

Centre d'Économie Régionale et de la Technologie

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PHASING OUT OBJECTIF N° 1 EN HAINAUT

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE HENNUYÈRE ET MODÈLE ÉCONOMETRIQUE HELM 2

Henri Capron
Didier Baudewyns
Saïfeddine Chaïbi
Marie Depelchin

MAI 2008

DULBEA – CERT – CP 140
Avenue F.D. Roosevelt, 50
B – 1050 Bruxelles

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	4
I.1.	OBJET DU RAPPORT.....	4
I.2.	CONTENU DU RAPPORT.....	4
I.3.	METHODOLOGIE	4
I.3.1.	LA CONCEPTION DU TABLEAU DE BORD	4
I.3.2.	FORMULE DE CALCUL DES INDICES	5
I.3.3.	LE MODELE ECONOMETRIQUE.....	6
II.	TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE HENNUYÈRE	7
II.1.	CONSTAT D'ENSEMBLE.....	7
II.1.1.	L'ACTIVITE ECONOMIQUE	9
	• <i>Le niveau de richesse</i>	9
	• <i>La structure économique</i>	10
II.1.2.	LE POTENTIEL TECHNOLOGIQUE.....	12
	• <i>L'innovation technologique</i>	12
	• <i>La R&D industrielle</i>	13
II.1.3.	LES STRUCTURES SOCIALES	13
II.1.4.	L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT	14
II.2.	ÉVOLUTIONS OBSERVÉES DE 1993 A 2005	15
II.2.1.	L'ACTIVITE ECONOMIQUE	15
II.2.2.	LE POTENTIEL TECHNOLOGIQUE.....	17
II.2.3.	LES STRUCTURES SOCIALES	17
	TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE HENNUYÈRE.....	22
III.	EVALUATION DES IMPACTS DU PHASING OUT.....	45
III.1.	MODELE ECONOMETRIQUE HENNUYER	45
	• <i>Les fondements théoriques du modèle</i>	45
	• <i>Le contenu du modèle</i>	47
III.2.	MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES MESURES	49
	• <i>Scénarios de simulation</i>	49
	• <i>Hypothèses</i>	51
III.3.	EVALUATION DES IMPACTS	52
	• <i>Investissement aidé</i>	52
	• <i>Industrie manufacturière</i>	54
	• <i>Services marchands</i>	55
	• <i>Agriculture</i>	56
	• <i>Ensemble des secteurs</i>	57
	• <i>R&D privée</i>	58
	• <i>Taux de chômage et revenus</i>	59
IV.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	63
	ANNEXE 1 : SOURCES STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD.....	65
	ANNEXE 2 : EQUATIONS DU MODELE ECONOMETRIQUE.....	69
	ANNEXE 3 : DÉFINITION ET SOURCES DES VARIABLES DU MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE	74

TABLEAUX :

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES TAUX DE CROISSANCE REELLE (A PRIX CONSTANTS) ET DES INDICES DU PIB PAR HABITANT (A PRIX COURANTS) (PERIODE TOTALE ET 2 SOUS-PERIODES), 1996-2006	10
TABLEAU 2 : NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPES.....	19
TABLEAU 3 : LIENS ENTRE LES MESURES DU DOCUP ET LES CATÉGORIES DE CAPITAL TOTAL POUR LA PREMIÈRE PÉRIODE DE PROGRAMMATION ET LE PHASING OUT	49
TABLEAU 4 : BUDGETS GLOBAUX DU PHASING OUT (2000-2006)	50
TABLEAU 5 : SYNTHÈSE DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES HENNUYÈRES - MODÈLE HELM 2 - HORIZON 2008... ..	53
TABLEAU 6 : INVESTISSEMENTS AIDÉS POUR LA PÉRIODE 2000-2006 (MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	54
TABLEAU 7 : INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - TAUX DE CROISSANCE MOYENS	54
TABLEAU 8 : INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - VARIATIONS PAR RAPPORT AU SCÉNARIO « AVEC PHASING OUT » (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	55
TABLEAU 9 : EXPORTATIONS ET PRODUCTIVITÉ DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - TAUX DE CROISSANCE MOYENS	55
TABLEAU 10 : SERVICES MARCHANDS - TAUX DE CROISSANCE MOYENS.....	56
TABLEAU 11 : SERVICES MARCHANDS - VARIATIONS PAR RAPPORT AU SCÉNARIO « AVEC PHASING OUT » (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	56
TABLEAU 12 : AGRICULTURE - TAUX DE CROISSANCE MOYENS	56
TABLEAU 13 : AGRICULTURE - VARIATIONS PAR RAPPORT AU SCÉNARIO « AVEC PHASING OUT » (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	57
TABLEAU 14 : ENSEMBLE DES SECTEURS - TAUX DE CROISSANCE MOYENS	57
TABLEAU 15 : ENSEMBLE DES SECTEURS - VARIATIONS PAR RAPPORT AU SCÉNARIO « AVEC PHASING OUT » (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	58
TABLEAU 16 : R&D PRIVÉE : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN ET VARIATIONS PAR RAPPORT AU SCÉNARIO « AVEC PHASING OUT » (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995)	58
TABLEAU 17 : REVENUS - TAUX DE CROISSANCE MOYENS ET VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO AVEC PHASING OUT (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	59

GRAPHIQUES :

GRAPHIQUE 1 : DIFFÉRENTIEL DE CROISSANCE (PIB A PRIX CONSTANTS) ENTRE LE HAINAUT ET LES ESPACES DE RÉFÉRENCE, 1993-2006 – MOYENNE MOBILE SUR 3 ANS	7
GRAPHIQUE 2 : PIB PAR HABITANT (EN SPA, UE-15 = 100), 1995-2006	8
GRAPHIQUE 3 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB AU PRIX DU MARCHÉ DU HAINAUT ET DES TROIS ESPACES DE RÉFÉRENCE, 1993-2006.....	9
GRAPHIQUE 4 : INDICES DU TAUX DE CHÔMAGE HENNUYER PAR RAPPORT AUX TROIS ESPACES DE RÉFÉRENCE, 1993 - 2006.....	14
GRAPHIQUE 5 : IMPACT ATTENDU DU PHASING OUT SUR L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AIDÉS (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	54
GRAPHIQUE 6 : IMPACT ATTENDU DU PHASING OUT SUR LE TAUX DE CHÔMAGE.....	59
GRAPHIQUE 7 : EFFETS ATTENDUS DU PHASING OUT SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	60
GRAPHIQUE 8 : EFFETS ATTENDUS DU PHASING OUT SUR L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS (EN MILLIONS D'EUROS, PRIX DE 1995).....	61
GRAPHIQUE 9 : EFFETS ATTENDUS DU PHASING OUT SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI.....	62

I. INTRODUCTION

I.1. OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport porte sur la partie de l'évaluation de la mise en œuvre du Phasing out Objectif 1 en Hainaut consacrée à l'élaboration du tableau de bord et du modèle économétrique. Le tableau de bord annuel de l'économie hennuyère a été mis au point afin de dégager l'évolution contextuelle de la province par rapport à la région wallonne, au Royaume ainsi qu'à l'Europe des quinze. Le modèle économétrique, quant à lui, vise à apprécier les impacts quantifiés du Phasing Out.

I.2. CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport se compose de quatre parties :

1. La présentation de la méthode utilisée pour l'élaboration du tableau de bord.
2. Le tableau de bord de l'économie hennuyère ainsi que l'analyse de l'évolution des chiffres contenus dans celui-ci.
3. L'évaluation des impacts attendus du Phasing Out : ce chapitre porte sur le modèle économétrique et sur les résultats des simulations effectuées au moyen de ce dernier pour la période de programmation 2000-2006.
4. Conclusions et recommandations

I.3. METHODOLOGIE

Dans sa mouture actuelle, le tableau de bord couvre la période 1993-2005, alors que l'analyse a été partiellement actualisée et couvre la période 1993-2006. La totalité des indicateurs n'est néanmoins pas disponible pour toute la période couverte, étant donné les retards de disponibilité de l'information statistique et la non disponibilité annuelle de certains types d'indicateurs. L'ensemble des indicateurs sont présentés par référence à l'ancienne « Europe des quinze ». Dans un nombre limité de cas, les statistiques n'étant pas disponibles pour ce référentiel, nous avons eu recours à des estimations. La présentation du tableau a également été quelque peu aménagée pour en faciliter la lecture.

I.3.1. LA CONCEPTION DU TABLEAU DE BORD

Cette nouvelle version du tableau de bord de la province du Hainaut a pour objectif de présenter une synthèse des indicateurs les plus représentatifs de la situation économique, sociale, technologique et environnementale de l'entité. Les données ont été, pour l'essentiel, basées sur l'information disponible pour les années de référence. Lorsque cette information faisait défaut (ce qui est souvent le cas au niveau européen), on s'est reporté aux données disponibles pour l'année la plus récente, ou à des estimations de l'agrégat pour l'Europe des quinze. Dans ce cas, l'année sur laquelle porte la statistique présentée est explicitement citée, et il est clairement mentionné quand une estimation a été utilisée comme référentiel par défaut.

Ce tableau est composé de deux parties:

- Un premier tableau reprend les *indicateurs de base* qui offrent une vision synthétique de la situation hennuyère et fournissent à eux seuls un diagnostic rapide de l'état de la situation de la province.
- Des *indicateurs sectoriels et complémentaires* sont présentés dans un second tableau afin d'approfondir certaines composantes de la situation de la province.

Les indicateurs ont été répartis en quatre grands groupes, eux-mêmes répartis en différentes rubriques :

- Les *indicateurs d'activité économique* au sens strict qui visent à donner une vision générale de la situation économique et qui couvrent six grandes rubriques : le niveau de richesse, la structure de l'activité économique, l'investissement, le tourisme et le degré d'ouverture aux échanges internationaux ;
- Les *indicateurs du potentiel technologique* qui aideront à apprécier la capacité de la province à recentrer son activité économique future et qui ont été décomposés en deux grandes rubriques : la propension à innover et la R&D industrielle ;
- Les *indicateurs des structures sociales* qui offrent une synthèse des variables essentielles à la compréhension de la problématique sociale hennuyère et qui se réfèrent successivement à la population, à l'emploi et à la formation, lesquels sont complétés par des indicateurs de nature plus qualitative relatifs à la santé et au climat social ;
- Les *indicateurs d'état de l'environnement* qui illustrent les efforts consentis pour résoudre les problèmes environnementaux dans cette région de vieille tradition industrielle et qui ont été divisés en deux catégories : gestion des déchets et qualité de l'environnement.

Pour chacun des indicateurs, une valeur de base aisément interprétable est présentée. Selon le type de variable, cette valeur de base est exprimée en unité, en pourcentage ou encore en taux de croissance, cela est généralement précisé entre parenthèses. Pour des raisons de lisibilité des tableaux, la définition précise des variables mesurées et les sources d'information sont reportées dans un tableau distinct en annexe. En dépit de leur lecture aisée, ces valeurs ne prennent tout leur intérêt qu'au travers d'exercices de comparaison. Aussi, afin de relativiser la situation hennuyère, ce tableau de bord a également été conçu par rapport aux trois espaces de référence qui constituent les aires d'insertion les plus représentatives de son économie :

- la Wallonie
- la Belgique
- l'ex « Union Européenne des 15 » (notée UE-15 dans la suite).

I.3.2. FORMULE DE CALCUL DES INDICES

Cette relativisation est basée sur le calcul d'indices de positionnement de la province comparativement à ces différentes aires géographiques. La formule de calcul de ces indices est la suivante :

$$\text{Indice} = \left[\frac{\text{valeur de base du Hainaut} / \text{facteur de pondération du Hainaut}}{\text{valeur de base de l'espace de référence} / \text{facteur de pondération de l'espace de référence}} \right] \times 100$$

L'interprétation de ces indices est immédiate. La valeur moyenne de l'espace de référence est fixée par convention à 100. Lorsqu'une variable est à connotation négative (p.ex., le nombre

de faillites), plus la valeur de l'indice est élevée, c'est-à-dire est supérieure à 100, plus il est défavorable à la province. Inversement, pour une variable à connotation positive (p.ex., le PIB par habitant), plus grande sera la valeur de l'indice, plus favorable sera la situation de la province. Ainsi, dans le cas d'un indicateur à connotation positive, plus la valeur de l'indice est supérieure à 100, mieux la province se positionne par rapport à cet indicateur. Une valeur proche de 100 signifiera un positionnement comparable à celui de l'espace de référence. Une valeur largement inférieure à 100 indique que la province se positionne moins bien par rapport à cette variable.

1.3.3. LE MODELE ECONOMETRIQUE

L'élaboration du modèle économétrique hennuyer constitue la démarche la mieux adaptée pour évaluer les impacts globaux des actions mises en œuvre au cours de la période 2000-2006. La nouvelle version du modèle économétrique mise au point pour cette période de programmation intègre une extension des agrégats macroéconomiques et le recours à des méthodes d'estimation plus sophistiquées par rapport à la version antérieure du modèle qui avait été utilisée pour l'analyse des impacts au cours de la période de programmation 1994-1999. L'approche consistant à répartir les mesures en sept catégories d'interventions (capital physique, privé, agricole, public et touristique, capital humain, capital connaissance réparti entre la R&D privée et la R&D publique) n'a pas été modifiée. Les simulations et projections ont été réalisées par le biais de 22 équations identifiant des interrelations couvrant six secteurs et quatre grands groupes de variables.

Les simulations, qui s'étendent à l'horizon 2008, se limitent à 3 scénarios : un scénario « avec Phasing Out », un scénario « sans Phasing Out » et un scénario de référence qui retranche les fonds communautaires des montants qui seront investis dans les différentes politiques de développements.

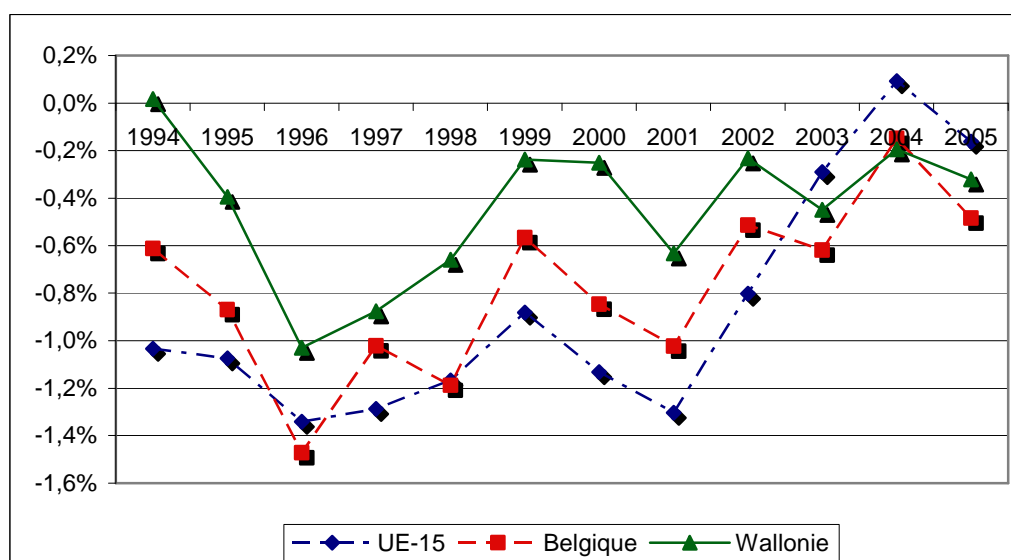
Un exposé détaillé des aspects méthodologiques liés aux fondements économiques et à l'élaboration du modèle est présenté au chapitre 3.

II. TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE HENNUYÈRE

II.1. CONSTAT D'ENSEMBLE

La lecture des chiffres tend à confirmer la stabilisation de la situation économique de la province au cours de la période 1993-2006. Alors que la croissance annuelle moyenne du PIB réel en Hainaut entre 1993 et 1999 avait été de 1,1 points inférieure à la moyenne des 15 pays de l'Union Européenne, la perte s'est limitée à 0,6 points de 2000 à 2006. En 2006, comme en 2004, la croissance du Hainaut était de nouveau inférieure à celle de l'espace européen de référence, alors qu'en 2005, la croissance du Hainaut lui était légèrement supérieure tout comme en 2003 (2,3% et 2,7% respectivement en 2006). Le graphique suivant présente l'évolution lissée – il s'agit d'une moyenne mobile sur 3 ans – du différentiel de croissance entre les trois espaces européens et le Hainaut depuis 1994. L'hypothèse de convergence du taux de croissance vers le niveau européen semble donc bien se confirmer.

Graphique 1 : Différentiel de croissance (PIB à prix constants) entre le Hainaut et les espaces de référence, 1993-2006 – moyenne mobile sur 3 ans



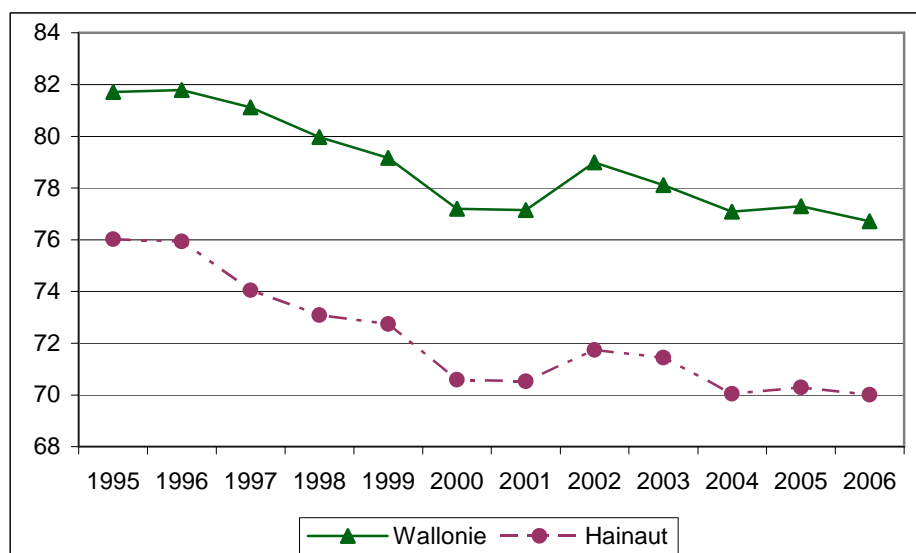
Source : calculs propres à partir des statistiques d'EUROSTAT et de l'ICN (2008)

La stabilisation du Hainaut peut également être appréhendée par l'évolution du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) (v. graphique 2): celui-ci est en effet resté, depuis 1997, dans la fourchette, certes toujours faible, de 70 à 72 (UE-15 = 100). Entre 2004 et 2006, la stabilisation se fait sur le bas de cette fourchette, soit à 70.

Ceci est illustratif d'un constat plus général : en dépit d'une augmentation limitée du nombre d'indicateurs la positionnant favorablement au sein de ses différents espaces d'appartenance – comme par exemple la forte augmentation ces dernières années de l'investissement et du nombre de nuitées dans le secteur touristique – la province continue de se démarquer sensiblement et de manière défavorable tant de la moyenne wallonne que des moyennes belge et européenne pour une majorité d'indicateurs. Bien que les indicateurs aient été calculés, lorsque cela était possible, par rapport à la moyenne européenne, il convient de garder à l'esprit que cette moyenne inclut les pays situés à la périphérie européenne (et plus

particulièrement les pays du Fonds de cohésion). Par conséquent, un positionnement de la province par rapport aux autres régions de l'espace central européen auquel elle appartient aurait illustré encore plus l'ampleur du retard qui la caractérise. Quoiqu'il en soit, tous les indicateurs présentés permettent de comprendre l'ampleur du décrochage hennuyer par rapport à ses différents espaces de référence et les difficultés rencontrées pour « impulser » son rattrapage économique.

Graphique 2 : PIB par habitant (en SPA, UE-15 = 100), 1995-2006



Source : calculs propres à partir des chiffres de l'ICN et EUROSTAT (2008)

La lecture de ces indicateurs montre que la rupture n'est pas seulement économique mais également technologique et sociale, qu'elle n'est pas exclusivement quantitative mais également qualitative. Si le DOCUP hennuyer 1994-1999 a pu aider à gommer partiellement les divergences observées, on ne pouvait raisonnablement attendre qu'il comble à lui seul les écarts observés. Tout au plus a-t-il pu aider le Hainaut à s'engager sur une nouvelle trajectoire de convergence qui pourrait à long terme repositionner favorablement la province au niveau européen.

En effet, alors que la période de « phasing out » est quasi terminée, et bien que l'on observe pour un certain nombre d'indicateurs une légère amélioration de la situation en 2003-2005, on ne peut conclure à ce stade à un redressement notable de l'économie hennuyère. Le renversement de l'évolution du différentiel de croissance par rapport au référentiel européen à partir de 1997 et la stabilisation, depuis cette date, de l'indice relatif du PIB par habitant seraient néanmoins indicatifs de l'apparition des premiers impacts du DOCUP.

A ce stade d'évaluation du phasing out Objectif 1 Hainaut, les mesures servant à actionner les leviers de la croissance (investissement, R&D et capital humain) méritent une attention particulière car ces actions sont susceptibles de dégager les effets de levier les plus importants. De leur succès dépend en effet la capacité pour la région de poursuivre la thérapie qui permettra la reprise des activités économiques.

Si, comme l'a démontré le modèle économétrique, le DOCUP précédent produira des effets décalés, un effet de rupture peut également être engendré par le passage d'une période de programmation à l'autre dans la mesure où nombre d'opérateurs avaient ralenti leurs actions

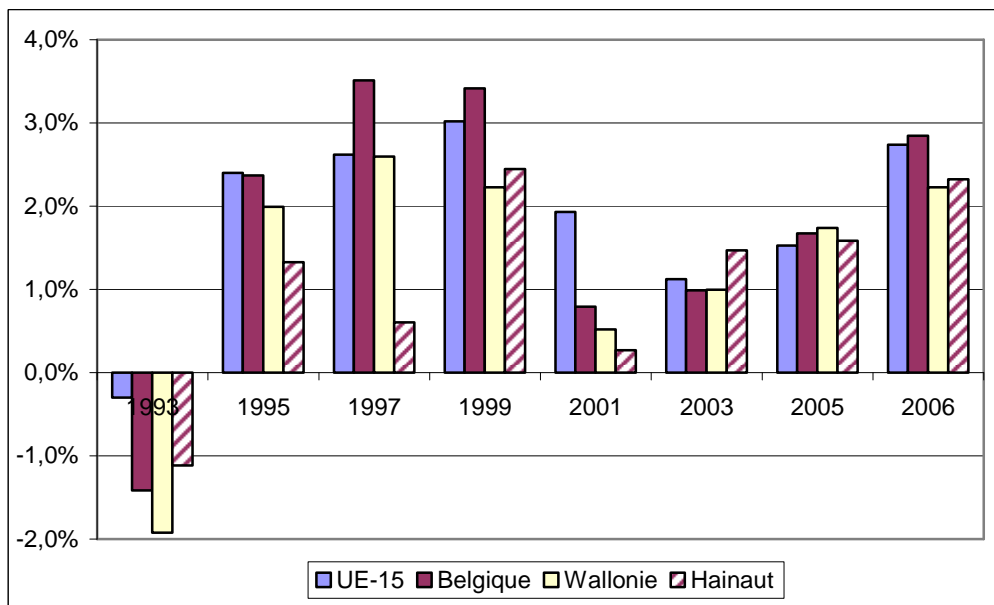
dans l'attente de la mise en œuvre du Phasing out. Ceci témoigne de leur degré de dépendance par rapport aux fonds publics et du degré de dépendance de l'économie hennuyère par rapport à ces mêmes fonds. D'autre part, l'absence d'inversion de la dynamique de croissance ne signifie pas absence d'impact, dans la mesure où le DOCUP 1994-1999 a certainement permis d'amortir, voire de redresser, certaines évolutions à la baisse. De même, la période 2000-2007 a certainement aidé à consolider les effets de la période de programmation précédente. A ce titre, **la période de programmation 2007-2013 devra indiscutablement être placée sous le double signe de la pérennisation des effets et de leur maximisation de levier au travers d'une coordination renforcée des acteurs et d'une vision plus stratégique du développement territorial.**

II.1.1. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- *Le niveau de richesse*

Le graphique 3 suivant confirme l'absence de redressement de l'économie hennuyère, les taux de croissance du PIB observés depuis 1994 ayant été systématiquement inférieurs aux taux de croissance européens jusqu'en 2002, à l'exception notable de 1999. Cependant, depuis 2003, cette tendance semble s'adoucir.. En moyenne sur les années 2003 à 2004, l'écart de croissance par rapport à l'UE-15 s'élève à +0,2% par an en faveur du Hainaut. Le processus de divergence de la province par rapport au référentiel européen s'est donc poursuivi au cours de la période considérée et ce malgré une évolution favorable entre 2003 et 2006 (v. tableau 1). La supériorité du taux de croissance du Hainaut par rapport à celui de l'espace européen en 2003 et 2005 peut être considérée comme un effet de rattrapage des années précédentes.

Graphique 3: Taux de croissance du PIB au prix du marché du Hainaut et des trois espaces de référence, 1993-2006



Source : calculs propres à partir des chiffres de l'ICN et EUROSTAT (2008)

Comme conséquence des faibles taux de croissance de l'économie hennuyère, les indices du PIB par habitant par rapport à la Wallonie et à la Belgique se sont également dégradés

globalement au cours de la période considérée. La remontée des indices belge et wallon du niveau de richesse en 2003 aurait été partiellement effacée en 2004 et 2005 selon les derniers chiffres d'Eurostat et de l'ICN pour 2005 (v. tableau de bord, indices du PIB par habitant, en SPA et à prix courants).

Tableau 1 : Évolution des taux de croissance réelle (à prix constants) et des indices du PIB par habitant (à prix courants) (période totale et 2 sous-périodes), 1996-2006

	moyenne 1996-2006	moyenne 1996-2000	moyenne 2001-2006
Taux de croissance du PIB (%)			
Hainaut	1,5%	1,7%	1,3%
Wallonie	1,9%	2,3%	1,6%
Belgique	2,2%	2,7%	1,8%
Europe (UE-15)	2,3%	2,8%	1,8%
<i>différentiel Hainaut - UE-15</i>	<i>- 0,8%</i>	<i>- 1,1%</i>	<i>- 0,5%</i>
Indices du PIB par habitant (UE-15 = 100)			
Hainaut	72	73	71
Wallonie	79	80	78
Belgique	109	109	108

Source : calculs propres à partir des chiffres de l'ICN et EUROSTAT (2008)

La répartition de la valeur ajoutée indique que le secteur non marchand est, en termes relatifs, plus développé en Hainaut que dans le reste de la Belgique (indice = 126 en 2005 et 2006) et dans l'Union européenne (indice = 152 en 2005). En revanche, sa part dans la valeur ajoutée se situe dans la moyenne wallonne (indice = 97 en 2005 et 2006). Les services marchands se situent sous les moyennes belge et européenne (indice belge = 92 en 2005 et 93 en 2006 ; indice européen = 94 en 2005) mais rejoignent le niveau wallon à partir de 2003 (indice = 100 en 2005 et 2006). Concernant le secteur industriel, le Hainaut présente un indice favorable par rapport à la Wallonie (indice = 102 en 2005 et 103 en 2006) et à la Belgique (indice = 104 en 2005 et 103 en 2006) et est situé sous la moyenne européenne (indice = 94 en 2005). Ceci est toutefois à mettre en relation avec l'orientation de l'industrie hennuyère vers des secteurs traditionnels, lesquels se caractérisent souvent par une faible croissance de la valeur ajoutée.

En ce qui concerne les autres indicateurs de niveau de richesse, ceux relatifs au revenu par habitant sont supérieurs à l'indice du PIB mais restent néanmoins également significativement inférieurs à la moyenne wallonne et surtout à la moyenne belge. La différence entre les indices de revenus et l'indice du PIB s'explique principalement par l'importance des mouvements de navette pour le revenu primaire et les transferts en espèces pour le revenu disponible.

- *La structure économique*

Les indicateurs rassemblés sous cette rubrique sont représentatifs des faiblesses de l'économie hennuyère : un poids excessif de l'industrie lourde, une faiblesse du niveau d'investissement, une insuffisance des services aux entreprises et des services marchands dans leur ensemble, un dynamisme entrepreneurial inférieur à celui observé au sein des entités de référence et une plus grande précarité de son tissu économique.

Ainsi, le dynamisme entrepreneurial d'une région peut être approché en se référant aux statistiques relatives au nombre d'indépendants et au nombre d'employeurs. A cet égard, l'écart par rapport aux différents espaces de référence est assez frappant. Une analyse de la répartition sectorielle des indépendants permet de constater que le déficit observé par rapport à la Belgique frappe tous les secteurs à l'exception de l'industrie extractive. Les indices relatifs à la création de nouveaux établissements et à l'évolution du nombre d'indépendants indiquent que la dynamique est inférieure en Hainaut à celle des espaces de référence considérés. Ainsi, la statistique du nombre d'indépendants dans le Hainaut, après une évolution favorable en 2003 – mais commune à la Wallonie et à la Belgique toute entière – a repris en 2004, l'évolution négative observée depuis 1999. Cette observation combinée à celle de la relative faiblesse du nombre d'employeurs ces dernières années, suscitent certaines inquiétudes.

La précarité du tissu économique peut être appréciée au travers du nombre de faillites. A cet égard, les indicateurs présentés montrent des écarts nettement défavorables au Hainaut, et plus particulièrement par rapport au référentiel national. Ce poids relatif plus important du nombre de faillites constitue par ailleurs un élément explicatif de la faiblesse du dynamisme entrepreneurial constatée dans la zone.

En liaison avec ces deux aspects, il convient d'attirer l'attention sur la mauvaise image en Wallonie de l'entrepreneuriat et de la réussite, ainsi que sur la perception négative de la faillite, qui constituent des freins à la volonté d'entreprendre.

Si la répartition de l'emploi indique que le Hainaut reste tant au niveau wallon qu'au niveau belge une région industrielle, les indices européens montrent que sa base industrielle se situe actuellement dans la moyenne européenne et que le secteur non marchand prédomine au sein des structures productives, poids qui s'explique par le degré de développement insuffisant des autres catégories d'activité économique, et notamment des services marchands. Par contre, si le positionnement européen confirme le poids important du non marchand, il met également en évidence la sous-représentation des services marchands dans la province. Il importe également d'insister sur le fait que ces chiffres font abstraction du sous-emploi structurel dont souffre la province. On constate en effet que la répartition de l'emploi met en évidence le déficit en matière d'emploi industriel auquel est confronté le Hainaut, comparativement à l'Europe. On décèle également une très grande faiblesse des services aux entreprises, notamment par rapport à la moyenne belge.

Les indices de productivité calculés pour les grands secteurs d'activité montrent qu'il n'existe pas de décalage important entre la province et les différentes entités de référence dans ce domaine. On relèvera cependant que l'industrie et les services marchands se caractérisent par des niveaux de productivité légèrement plus faibles tant par rapport à la Wallonie que par rapport à la Belgique. Globalement, la productivité hennuyère est d'environ 20% supérieure à la moyenne européenne. Le Hainaut se distingue également par l'ampleur de la productivité de son industrie au sein de l'espace européen. On peut conclure de cette analyse que la province ne souffre pas d'un niveau de productivité insuffisant, mais plutôt d'un déficit d'activités marchandes à haute valeur ajoutée, particulièrement dans l'industrie.

En matière d'investissements, les différents indices calculés mettent en évidence une situation défavorable du Hainaut, en particulier par rapport à la Belgique. Ce constat s'applique à presque tous les secteurs d'activité, les secteurs les moins défavorisés étant principalement les secteurs industriels traditionnels où l'on a observé une forte hausse des investissements lors de la période 2002-2004. Les indices relatifs aux services sont quant à eux très faibles en comparaison à la moyenne belge. Si les indicateurs relatifs aux taux d'investissement (exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires) apparaissent relativement plus favorables au

Hainaut, il convient de garder à l'esprit la faiblesse chronique du chiffre d'affaires, ainsi que l'effet de levier exercé par le système d'aide mis en place dans le cadre de la période de programmation précédente. L'indicateur obtenu pour l'année 2000 (chute des indices wallon et belge), année de transition entre les deux périodes de programmation, témoigne du caractère temporaire du redressement du taux d'investissement.

Le secteur touristique se révèle insuffisamment développé au sein de la zone, le nombre de nuitées y étant particulièrement faible. Ce sous-développement ne tient pas principalement à un sous-équipement des infrastructures d'accueil qui restent en effet relativement sous-utilisées, mais reste notamment tributaire du manque d'attractivité de la province et d'une valorisation insuffisante du potentiel touristique existant. Les indices complémentaires confirment le diagnostic de sous-développement du secteur que ce soit en termes d'emploi ou de chiffre d'affaires. Toutefois, l'investissement dans ce secteur a progressé fortement dans le Hainaut lors des deux dernières années d'observation, passant de 6% du total des investissements du secteur belge en 2000, à 8,1% en 2002 et 8,3% en 2004. Ces investissements semblent avoir donné certains fruits puisque le nombre de nuitées dans le secteur Horeca est passé de 1,4% du total des nuitées belges en 2003 à 2,2% en 2005. En particulier, on a observé une forte hausse du nombre d'arrivées de touristes étrangers en 2004 et 2005 dans la province (+33% entre 2004 et 2005 en termes de nuitées). Toutefois, le niveau très faible des indices wallon et belge dans ce domaine, en regard du potentiel déjà évoqué, indique qu'il existerait encore bien une marge de progression significative en matière de tourisme hennuyer.

L'ICN a interrompu la publication des statistiques provinciales en matière d'exportations, les derniers chiffres dont nous disposons étant ceux de 2002. Pour rappel, ceux-ci indiquaient que le Hainaut représentait toujours une part très faible des exportations nationales en dépit de l'évolution favorable enregistrée par la province à partir de 1998. Malgré le fait que son degré d'ouverture était, en 2002, supérieur de près de 16% à la moyenne wallonne, il se situait toujours en dessous de la moyenne belge.

Concernant les dotations en infrastructures de transport, les statistiques révèlent que la province est particulièrement bien dotée, que ce soit en matière de chemins de fer, de routes et d'autoroutes ou de voies navigables. Le seul déficit de la province se situe encore au niveau du transport de fret aérien, les activités de l'aéroport de Charleroi étant encore en développement. Le nombre de passagers transitant par celui-ci a cependant fortement augmenté au cours des dernières années, ce qui résulte principalement de l'installation d'une compagnie aérienne « low cost » sur le site de Gosselies. Bien que les statistiques ne soient disponibles que ponctuellement, la situation hennuyère n'a pas pu évoluer de façon défavorable sur ce plan, le DOCUP précédent ayant contribué au renforcement d'un certain nombre d'infrastructures. Il convient de mentionner, en complément à ce diagnostic, la présence dans la province de deux plates-formes multimodales (Mouscron et Châtelet).

II.1.2. LE POTENTIEL TECHNOLOGIQUE

- *L'innovation technologique*

Le nombre de brevets déposés par les entreprises de la province est non seulement extrêmement faible, mais également très concentré dans certains secteurs, et de plus très dépendant de quelques entreprises. Si l'indice du nombre de brevets demandés est inférieur à la moyenne wallonne, les écarts par rapport à la Belgique et l'Europe sont particulièrement prononcés. A noter que si l'on considère les statistiques réparties géographiquement sur base des inventeurs, et non plus des demandeurs, les résultats diffèrent sensiblement. Ces indices

sont illustratifs du manque de dynamisme technologique de la province. L'analyse approfondie des brevets demandés permet de constater que ces derniers sont concentrés dans le secteur de la chimie. Au cours de ces dernières années, le Hainaut s'est en effet de plus en plus démarqué par une spécialisation industrielle croissante dans ce secteur (cela se vérifie aussi en termes d'emploi ou d'investissement).

- *La R&D industrielle*

La faiblesse de la capacité d'innovation peut, dans une certaine mesure, être compensée par une plus grande propension aux transferts de technologie. Ces derniers impliquent également des investissements en R&D industrielle. A cet égard, les indicateurs montrent que le Hainaut se positionne défavorablement, quel que soit le référentiel. Rapportée au niveau de l'activité économique, l'intensité de recherche industrielle est inférieure de plus de 30 % à la moyenne européenne. Rapportée à la valeur moyenne par habitant l'écart par rapport à l'UE-15 est d'environ 40%. La contribution du Hainaut à l'objectif de Lisbonne qui fixe une intensité R&D de 3% reste jusqu'à présent très modeste.

II.1.3. LES STRUCTURES SOCIALES

- *Population et indicateurs sociaux*

Province la plus peuplée de la Wallonie, le Hainaut possède une densité de population supérieure à la moyenne européenne. La baisse significative du taux de croissance de la population en 1994 a été suivie par une période de taux de croissance négatifs de la population jusqu'en 2001. Depuis 2001, cette tendance s'est inversée. Bien qu'ils soient extrêmement faibles, on constate un retour vers des taux de croissance positifs.

Les indicateurs sociaux dégagent des profils relativement similaires pour le Hainaut et la Wallonie bien qu'ils soient globalement plus défavorables pour la province. Les écarts observés pour certains des indicateurs, par exemple les taux de mortalité, peuvent s'expliquer par les différences dans les structures d'âge de la population entre les divers espaces de référence et la province. En ce qui concerne les statistiques relatives aux grèves, celles-ci illustrent le climat social de la province, qui apparaît comme défavorable par rapport aux référentiels, bien que le Hainaut se situe globalement dans la moyenne européenne en termes de nombre de journées perdues.

- *Emploi*

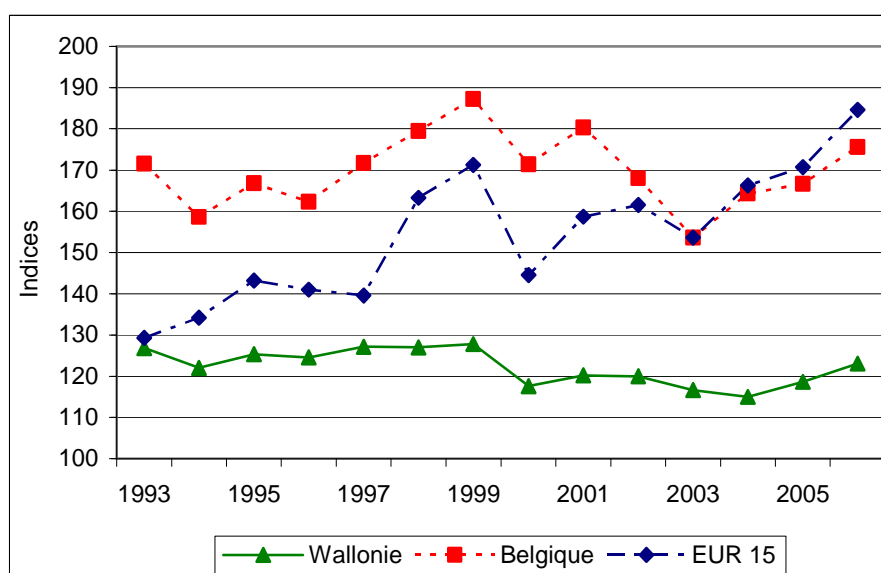
Le taux d'emploi rend compte de la participation effective à l'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) et témoigne de la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre. En ce qui concerne le Hainaut, le taux d'emploi a connu une tendance à la hausse de 1993 à 2005, passant de 49% à 53% entre ces mêmes années. Malgré cette amélioration, le taux d'emploi hennuyer était toujours inférieur à celui des espaces de référence. Il est de près de 19% inférieur à la moyenne européenne en 2005. Ce faible taux d'emploi hennuyer est loin de l'objectif des 70% fixé par la Stratégie de Lisbonne pour 2010.

- *Chômage*

Le taux de chômage est fourni par les enquêtes sur les forces de travail d'Eurostat. Depuis 2003, les données concernant le taux de chômage sont tirées d'une enquête reposant sur une nouvelle méthodologie. Celles présentées dans le tableau de bord correspondent pour la période 1993-1998 à des estimations sur base des chiffres de l'ancienne méthodologie « pré-2002 » tandis qu'elles résultent de la nouvelle méthodologie après 1998.

Le graphique 4 suivant reprend les indices du taux de chômage du Hainaut par rapport aux trois espaces de référence. On observe entre 1993 et 1999 une hausse de 1,7 points du taux de chômage qui conduit à une dégradation de la position hennuyère par rapport à l'espace belge et au référentiel européen. De 1999 à 2003, le taux de chômage hennuyer passe de 16,1% à 12,6% ce qui permet au Hainaut de mieux se positionner par rapport aux trois référentiels (v. graphique 4). Le taux de chômage hennuyer semble donc suivre une tendance significative à la baisse de 1999 à 2003 et il atteint son niveau le plus bas en 2001 en étant égal à 11,9%. Malgré cette baisse du taux de chômage hennuyer, on constate une hausse des indices wallons, belges et européens pour 2001. Ceci signifie que le chômage a plus baissé dans les espaces de référence à cette époque. Depuis 2001, le taux de chômage est reparti à la hausse, atteignant 14,4% en 2006. Si jusqu'en 2003 la dégradation du marché du travail ne concernait pas uniquement le Hainaut mais était nationale, tous les indices, en niveau absolu et en niveau relatif, sont à nouveau à la hausse en 2004 et 2006, ce qui n'est pas sans susciter quelque inquiétude sur la capacité de la province à résorber rapidement son taux de chômage (graphique 4).

Graphique 4: Indices du taux de chômage hennuyer par rapport aux trois espaces de référence, 1993 - 2006



Source : calculs propres à partir des données d'EUROSTAT (2008).

II.1.4. L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne la quantité de déchets ménagers collectés, le Hainaut occupe une situation favorable par rapport à la Wallonie, l'indice étant reparti à la baisse depuis 2001.

Concernant les friches industrielles, nous n'avons pu obtenir de données plus récentes que celles commentées dans la version précédente du tableau de bord (2005). En l'état actuel de nos connaissances sur la province, on peut dire que la situation hennuyère reste très défavorable par rapport à l'espace wallon en la matière, et que les efforts doivent se poursuivre pour un assainissement accéléré de ces sites qui handicapent sérieusement l'image de la province au niveau des investisseurs, des touristes et de la population locale, et, par ce biais, l'ampleur des effets de levier attendus des politiques de réactivation de la dynamique économique.

II.2. ÉVOLUTIONS OBSERVEES DE 1993 A 2005

Il convient de rappeler que les impacts de la mise en œuvre du Phasing out ne peuvent être attendus à court terme. D'une part, les dépenses s'étalent sur l'entièreté de la période étudiée, d'autre part, la nature même des actions implique que leurs effets ne peuvent être attendus qu'à moyen et long termes. En effet, une part non négligeable du Phasing out aura été consacrée à la mise en œuvre de nouveaux projets. Les aides à l'investissement et le capital risque, qui représentent également une proportion substantielle des montants alloués ne produiront également leurs effets sur le niveau d'activité économique qu'après un certain délai suite au temps nécessaire pour la réalisation et la mise en œuvre des investissements. Le modèle économétrique a déjà montré que la majorité des impacts du DOCUP ne se manifesterait qu'en fin de période de programmation et au-delà de celle-ci.

II.2.1. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

En dépit d'une croissance élevée en 2000, et plus forte en 2003 et 2005 que celle observée dans les 3 espaces de référence, le positionnement du Hainaut au sein de l'espace européen a continué de se dégrader au cours de la période 1993-2006, l'indice du PIB par habitant passant de 77 à 70 en 2006.¹ Cette évolution s'est opérée dans un contexte moins favorable au Hainaut au niveau de son taux de croissance économique, celui-ci étant resté presque systématiquement inférieur au taux de croissance européen (sauf en 2003 et 2005 donc). Néanmoins, on a pu observer, entre 1998 et 2000, un retournement dans l'évolution du PIB hennuyer, son taux de croissance se rapprochant alors de celui des divers espaces de référence (cf. graphique 1). Par ailleurs, la position du Hainaut se stabilise à partir de 1997, ce qui pourrait en partie refléter les premiers résultats de la mise en œuvre des politiques structurelles qui, comme l'a démontré le modèle économétrique, ont eu un impact différé sur l'économie hennuyère.

A l'instar du PIB, les indicateurs relatifs aux revenus des habitants (revenu primaire², revenu disponible³ et revenu soumis à l'IPP) ne traduisent pas une évolution marquante en faveur du Hainaut mais permettent toutefois de constater une amélioration par rapport à la situation de 1998. En effet, l'évolution des revenus jusqu'à cette année avait été relativement négative pour le Hainaut si l'on se réfère aux indices wallon et belge.

En ce qui concerne la répartition de la valeur ajoutée, l'agriculture a vu sa part diminuer, tout comme l'industrie, mais cette diminution est moins importante que pour l'ensemble de la Belgique. La part des services marchands s'est légèrement améliorée, ce qui se traduit aussi par une légère augmentation des indices par rapport aux référentiels wallon et européen, mais pas par rapport à la Belgique. Enfin, la part des services non marchands a également augmenté au cours de la même période pour atteindre un maximum de 18% en 2002 et 17,3% en 2006, ce qui se reflète de manière particulièrement marquée au niveau des indices par rapport à la Belgique et l'Europe.

¹ Pour l'année 2006, l'indice du Hainaut est une estimation propre à partir du PIB à prix courant par habitant (ICN), d'une part, et d'autre part, de l'indice du PIB par habitant pour la Belgique (en SPA, UE-15 = 100) publié par EUROSTAT.

² Le revenu primaire est la somme des revenus bruts d'une région ou d'un pays. Il se distingue du PIB essentiellement par la prise en compte des revenus des salariés travaillant dans une autre unité géographique et des revenus nets de la propriété versés au reste du monde.

³ Le revenu disponible des ménages est calculé à partir du revenu primaire, duquel on retranche les impôts sur le revenu et sur le patrimoine et les cotisations sociales après avoir rajouté les transferts courants.

En matière d'emploi, on peut tirer les mêmes constats en ce qui concerne l'agriculture, qui a vu son poids se réduire, et les services marchands qui ont vu leur position s'améliorer pour atteindre 50% en 2005, même si, dans le cas de ces derniers, les indices par rapport à la Belgique et l'Europe sont restés stables. Dans le cas plus particulier des services aux entreprises, on constate un renforcement du poids relatif du secteur en termes d'emplois durant les premières années, ce qui a permis un renforcement du positionnement hennuyer par rapport à la Wallonie et, dans une moindre mesure, par rapport à la Belgique. Les indices ont néanmoins subi une dégradation à partir de 1998 et une légère remontée en 2004. A l'inverse, l'érosion de l'emploi industriel s'est poursuivie au cours de la période étudiée, et ce de manière plus marquée que dans le reste de la Wallonie et de l'Union européenne dans son ensemble mais moins marquée que dans le reste du pays. La part de l'emploi dans les services non marchands est restée stable sur l'ensemble de la période 1993-2005 mais est en légère baisse depuis 2000. L'indice belge en cette matière a atteint son niveau le plus bas en 2005 (indice belge = 118).

Globalement, la productivité par rapport aux référentiels semble soit rester stable, soit se renforcer (selon les secteurs et les référentiels que l'on prend en considération) excepté dans les services marchands dont les indices par rapport à chaque espace de référence accusent une baisse sur toute la période considérée (1993-2005).

Concernant le nombre d'indépendants, on observe une nette détérioration de la position hennuyère, son évolution ayant été plus faible tout au long de la période, excepté en 1994 et 2003, que les évolutions wallonne et belge. Les indices européens confirment ce diagnostic négatif. Le positionnement hennuyer en termes de faillites s'est légèrement amélioré par rapport à la Wallonie au cours de la période 1993-1999, puis s'est détérioré entre 2000 et 2002 avant que l'indice wallon ne s'établisse finalement, en 2004, à un niveau plus faible que celui observé en début de période. Par rapport à la Belgique l'évolution a été grosso modo similaire et en 2004, l'indice hennuyer par rapport au Royaume était de 7 points inférieur à son niveau de 1993. Cet indicateur reste toutefois défavorable par rapport aux deux référentiels wallon et belge.

En matière d'investissement industriel, les données issues des déclarations à la TVA indiquent un redressement de la province en 1996. Toutefois, elles permettent également de constater un essoufflement en 2000, suivi d'une reprise en 2001 confirmée ensuite sur la période 2002-2004, due notamment à une forte augmentation dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, les investissements totaux, se sont légèrement redressés en 2001 et 2002 après la baisse de 2000, le niveau d'investissement dans les services restant relativement faible sur la période récente. On relèvera toutefois au passage une évolution favorable dans les services par rapport au reste de la Wallonie entre 2002 et 2004 – que l'on peut interpréter comme un effet de rattrapage en fin de période.

Dans le secteur du tourisme, bien que l'on observe une amélioration de la situation entre 1997 et 2000, et une progression spectaculaire en 2005 en termes de nombre de nuitées par rapport à la Wallonie et au Royaume, les indices restent défavorables au Hainaut. En matière d'investissements dans ce secteur, on a observé de fortes hausses entre 2002 et 2004 notamment dans le secteur de l'hébergement. Les indices wallon et belge de l'investissement touristique ont été systématiquement supérieurs à 100 pour ces trois années-là, indiquant donc une évolution relativement favorable au Hainaut.

Concernant les exportations, et pour rappel, les dernières données disponibles (2002) indiquaient un positionnement très désavantageux par rapport à la Belgique, ce constat étant valable pour tous les secteurs.

En matière de transport aérien, les indicateurs montrent une hausse du niveau d'activité liée au développement de l'aéroport de Charleroi. Cela permet au Hainaut de bien se positionner par rapport au référentiel wallon en termes de transport de passagers, les activités liées au fret restant en retrait. Les indices par rapport aux référentiels belge et européen restent quant à eux assez faibles.

II.2.2. LE POTENTIEL TECHNOLOGIQUE

On constate une forte augmentation du nombre de brevets en 1994, celle-ci se situant principalement dans le secteur chimique⁴. Bien que cette évolution ne se poursuive pas l'année suivante, les dépôts de brevet ont repris en 1996 et se sont même sensiblement accélérés à partir de 1997 dans le secteur de la chimie⁵. Hormis ce dernier secteur, les indicateurs par rapport aux référentiels belge et européen restent globalement très défavorables au Hainaut même si on a observé une forte hausse des brevets dans les hautes technologies passant de 3 en 2000 à 7 en 2001 et 2002.⁶

Les dépenses en R&D ont également augmenté depuis 1993 mais pas suffisamment pour combler le retard du Hainaut par rapport aux trois espaces de référence. Au contraire, celui-ci a même continué de se creuser au cours de la période étudiée.

II.2.3. LES STRUCTURES SOCIALES

Le chômage en province du Hainaut touche particulièrement les moins de 25 ans. Le taux de chômage des jeunes a fluctué entre 30 et 40% grosso modo entre 1993 à 1999. A partir de 1999, la position du Hainaut s'est fortement dégradée par rapport aux référentiels européens et belges. La détérioration de la position hennuyère par rapport à l'espace wallon a été moindre par rapport aux deux autres espaces. Il faut noter que les indices belge et wallon du chômage hennuyer ont connu une baisse en 2005 qui les ont fait passer sous leur niveau de 1993.

La tendance à la baisse du taux de chômage global du Hainaut de 1998 à 2001 ne couvre pas toutes les classes d'âge. Si le taux de chômage des plus de 25 ans suit cette tendance baissière, il n'en est pas de même pour les moins de 25 ans. Le taux de chômage des jeunes a certes diminué entre 1999 et 2000 (à 32% environ) mais celui-ci aurait grimpé à 40% en 2004 selon les dernières estimations d'Eurostat. Malgré cette hausse, l'écart par rapport aux espaces wallon et belge s'est resserré. Au niveau européen, l'indice a augmenté en 2003 et 2004, traduisant ainsi le faible positionnement du Hainaut par rapport à la moyenne européenne en ce qui concerne le chômage des moins de 25 ans. La persistance d'un taux de chômage élevé des moins de 25 ans soulève la question de l'efficacité de leur insertion sur le marché du travail et de l'adéquation de leur formation.

Le chômage hennuyer reste caractérisé par un chômage de longue durée très développé. Sur base des indices, nous constatons que l'écart qui sépare le Hainaut des espaces de référence n'a pas fait l'objet de diminutions majeures.

⁴ Il est utile de préciser que le positionnement de la province est fortement dépendant des activités de recherche menées par une seule entreprise.

⁵ La baisse apparente du nombre de brevets déposés à l'Office Européen des Brevets dans le tableau de bord s'explique par l'incomplétude des données au moment de l'élaboration de ces chiffres.

⁶ Le chiffre pour 2003, donné dans le tableau de bord plus loin, est provisoire.

Enfin, les statistiques de chômage par genre montrent que l'écart hommes femmes s'est resserré dans la province en 2003 avant de diverger à nouveau en fin de période (écart de 5,4 points en 2005).

- *Taux d'activité*

Le taux d'activité est représentatif de la proportion de personnes économiquement actives dans la population totale, c'est-à-dire qui ont un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi. Eurostat fournit cette statistique, soit en termes de population active rapportée à la population totale (tous âges confondus), soit en termes des populations âgées de 15 à 64 ans. Dans le dernier cas, il s'agit d'un indicateur retenu par le Comité de l'emploi dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi et c'est celui que nous analysons. Tout comme le taux de chômage, les données sont tirées d'une enquête reposant sur une nouvelle méthodologie mise en place à partir de 2003. Pour la province du Hainaut, les données du taux d'activité des 15-64 ans pour les années 1993-1998 correspondent à des estimations propres sur base des chiffres établis selon la méthodologie pré-2002.

Le taux d'activité hennuyer a connu une tendance à la hausse de 1993 à 1999 et sur cette même période, le positionnement hennuyer par rapport aux trois référentiels considérés connaît une tendance à l'amélioration. A partir de 1999, l'on observe une certaine stabilité de l'indicateur jusque 2003 (autour de 60% à 61% de la population des 15-64 ans) et une hausse plus marquée en 2004 (61,5%) ; les indices par rapport aux espaces de référence sont depuis 1999 relativement stables. En plus d'un taux de chômage supérieur à la moyenne européenne, la province du Hainaut se distingue par un taux d'activité inférieur à la moyenne européenne.

L'analyse des taux d'activité par classe d'âge montre que le Hainaut se positionne mieux que la région wallonne en ce qui concerne le taux d'activité des 15-24 ans et ce, depuis l'année 2000 ; ce même indicateur a en outre convergé vers le niveau belge en fin de période. Le Hainaut parvient également à se rapprocher du niveau des taux d'activité des 25-34 ans de l'espace belge et se positionne mieux que le reste de l'Union européenne pour cette même classe d'âge. Pour la classe des 55-64 ans, les indicateurs ont été les plus défavorables pour le Hainaut jusqu'en 2003 avant de connaître une hausse substantielle en 2005. Fait symptomatique, le Hainaut était jusqu'en 2003, la région européenne dégageant le plus faible taux d'activité pour cette tranche d'âge.

- *Statistiques DEI*

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) permettent de cerner l'évolution du chômage. Le tableau 2 ci-dessous donne l'évolution des DEI dans les arrondissements hennuyers au cours de la période 1993-2007. Ce n'est qu'à partir de 1999 que le nombre absolu de DEI a amorcé une décroissance dans le Hainaut, la diminution du nombre de DEI étant de 12% au cours de la période 1998-2002 (passant sous la barre des 101.000 unités en 2002). Après une évolution plus défavorable du chômage en Hainaut que dans le reste de la Wallonie, l'embellie amorcée en 1999 était plus importante dans la province que dans le reste de la Wallonie, comme en témoigne l'évolution relative Hainaut/Wallonie dans le tableau 2. On a observé les diminutions relatives les plus favorables à Ath, Mouscron et Tournai.

Néanmoins, les statistiques indiquent une hausse du nombre de chômeurs entre 2003 et 2006. Si cette hausse concerne tous les arrondissements à partir de 2003, les conséquences du retournement de conjoncture s'étaient déjà fait ressentir au niveau du marché du travail dans les arrondissements de Thuin et de Soignies en 2002.

Les premières estimations pour 2007 indiquent une baisse de près de 6% du nombre de DEI en Hainaut. Cette baisse a lieu dans tous les arrondissements et de façon plus importante dans les arrondissements de Mons et Mouscron (- 7,7%).

En termes d'indices, les valeurs présentées dans le tableau de bord indiquent une évolution favorable par rapport à l'espace wallon depuis 1997. Malgré les hausses successives du nombre de chômeurs hennuyers entre 2003 et 2006, l'indice par rapport à la Wallonie s'est encore légèrement amélioré.

Tableau 2 : Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés

	Ath	Mons	Mouscron	Tournai	Charleroi	Soignies	Thuin	Hainaut	Evol. Relative H/W
1993	4.895	21.327	5.030	9.134	36.147	12.718	10.905	100.156	100,0
1994	5.424	23.155	5.534	10.029	38.107	13.512	11.581	107.603	99,3
1995	5.633	23.694	5.517	10.576	39.924	13.560	11.903	110.807	100,2
1996	5.863	24.734	5.506	11.107	39.807	13.678	12.218	112.683	100,3
1997	6.428	25.757	5.296	11.651	40.501	14.289	12.058	115.980	101,9
1998	6.307	25.120	5.040	11.994	40.375	14.009	11.638	114.483	101,5
1999	5.803	24.009	4.845	11.172	39.995	13.182	11.134	110.140	100,6
2000	5.312	22.722	4.724	10.337	39.049	12.374	10.653	105.171	99,3
2001	5.020	22.422	4.543	9.378	38.510	11.977	10.376	102.226	98,7
2002	4.775	22.229	4.275	9.159	37.494	12.393	10.513	100.838	98,4
2003	5.051	23.686	4.665	9.753	40.526	13.045	10.946	107.672	96,9
2004	5.397	24.260	5.101	10.364	42.823	13.744	11.465	113.154	96,1
2005	5.580	25.067	5.386	10.267	43.635	14.065	11.683	115.683	95,9
2006	5.580	25.598	5.426	10.427	45.019	14.635	12.062	118.747	95,8
2007	5.286	23.618	5.009	9.812	42.716	13.801	11.598	111.838	95,7

Source: FOREM (1997-2004 : moyennes annuelles, Service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation).

Les données disponibles quant à la répartition des DEI par niveau d'études sont indicatives du déficit de formation que connaît la province, celle-ci étant bien positionnée pour les DEI ayant suivi des études supérieures, et sa situation étant nettement plus défavorable pour les DEI à faible niveau d'éducation (primaire et secondaire inférieur).

- *Formation*

En se basant sur les données résultant de la nouvelle méthodologie Eurostat et disponibles à partir de 1999, l'on observe que le Hainaut se positionne moins bien que la région wallonne et le Royaume en ce qui concerne la formation dans l'enseignement supérieur. L'écart tend même à se creuser par rapport à la région wallonne depuis 1999. Corrélativement, l'indice de formation inférieure (primaire et cycle secondaire inférieur) indique une sur-représentation de la population active des 25-64 ans qui possèdent au plus une formation inférieure dans la province du Hainaut, par rapport à la région wallonne et au Royaume.

Pour la formation de niveau moyen (cycle secondaire supérieur et postsecondaire non supérieur), l'indice évolue de façon favorable par rapport à l'espace belge tandis que le Hainaut reste stable par rapport à l'espace wallon.

Il subsiste donc un déficit structurel en matière de formation dans la province du Hainaut. Ceci est d'autant plus grave que la province du Hainaut appartient aux régions de l'espace central européen.

En ce qui concerne les entrées en formation du FOREM jusqu'en 2001 (dernière année disponible), l'évolution de l'indice est assez cyclique mais on peut néanmoins constater une amélioration de la situation hennuyère par rapport à l'espace wallon. L'on aurait cependant pu s'attendre à une progression plus importante suite à la mise en œuvre du DOCUP. Néanmoins, étant donné que des actions FSE sont développées sur l'intégralité du territoire wallon, l'existence d'informations comparables pour les autres espaces de référence aiderait à mieux cerner l'incidence réelle des interventions FSE.

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE HENNUYÈRE

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE HENNUYÈRE
--

I. Indicateurs de base : valeurs de base et indices wallons

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Activité économique																										
<i>1.a. Niveau de richesse</i>																										
PIB par habitant en SPA ⁷	N.D.	N.D.	12664	13002	13232	13850	14281	15352	15971	16361	16859	17546	N.D.	N.D.	N.D.	93.0	92.8	91.3	91.4	91.8	91.5	91.4	90.8	91.5	90.7	91.1
PIB par habitant en EUR (prix courants)	12596	13328	14700	14618	14423	15005	15535	16282	16646	16940	17451	18224	18471	91.3	91.4	93.0	92.8	91.3	91.4	91.8	91.5	91.4	90.8	91.5	90.7	91.1
Taux de croissance réelle du PIB ⁸ (%)	-1.1	1.6	1.3	0.7	0.6	2.0	2.4	2.7	0.3	0.0	1.5	2.2	1.6	100.8	99.9	99.3	99.6	98.1	99.8	100.2	99.3	99.8	99.1	100.5	98.9	100.2
Revenu primaire par habitant (EUR)	N.D.	N.D.	12582	12482	12773	13213	13569	14333	14809	14959	14936	15113	N.D.	N.D.	N.D.	90.3	90.0	89.7	89.9	89.5	90.8	90.4	90.2	89.4	N.D.	
Revenu disponible par habitant (EUR)	N.D.	N.D.	13314	13106	13078	13009	12632	12015	11730	11409	11277	11330	N.D.	N.D.	N.D.	94.9	95.4	95.2	95.4	95.8	94.8	95.1	94.8	95.2	95.4	N.D.
Revenu soumis à l'IPP (en % Belgique)	11.2	11.1	11.1	11.0	11.0	10.9	10.8	10.8	10.8	10.8	11.0	N.D.	N.D.	94.2	93.7	93.5	93.5	93.6	93.5	93.5	95.2	95.3	95.6	95.6	N.D.	N.D.
<i>1.b. Structure de l'activité économique</i>																										
Nombre de faillites (en % du total – indice nbre établis.)	10.9	10.7	10.1	10.9	10.2	10.1	10.1	10.4	10.5	9.9	9.7	10.0	N.D.	105.0	104.5	103.3	114.8	104.2	106.4	102.4	105.1	105.6	109.4	103.7	104.6	N.D.
Création de nouveaux établissements (%)	-1.9	1.1	0.3	0.2	0.1	-0.4	1.8	2.3	0.1	-0.3	1.8	0.1	N.D.	99.0	99.8	100.0	99.7	99.9	99.3	100.1	100.1	99.6	100.0	100.1	99.9	N.D.
Nombre d'employeurs - secteur privé (en % pop)	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	N.D.	85.2	85.3	85.3	85.3	85.4	85.2	85.5	85.8	85.8	86.1	86.4	86.4	N.D.
Nombre d'indépendants (% emploi total et indices pop)	17.2	17.6	17.3	17.6	17.3	17.0	16.5	16.0	15.7	15.4	16.4	16.0	16.0	86.2	86.7	86.7	86.4	85.6	85.5	85.1	84.8	84.7	84.5	85.7	85.6	85.3
Evolution du nombre d'indépendants (en %)	0.1	2.0	-1.5	0.8	-0.8	-0.9	-1.9	-1.5	-1.8	-1.5	9.7	-1.4	-1.4%	99.2	100.3	99.8	99.4	98.8	99.5	99.3	99.4	99.7	99.5	101.2	99.6	99.5
Productivité totale (EUR de 1995)	40390	42223	43711	44308	44616	46027	46812	48180	49264	50115	50083	52003	N.D.	96.0	98.3	99.1	100.6	100.8	103.2	104.1	105.4	108.1	109.4	111.1	113.8	N.D.

⁷ calculs propres sur base des Comptes nationaux et régionaux d'EUROSTAT (et ICN, 2007, pour les indices 2005).

⁸ Hainaut, Wallonie et Belgique 1993-1995 : taux de croissance dans la SEC79 (source pour 1995-2004 : EUROSTAT ; chiffre 2005 : ICN, avril 2007).

I. Indicateurs de base : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1.c. Investissement																										
Investissements industriels TVA (% Belgique et indices pop)	6.4	6.6	6.4	7.4	7.1	7.3	7.7	6.6	7.9	8.3	7.4	7.7	N.D.	83.8	84.3	93.7	100.2	92.9	88.7	96.6	75.9	89.9	88.9	81.7	81.1	N.D.
Investissements totaux TVA (% Belgique)	5.3	5.1	5.3	5.4	5.3	5.3	5.4	4.9	5.0	5.2	4.9	4.9	N.D.	85.8	83.0	91.9	93.6	87.5	86.9	90.0	78.1	87.8	91.4	90.0	85.8	N.D.
Investissements/Chiffres d'affaires industriels %	5.1	4.7	5.1	5.9	5.3	5.3	5.8	4.9	5.7	5.4	4.3	4.1	N.D.	91.3	91.5	102.4	112.2	103.8	100.8	109.6	87.9	104.4	99.8	87.8	83.4	N.D.
Investissements/Chiffre d'affaires totaux %	4.7	4.3	4.7	4.9	4.6	4.6	4.8	4.1	4.4	4.4	3.9	3.7	N.D.	94.0	90.6	100.1	103.1	95.2	95.0	98.8	83.7	96.4	100.4	97.8	91.8	N.D.
Investissement total (ICN, hors administration publique, % de la Belgique)	N.D.	N.D.	7.4	7.8	8.0	8.0	7.8	7.5	7.1	7.5	7.7	6.9	N.D.	N.D.	N.D.	87.6	91.9	90.2	88.2	89.1	86.5	85.3	89.0	91.7	85.1	N.D.
Taux d'investissement % (FBCF/VA, hors administration publique)	N.D.	N.D.	18.9	20.3	22.4	22.5	22.6	22.1	20.9	21.1	21.1	19.7	N.D.	N.D.	N.D.	93.5	98.2	98.1	95.8	96.5	94.2	93.0	97.8	100.1	91.9	N.D.
1.d. Tourisme																										
Nombre de nuitées dans le secteur HORECA (% Belgique)	1.2	1.3	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.7	4.9	11.5	12.5	12.6	12.8	13.4	14.0	15.2	15.3	14.7	15.3	15.1	19.2	25.0
Taux d'occupation des infrastructures dans l'HORECA																										
Inv. dans le tourisme TVA (% Belgique, indice emploi)	6.1	6.1	5.1	6.0	5.2	5.5	5.5	5.7	6.9	8.1	8.2	8.3	N.D.	95.7	90.3	82.7	93.6	77.2	81.7	87.9	96.6	101.3	120.2	114.2	110.6	N.D.
Chiffre d'affaires touristique TVA (% Belgique, indice emploi)	5.4	5.3	5.3	5.1	4.9	4.9	5.0	4.9	4.8	5.0	5.1	5.2	N.D.	107.1	104.0	106.8	104.9	104.7	104.6	104.8	105.4	104.8	104.6	103.9	103.4	N.D.
1.e. Degré d'ouverture																										
Exportations industrielles (% Belgique)	4.9	5.3	4.5	4.3	4.4	5.5	5.5	6.0	6.2	5.9	N.D.	N.D.	N.D.	87.6	92.4	82.7	82.4	86.9	96.0	100.7	109.6	113.4	115.5	N.D.	N.D.	N.D.

I. Indicateurs de base : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
2. Potentiel technologique																										
2.a. Propension à innover																										
Nombre d'innovations technologiques - demandeurs	19	43	29	34	65	73	72	47	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	53.0	87.1	80.4	74.4	94.6	100.9	81.2	79.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre d'innovations technologiques - inventeurs ⁹	36	27	19	44	67	55	80	98	73	89	45	N.D.	N.D.	53.0	43.0	27.2	53.2	58.5	47.7	51.1	58.1	48.7	63.3	59.4	N.D.	N.D.
Nombre de brevet dans les hautes technologies - inventeurs ¹⁰	4	4	1	1	3	1	4	3	7	6	2	N.D.	N.D.	84.5	94.0	19.9	27.3	43.3	5.3	15.6	19.3	57.4	53.2	22.0	N.D.	N.D.
Productivité R&D en termes de brevets	0.22	0.16	0.11	0.25	0.39	0.32	0.42	0.51	0.35	0.39	0.41	N.D.	N.D.	70.4	59.1	38.8	78.7	89.9	76.1	85.1	97.9	83.3	93.1	93.4	N.D.	N.D.
2.b. R&D industrielle																										
Intensité R&D industrielle	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.0	N.D.	N.D.	82.5	79.6	77.1	74.4	72.8	70.0	66.9	66.4	65.5	76.5	70.9	N.D.	N.D.
Investissement R&D industriel par hab (en euros)	124	127	139	137	133	136	147	151	161	177	176	186	N.D.	75.3	72.8	70.2	67.7	65.1	62.6	60.0	59.4	58.5	68.0	63.6	62.4	N.D.

⁹ 2003 : chiffre provisoire.¹⁰ 2003 : chiffre provisoire.

I. Indicateurs de base : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON																		
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005						
3. Structures sociales																																
3.a. Population																																
Accroissement de la population (p. mille)	1.3	0.3	-0.7	-0.9	-0.8	-1.5	-1.3	-0.2	0.6	0.7	0.8	1.8	2.4	99.7	99.7	99.8	99.8	99.7	99.7	99.7	99.8	99.8	99.7	99.8	99.8	99.8						
Densité de population (hab / km ²)	339.8	339.9	339.6	339.3	339.1	338.5	338.1	338.0	338.2	338.5	338.8	339.4	340.2	173.5	173.0	172.6	172.3	171.8	171.3	170.7	170.3	169.9	169.5	169.1	168.7	168.3						
Taux de natalité (en pour mille)	11.7	11.1	11.1	11.4	11.4	11.3	11.4	11.8	11.8	11.2	11.1	11.3	11.4	97.7	96.9	98.3	98.0	98.6	98.4	99.6	99.8	101.1	99.9	99.7	100.4	100.4						
3.b. Emploi																																
Nombre de DEI (% Belgique)	19.6	18.8	19.3	19.3	20.2	21.2	21.3	22.1	22.2	20.9	20.4	20.1	19.8	115.9	115.4	116.7	117.1	119.2	120.0	118.5	118.0	116.4	116.9	116.6	115.3	115.9						
Taux de chômage total (EUROSTAT)	14.4	16.0	16.3	15.8	15.9	17.0	16.1	12.0	11.9	12.6	12.6	13.8	14.0	134.9	129.8	133.4	129.3	135.3	131.0	127.8	117.6	120.2	120.0	116.7	115.0	118.6						
Taux d'activité total (EUROSTAT)	44.6	47.2	46.7	47.4	47.5	47.8	48.2	48.5	47.2	47.3	47.8	47.8	49.3	94.1	97.3	96.0	97.5	97.1	97.1	96.6	97.2	95.9	96.5	96.2	95.6	96.5						
Taux d'activité 15-64 ans	55.4	58.9	58.2	59.5	59.8	60.4	61.0	61.0	59.2	59.6	60.3	60.1	61.5	94.1	97.6	96.3	97.8	97.5	97.2	97.2	97.8	96.4	97.2	96.9	96.0	96.5						
Taux d'emploi	48.8	49.5	48.5	49.2	49.6	50.1	51.1	53.6	52.2	52.1	52.6	51.8	52.9	93.7	94.9	93.1	94.4	93.8	94.0	93.2	95.8	94.2	94.9	94.9	94.2	94.3						
3.c. Formation																																
Niveau de formation -%pop active 25 à 59 ans																																
formation supérieure	N.D.	91.2	N.D.	N.D.	23	N.D.	22.0	22.0	21.9					N.D.	86.7	N.D.	N.D.	85.2	N.D.	84.6	88.0	82.3										
formation moyenne	N.D.	26.9	N.D.	N.D.	32	N.D.	32.0	32.0	32.4					N.D.	89.2	N.D.	N.D.	97	N.D.	100.0	100.0	102.2										
formation inférieure	N.D.	51.9	N.D.	N.D.	45	N.D.	46.0	46.0	45.7					N.D.	111.8	N.D.	N.D.	112.5	N.D.	109.5	107.0	109.3										
Enseignement sup. - %pop de 18-25 ans																																
Méthodologie EUROSTAT post-2002																																
Niveau de formation - % pop active 25-64 ans																																
Enseignement supérieur									27.4	28.0	28.7	28.1	29.5	30.9	29.3											90.3	90.0	89.0	87.1	87.2	90.6	84.8
2ème cycle secondaire postsecondaire non supérieur									33.7	35.2	36.3	37.0	37.7	37.3	39.9											102.5	104.4	105.4	104.8	104.4	102.1	106.1
Préprimaire, primaire et premier cycle secondaire									39.0	36.8	35.0	35.0	32.8	31.7	30.8											105.7	104.5	105.1	107.5	109.0	108.4	110.7

I. Indicateurs de base : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
3.d. Indicateurs sociaux																										
Taux de mortalité (en pour mille)	12.0	11.6	11.8	11.8	11.9	11.9	11.8	12.0	11.7	11.9	12.0	11.4	N.D.	105.3	105.5	106.3	106.3	107.2	107.2	106.9	107.7	106.9	107.2	107.1	107.5	N.D.
Accidents de la route (par 1.000 habitants)	4.7	4.5	4.3	4.0	3.8	3.9	3.8	3.6	3.5	3.8	3.9	3.7	3.7	92.7	91.4	98.4	92.1	88.1	88.8	88.3	90.0	87.9	93.7	88.2	89.0	89.7
Tués dans les accidents de la route (% total des décès)	1.4	1.5	1.5	1.1	1.1	1.3	1.1	1.3	1.5	1.3	1.2	1.1	1.1	82.7	77.1	85.0	76.4	70.4	80.5	73.8	83.8	97.9	87.0	88.9	91.3	92.9
Divorces (pour 1.000 habitants)	2.4	2.5	3.6	2.9	2.7	2.7	2.5	2.5	2.7	3.0	2.9	2.9	3.0	103.8	106.6	104.5	103.0	102.8	101.9	100.5	101.2	99.3	105.7	103.1	102.8	104.3
4. Etat de l'environnement																										
4.a. Gestion des déchets																										
Quantité de déchets ménagers collectés (kg/hab) ¹¹	318	318	N.D.	N.D.	518.6	467.4	502.6	478.5	479.8	490.1	492.5	512.4	513.9	95.7	90.4	87.3	N.D.	99.4	88.0	92.6	98.9	94.8	94.9	93.9	94.4	93.9
Capacité des centres d'incinération - % Belgique	11.9	11.3	10.7	10	9.2	8.4	7.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	113.4	104.6	96	91.5	86.7	81.7	76.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
4.b. Qualité de l'environnement																										
Pollution atmosphérique industrielle (estimations)																										
Retombées (mg/m ² .j)	223.4	218.1	168	132.6	117.8	127.7	128.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	92.2	91.8	83.7	87.6	80.4	86.6	81.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
SO ₂ (µg/m ³)	N.D.	11	16.6	19.3	13	11.7	10.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	79.6	103.9	119.8	114.2	113.4	110.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Indice de qualité physico-chimique de l'eau (IQ)	9.5	8.3	8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	153.7	150	147.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Capacités d'épuration - en % Belgique	13	13.2	13.4	13.6	13.1	12.6	12.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	131.9	130.6	131	134.4	133.5	130	128.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

¹¹ Estimation sur base OWD 1997-2001 (2002 : calculs sur base des réponses au « Questionnaire aux communes 1997-2002 », OWD).

I. Indicateurs de base : indices belges et européens

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Activité économique																										
<i>1.a. Niveau de richesse</i>																										
PIB par habitant en SPA ¹²	N.D.	N.D.	68.5	68.4	66.7	67.2	66.7	66.3	66.1	65.4	65.9	65.6	64.8	N.D.	N.D.	75.1	73.7	71.2	71.0	69.9	70.3	70.7	70.3	72.0	72.1	71
PIB par habitant en EUR (prix courants)	68.9	68.0	68.5	68.4	66.7	67.2	66.7	66.3	66.1	65.4	65.9	65.6	64.8	75.8	76.7	81.6	77.6	72.9	72.7	71.8	70.6	70.0	69.1	70.4	70.6	69.7
Taux de croissance réelle du PIB ¹³ (%)	100.3	98.9	99.0	99.5	97.2	100.3	99.1	99.0	99.5	98.5	100.5	99.2	100.6	99.2	98.8	99.0	99.1	98.0	99.1	99.4	98.9	98.4	98.9	100.3	99.9	100.1
Revenu primaire par habitant (EUR)	N.D.	N.D.	79.0	78.5	78.0	78.0	78.1	78.2	77.5	77.6	77.8	77.2	N.D.	N.D.	N.D.	96.1	93.0	90.9	91.1	88.0	88.6	90.7	90.1	86.5	85.4	N.D.
Revenu disponible par habitant (EUR)	N.D.	N.D.	86.1	86.3	86.1	86.3	87.3	87.3	87.0	87.1	87.6	87.9	N.D.	N.D.	N.D.	98.2	95.4	92.4	92.4	89.4	90.2	91.5	89.9	86.3	85.4	N.D.
Revenu soumis à l'IPP (en % Belgique)	87.6	87.1	87.2	86.9	87.0	86.7	86.4	86.9	87.2	87.5	88.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
<i>1.b. Structure de l'activité économique</i>																										
Nombre de faillites (en % du total – indice nbre établis.)	117.8	116.0	110.6	119.8	112.7	113.0	111.7	115.0	115.8	109.6	108.0	110.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Création de nouveaux établissements (%)	98.3	99.6	99.0	99.4	99.5	99.1	100.6	100.4	100.0	99.7	100.9	100.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre d'employeurs - secteur privé (en % pop)	71.7	71.8	71.2	70.8	70.6	70.5	71.1	71.6	71.8	71.9	72.7	73.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre d'indépendants (% emploi total et indices pop)	79.7	80.5	79.2	79.1	77.9	77.5	76.8	76.3	75.8	75.2	76.0	75.4	74.5	81.1	82.2	81.7	82.1	81.7	79.7	78.9	77.2	76.3	74.9	75.7	74.6	73.7
Evolution du nombre d'indépendants (en %)	98.5	100.7	98.2	99.6	98.2	99.1	98.7	99.1	99.1	98.9	100.7	99.0	98.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Productivité totale (EUR de 1995)	86.6	87.9	89.4	90.8	90.3	93.3	93.4	94.0	96.6	97.0	98.1	100.3	N.D.	102.6	104.7	106.4	107.5	108.2	110.9	111.6	112.3	115.0	116.8	118.4	120.2	N.D.

¹² calculs propres sur base des Comptes nationaux et régionaux d'EUROSTAT (et ICN pour les indices 2005).

¹³ Hainaut, Wallonie et Belgique 1993-1995 : taux de croissance dans la SEC79 (source pour 1995-2004 : EUROSTAT 2007 ; chiffre 2005 : ICN, avril 2007).

I. Indicateurs de base : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1.c. Investissement																										
Investissements industriels TVA (% Belgique et indices pop)	50.2	52.1	50.7	58.7	56.7	57.7	61.4	52.6	63.8	67.3	59.6	62.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
Investissements totaux TVA (% Belgique)	41.4	40.3	41.5	42.8	41.8	42.4	42.9	39.5	40.4	42.0	39.6	39.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
Investissements/Chiffres d'affaires industriels %	99.6	102.4	100.9	122.3	115.3	116.8	122.7	110.5	139.8	143.7	121.8	125.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
Investissements/Chiffre d'affaires totaux %	93.8	91.6	95.6	102.1	99.4	99.6	100.9	93.5	102.8	110.7	104.4	104.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
Investissement total (ICN, hors administration publique, % de la Belgique)	N.D.	N.D.	58.3	61.7	63.8	63.8	62.2	60.0	57.4	60.8	62.6	56.2	N.D.	N.D.	N.D.	67.2	69.6	73.8	73.1	70.4	67.7	64.8	66.8	67.9	61.1	N.D.
Taux d'investissement % (FBCF/VA, hors administration publique)	N.D.	N.D.	85.7	91.0	96.9	96.0	94.6	92.0	88.3	95.0	96.8	86.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
1.d. Tourisme																										
Nombre de nuitées dans le secteur HORECA (% Belgique)	9.6	10.2	9.5	9.6	10.0	10.1	10.9	11.0	10.9	11.1	11.0	14.0	18.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
Taux d'occupation des infrastructures dans l'HORECA																										
Inv. dans le tourisme TVA (% Belgique, indice emploi)	85.3	82.7	73.1	86.2	75.2	79.2	76.7	80.9	97.9	114.7	110.5	109.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
Chiffre d'affaires touristique TVA (% Belgique, indice emploi)	75.6	72.3	75.3	72.9	71.1	71.1	70.7	69.2	68.1	71.0	69.1	68.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
1.e. Degré d'ouverture																										
Exportations industrielles (% Belgique)	38.2	41.6	35.8	33.9	35.2	43.9	43.9	47.9	50.0	47.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	

I. Indicateurs de base : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
2. Potentiel technologique																										
2.a. Propension à innover																										
Nombre d'innovations technologiques - demandeurs	25.7	55.0	33.9	40.6	65.1	59.4	59.7	68.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre d'innovations technologiques - inventeurs ¹⁴	32.1	24.9	16.8	36.2	41.9	33.6	43.4	53.3	42.1	49.4	50.6	N.D.	N.D.	32.9	23.0	15.7	32.0	42.4	32.0	41.9	48.4	35.9	44.8	45.5	N.D.	N.D.
Nombre de brevet dans les hautes technologies - inventeurs ¹⁵	25.7	36.9	5.7	8.3	12.6	2.8	11.2	11.2	22.4	17.4	11.4	N.D.	N.D.	31.8	33.4	6.7	5.7	11.3	2.7	11.0	8.4	17.1	15.9	9.5	N.D.	N.D.
Productivité R&D en termes de brevets	57.7	46.5	30.9	71.7	89.4	73.3	95.6	123.6	99.9	99.2	100.0	N.D.	N.D.	52.4	36.6	23.7	50.6	73.3	56.9	75.4	90.7	66.9	78.2	80.6	N.D.	N.D.
2.b. R&D industrielle																										
Intensité R&D industrielle	80.9	79.0	80.8	75.4	71.7	70.1	69.7	66.5	65.4	77.7	78.2	N.D.	N.D.	89.2	91.2	107.2	101.2	85.5	82.5	78.0	65.4	64.9	67.8	64.6	N.D.	N.D.
Investissement R&D industriel par hab (en euros)	55.6	53.5	54.4	50.5	46.8	45.9	45.4	43.2	42.2	49.8	50.5	52.2	N.D.	62.8	62.8	66.3	62.7	57.6	55.8	54.9	52.6	53.2	56.8	56.5	58.5	N.D.

¹⁴ 2003 : chiffres provisoires¹⁵ v. note ¹.

I. Indicateurs de base : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
3. Structures sociales																										
3.a. Population																										
Accroissement de la population (p. mille)	99.7	99.7	99.7	99.7	99.7	99.6	99.6	99.7	99.7	99.6	99.7	99.7	99.7	99.7	99.8	99.6	99.6	99.7	99.6	99.6	99.6	99.6	99.6	99.5	99.6	99.7
Densité de population (hab / km ²)	102.8	102.5	102.2	102.0	101.6	101.3	100.9	100.6	100.3	100.0	99.6	99.4	99.1	292.6	291.9	290.8	289.8	288.8	287.7	286.5	285.4	284.3	283.1	281.7	280.5	279.6
Taux de natalité (en pour mille)	98.2	97.4	98.9	100.2	100.5	101.1	103.1	104.9	106.0	103.6	102.6	101.6	101.1	104.5	101.1	102.9	104.4	105.1	105.0	106.5	108.5	110.8	105.8	104.7	105.3	107.1
3.b. Emploi																										
Nombre de DEI (% Belgique)	153.4	147.8	151.7	152.4	160.3	168.3	170.4	176.9	178.5	168.2	165.3	163.0	161.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Taux de chômage total (EUROSTAT)	172.8	159.8	168.0	166.3	172.8	182.8	187.2	171.4	180.3	168.0	153.7	164.3	166.7	147.7	153.3	163.6	157.1	159.6	170.6	173.1	144.6	158.7	161.5	153.7	168.3	170.7
Taux d'activité total (EUROSTAT)	89.6	93.6	92.1	93.8	93.7	93.7	93.1	92.9	92.0	91.5	92.3	91.0	92.5	N.D.	N.D.	85.0	86.2	86.3	86.3	86.5	86.1	84.0	83.7	84.2	84.2	86.0
Taux d'activité 15-64 ans	90.8	95.4	93.8	95.5	95.4	95.2	94.0	93.7	92.3	92.1	92.8	91.2	92.2	82.6	87.7	86.7	88.2	88.4	88.7	88.9	88.5	85.6	85.7	86.1	85.4	86.6
Taux d'emploi	87.4	88.9	86.4	87.5	87.3	87.3	86.2	88.6	87.1	87.0	88.3	85.9	86.6	81.1	82.8	80.6	81.6	81.7	81.6	82.2	84.7	81.6	81.3	82.0	80.3	81.3
3.c. Formation																										
Niveau de formation -%pop active 25 à 59 ans																										
formation supérieure	N.D.	81.5	N.D.	N.D.	85.2	N.D.	78.6	75.9	75.0					N.D.	102.6	N.D.	N.D.	115	N.D.	104.8	100.0	98.2				
formation moyenne	N.D.	83.8	N.D.	N.D.	94.1	N.D.	100.0	100.0	99.4					N.D.	67.3	N.D.	N.D.	80	N.D.	74.4	74.4	74.5				
formation inférieure	N.D.	123.6	N.D.	N.D.	115.4	N.D.	115.0	117.9	119.6					N.D.	131.6	N.D.	N.D.	112.5	N.D.	127.8	131.4	133.6				
Enseignement sup. - %pop de 18-25 ans	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.					N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.				
Méthodologie EUROSTAT post-2002																										
Niveau de formation - % pop active 25-64 ans																										
Enseignement supérieur										86.1	84.7	84.5	82.0	84.1	85.0	80.0				122.9	117.1	116.5	112.8	114.7	115.2	106.5
2ème cycle secondaire postsecondaire non supérieur										98.4	101.5	102.9	102.8	105.0	102.3	106.0				85.9	83.6	83.7	83.4	84.3	82.5	86.7
Préprimaire, primaire et premier cycle secondaire										114.5	113.9	113.9	117.2	113.1	117.2	120.0				153.7	132.6	122.1	124.1	119.3	120.2	119.0

I. Indicateurs de base : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
3.d. Indicateurs sociaux																										
Taux de mortalité (en pour mille)	113.2	113.7	114.6	114.6	116.7	116.7	115.3	117.1	116.4	116.7	116.5	116.3	N.D.	118.8	117.2	118.0	118.0	121.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Accidents de la route (par 1.000 habitants)	85.7	85.0	86.0	82.6	76.9	77.8	74.4	75.0	75.8	82.2	80.1	79.6	78	140.5	132.3	125.6	118.3	112.0	115.4	111.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Tués dans les accidents de la route (% total des décès)	89.5	89.3	105.2	85.6	83.5	91.8	81.2	89.3	102.9	107.9	116.5	114.3	121.0	108.1	117.1	117.9	95.5	93.8	113.9	93.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Divorces (pour 1.000 habitants)	113.1	113.6	103.5	104.7	102.6	102.3	98.6	96.01	95.93	100.9	94.7	96.1	102	142.8	145.8	195.4	160.1	147.7	144.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
4. Etat de l'environnement																										
4.a. Gestion des déchets																										
Quantité de déchets ménagers collectés (kg/hab) ¹⁶	81.2	73.1	69.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	126.6	128.6	N.D.	81.2	N.D.	N.D.	84.6	84.5	80.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Capacité des centres d'incinération - % Belgique	93.2	89.1	84.6	78.7	72.8	66.8	60.9	N.D.	N.D.	N.D.	93.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
4.b. Qualité de l'environnement																										
Pollution atmosphérique industrielle (estimations)																										
Retombées (mg/m ² .j)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
SO ₂ (µg/m ³)	N.D.	46.3	70	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	46.3	70	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Indice de qualité physico-chimique de l'eau (IQ)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Capacités d'épuration - en % Belgique	102.2	103.5	105.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

¹⁶ Estimation sur base OWD 1997-2001 (2002 : calculs sur base des réponses au « Questionnaire aux communes 1997-2002 », OWD).

INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

II. Indicateurs complémentaires : valeurs de base et indices wallons

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Activité économique																										
Répartition sectorielle de la valeur ajoutée totale (en % et indices pop.)																										
agriculture	2.1	2.2	1.6	1.8	1.6	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.1	1.2	85.2	91.5	81.0	85.0	82.4	81.0	80.5	84.1	85.2	89.5	92.9	88.2	89.6
industrie	26.3	26.6	29.5	28.8	29.0	29.7	28.6	27.9	26.7	25.8	25.9	26.5	25.0	101.2	101.8	107.0	107.7	106.6	107.6	107.1	104.8	103.8	102.8	106.2	105.5	102.3
services marchands	53.6	53.1	51.8	52.2	52.0	51.6	52.3	53.2	54.6	55.0	55.3	55.2	56.1	96.7	96.2	98.3	98.3	98.4	97.8	97.7	98.6	99.4	99.5	101.4	99.0	100.0
services non marchands	18.1	18.2	17.1	17.2	17.4	17.2	17.7	17.5	17.4	18.0	17.6	17.3	17.7	111.7	111.2	96.2	95.4	96.8	96.7	98.0	98.4	97.6	98.5	96.6	96.4	97.6
Sup. agricole utilisée (ha) / nbre d'exploitations	28.1	29.5	30.8	32.1	33.0	34.0	35.1	36.2	37.3	38.8	40.1	41.4	42.6	101	101.4	101.6	101.2	100.2	99.8	99.5	99.3	97.9	96.2	96.9	96.6	96.5
Répartition sectorielle de l'emploi (%)																										
agriculture	2.4	2.5	2.3	2.2	2.2	2.1	2.1	2.0	2.0	1.9	2.2	2.1	N.D.	77.1	78.2	78.0	78.1	78.5	78.5	78.5	78.0	78.6	78.9	82.7	82.6	N.D.
industrie	27.9	27.2	26.4	25.7	24.8	25.1	24.7	24.7	24.3	23.8	23.4	22.6	N.D.	107.9	107.8	107.1	106.1	106.5	106.6	106.8	106.4	106.0	106.4	107.0	105.8	N.D.
dont: sidérurgie	1.9	1.8	1.7	1.6	1.4	1.3	1.2	1.2	1.4	1.3	1.1	1.2	N.D.	129.6	126.2	123.3	122.6	138.3	113.0	110.1	112.2	120.7	125.8	119.5	122.3	N.D.
dont: chimie	1.7	1.6	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	1.7	N.D.	115.8	112.9	123.2	119.5	119.6	121.3	120.0	117.2	112.2	109.9	107.1	100.6	N.D.
dont: secteurs industriels à forte VA	4.5	4.3	4.2	3.9	3.9	4.0	3.9	4.0	3.9	3.8	3.5	3.5	N.D.	129.0	126.9	126.3	124.3	125.4	125.2	126.8	130.5	127.4	127.5	124.2	127.6	N.D.
services marchands	43.4	43.8	44.6	45.4	45.8	45.4	46.1	46.8	47.4	47.3	47.8	49.9	N.D.	96.8	97.0	97.5	98.0	98.8	98.4	98.4	98.7	99.2	98.9	99.0	99.6	N.D.
dont : services aux entreprises	4.6	4.6	5.3	5.4	6.2	6.2	6.0	6.2	6.3	6.3	6.1	6.4	N.D.	88.3	88.1	91.8	90.6	95.0	95.3	93.4	93.7	93.4	92.9	95.6	93.8	N.D.
dont : services financiers	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.3	2.1	2.0	2.0	2.0	N.D.	92.9	95.5	95.5	96.8	97.8	98.8	96.4	104.0	99.0	95.1	94.9	97.7	N.D.
dont : tourisme	3.2	3.5	3.4	3.5	3.5	3.5	3.7	3.8	3.9	4.0	4.1	4.3	N.D.	81.2	82.9	80.1	80.8	81.1	82.0	82.5	82.3	83.7	84.5	86.5	88.3	N.D.
services non marchands	26.2	26.5	26.6	26.7	27.1	27.4	27.1	26.5	26.3	26.9	26.5	25.4	N.D.	100.4	100.3	100.2	100.2	98.7	99.1	99.1	98.8	98.4	98.5	97.9	97.8	N.D.
services (total)	69.6	70.3	71.2	72.1	73.0	72.8	73.2	73.3	73.7	74.2	74.4	75.3	N.D.	98.1	98.2	98.5	98.9	98.8	98.7	98.6	98.8	98.9	98.8	98.6	99.0	N.D.
Nbre d'indép. par catég. d'activité (% emploi tot et indices pop)																										
agriculture	2.2	2.2	2.1	2.0	1.9	1.9	1.8	1.7	1.7	1.6	1.9	1.8	N.D.	73.2	74.3	74.2	74.2	74.1	74.3	74.4	74.2	74.7	74.9	78.0	78.5	N.D.
industries extractives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	N.D.	86.6	89.5	79.7	80.9	78.8	81.0	81.4	77.5	72.5	67.3	72.2	73.2	N.D.
industries manufacturières	2.0	2.0	1.8	1.7	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	N.D.	88.5	88.5	85.7	84.4	83.6	83.0	82.7	82.7	82.0	81.5	84.3	84.5	N.D.
construction	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.3	1.2	N.D.	76.9	76.1	74.5	73.3	72.5	72.8	72.7	72.2	71.8	71.9	74.2	74.6	N.D.
services marchands	11.7	12.0	12.1	12.5	12.3	12.2	11.9	11.6	11.3	11.2	11.7	11.5	N.D.	90.0	90.6	91.2	90.8	89.8	89.6	89.0	88.6	88.6	88.2	88.9	88.5	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Productivités sectorielles (en euros, aux prix de 1995)																										
Agriculture	34143	34053	30594	34498	30875	32763	34610	34051	31383	36657	30580	31850	N.D.	106.4	112.9	103.0	108.3	103.2	101.4	101.1	105.7	106.4	110.5	107.1	104.5	N.D.
Industrie	43235	46168	48807	49504	51514	53565	53021	53134	52770	51881	52260	57339	N.D.	97.1	98.1	99.0	101.1	98.3	99.3	98.9	96.4	96.2	94.2	94.5	97.6	N.D.
services marchands	49344	49687	50734	50371	49304	49188	49748	49935	50340	50826	49641	47988	N.D.	100.7	100.2	100.0	99.8	97.9	97.7	98.0	97.8	98.4	98.1	97.8	97.3	N.D.
services non marchands	28090	28353	28027	28147	27396	27123	28045	28792	28492	28106	27167	28460	N.D.	96.9	96.8	95.1	94.7	96.3	96.0	97.6	97.6	97.5	97.5	96.1	96.5	N.D.
Inv. d'après les déclarations TVA (%Belgique)																										
agriculture	6.8	7.7	8.8	9.8	8.4	9.3	10.9	11.8	8.1	7.5	7.4	8.8	N.D.	73.6	75.8	82.7	81.5	72.7	78.0	83.4	91.7	73.6	71.2	63.1	68.0	N.D.
énergie et eau	2.9	3.5	2.4	3.2	3.9	4.3	4.1	5.2	6.6	10.1	9.3	8.1	N.D.	84.3	88.3	86.2	75.4	72.6	77.6	74.1	50.3	73.6	114.4	111.4	102.6	N.D.
extraction et transfo de minéraux non énerg., chimie	10.7	10.6	10.9	11.1	10.0	12.6	11.8	9.2	12.0	12.1	10.1	10.9	N.D.	95.2	91.5	102.3	112.6	111.2	121.5	109.8	88.8	116.3	72.3	60.2	59.4	N.D.
dont : sidérurgie	13.7	6.7	9.7	23.1	11.1	5.8	14.0	5.9	17.4	39.1	32.6	35.3	N.D.	49.4	23.0	31.9	85.3	43.4	33.8	54.0	33.6	106.5	107.0	89.2	88.0	N.D.
dont : chimie	4.7	6.5	8.4	7.7	9.4	12.1	10.5	8.2	8.3	6.1	5.3	5.9	N.D.	68.2	97.0	117.7	98.9	109.6	141.5	123.7	88.6	106.6	88.6	68.4	64.0	N.D.
transfo. métaux, mécanique de précision	6.9	6.8	5.4	6.7	6.1	5.0	7.0	5.0	6.7	6.9	5.2	8.0	N.D.	110.2	103.1	96.5	110.0	90.4	84.5	121.1	98.0	109.9	132.2	122.3	139.9	N.D.
autres industries	6.0	6.1	7.9	8.3	6.7	6.3	7.9	6.5	6.7	5.8	6.0	5.3	N.D.	65.4	70.9	94.3	99.6	83.7	67.3	88.4	73.9	70.5	80.5	75.5	71.0	N.D.
construction	6.5	7.0	6.4	6.9	8.5	7.7	6.6	6.5	6.9	5.8	6.2	6.3	N.D.	71.5	78.0	76.4	81.9	93.3	85.0	78.1	74.4	80.9	81.5	84.4	83.5	N.D.
commerce, restauration	7.3	6.5	7.1	6.7	6.8	6.8	6.1	6.1	5.7	5.1	5.6	5.3	N.D.	98.6	90.5	97.5	94.8	98.7	101.2	94.2	96.0	92.7	99.1	109.4	97.0	N.D.
transports et communications	1.9	1.8	2.7	2.2	2.4	2.5	2.1	1.6	1.6	1.8	1.6	1.3	N.D.	70.2	73.8	96.8	89.5	82.3	88.9	84.6	44.7	92.4	82.0	81.4	77.5	N.D.
institutions de crédits et d'ass., serv. aux entreprises	2.6	2.5	2.2	2.1	2.1	2.1	2.2	2.1	2.1	2.6	2.6	2.4	N.D.	88.0	82.7	82.8	79.8	82.6	82.8	80.3	80.7	85.3	117.1	121.0	100.3	N.D.
dont : services aux entreprises	6.4	6.6	6.6	5.5	6.0	6.1	5.0	5.0	4.8	5.9	6.0	5.5	N.D.	92.4	87.0	86.2	77.1	95.4	92.2	92.6	94.3	89.4	102.5	124.5	99.0	N.D.
autres services	5.4	6.4	6.4	6.8	5.6	5.6	7.3	8.7	6.6	5.4	5.7	6.5	N.D.	68.2	63.2	73.3	71.6	47.6	47.4	63.0	73.4	70.1	77.3	76.8	83.7	N.D.
Inv d'après l'ICN (de la Belgique)																										
Agriculture	N.D.	N.D.	8.5	8.7	8.9	8.5	9.1	9.2	8.5	8.4	8.1	9.8	N.D.	N.D.	N.D.	83.3	80.1	79.6	74.6	75.2	71.7	74.4	79.7	73.3	77.9	N.D.
Industrie	N.D.	N.D.	8.4	9.6	9.3	10.0	9.9	9.0	9.7	9.7	9.3	8.8	N.D.	N.D.	N.D.	103.7	107.6	101.8	105.9	108.1	96.7	98.8	102.0	108.4	95.1	N.D.
Services marchands	N.D.	N.D.	7.0	7.1	7.5	7.3	7.0	6.9	6.3	6.9	7.2	6.3	N.D.	N.D.	N.D.	82.3	86.0	85.9	81.7	82.7	83.0	80.4	84.6	87.2	81.9	N.D.
Éducation	N.D.	N.D.	8.5	10.2	8.1	9.0	10.2	11.8	8.4	9.9	8.6	10.5	N.D.	N.D.	N.D.	82.2	84.7	80.2	82.3	86.6	90.7	82.8	99.5	79.4	98.3	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de nuitées / emploi dans le secteur touristique	28.0	27.3	26.9	26.9	27.4	26.8	27.7	27.9	26.5	26.4	24.5	28.1	N.D.	15.0	16.0	16.7	17.0	17.8	18.4	19.7	20.0	18.9	19.5	18.6	23.1	N.D.
Capacités dans le secteur HORECA (% Belgique)																										
Emploi dans le secteur touristique / population totale (%)	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3	1.4	N.D.	76.3	77.9	75.2	75.3	75.3	76.2	76.9	76.8	78.0	78.7	81.1	83.0	N.D.
Inv. dans le tourisme TVA (% Belgique, ind. pop)	6.1	6.1	5.1	6.0	5.2	5.5	5.5	5.7	6.9	8.1	8.2	8.3	N.D.	73.0	70.3	62.2	70.5	58.2	62.3	67.6	74.2	79.0	94.6	92.7	91.9	N.D.
Chiffre d'affaires touristique TVA (% Belgique, ind. pop)	5.4	5.3	5.3	5.1	4.9	4.9	5.0	4.9	4.8	5.0	5.1	5.2	N.D.	81.7	81.0	80.4	79.0	78.8	79.7	80.6	81.0	81.7	82.4	84.3	85.8	N.D.
Exportations (% du total – indice population)																										
Alimentation	4.6	4.4	4.9	5.1	5.2	5.8	6.6	5.5	5.6	6.2	N.D.	N.D.	N.D.	41.5	42.6	41.4	40.5	44.4	48.1	59.4	60.7	64.0	73.8	N.D.	N.D.	N.D.
Minerais et métaux	19.9	20.4	24.2	22.9	23.7	24.3	23.6	22.6	21.6	22.9	N.D.	N.D.	N.D.	132.5	141.9	121.2	113.7	120.5	121.3	120.7	139.0	141.5	140.3	N.D.	N.D.	N.D.
Chimie, bois papier	29.7	27.3	29.6	29.0	27.9	29.2	30.6	30.1	27.9	28.5	N.D.	N.D.	N.D.	77.9	76.7	72.3	70.4	71.9	87.6	91.5	101.0	100.2	99.9	N.D.	N.D.	N.D.
Cuir et textiles	8.9	8.4	10.2	12.2	11.5	11.5	11.8	9.3	9.2	9.7	N.D.	N.D.	N.D.	180.3	179.0	184.9	188.2	191.7	200.5	201.7	192.6	199.3	202.6	N.D.	N.D.	N.D.
Machines et appareils	36.9	39.6	31.1	30.8	31.7	29.3	27.4	32.5	35.6	32.7	N.D.	N.D.	N.D.	132.5	141.9	121.2	113.7	120.5	121.3	120.7	139.0	141.5	140.3	N.D.	N.D.	N.D.
Capacités de production d'électricité - 1991 (MW/1.000 hab)	0.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Chemins de fer - 1992 - km de rails/100 km ²																										
lignes totales	13.5	13.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	142.1	141.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
lignes 2 voies et plus	11.1	11.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	153.5	153.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
lignes électrifiées	10.7	10.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	168.9	168.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Autoroutes - km/100 km ²	6.8	6.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	6.9	7.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	138.1	138.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	137.5	144.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Autres routes - km/100 km ²	527.2	524.2	524.2	524.2	524.2	524.2	495.8	495.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	119.8	119.8	119.8	119.8	119.8	119.8	112.4	112.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Canaux navigables - km/100 km ²	4.0	4.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	382.1	382.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Rivières navigables - km/100 km ²	3.2	3.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	187.4	187.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Transport aérien, passagers (pr 1.000 hab)	55.0	27.0	31.8	67.5	164.4	164.4	184.3	199.5	604.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	203.2	111.7	82.9	114.9	149.6	142.7	137.0	146.4	206.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Transport aérien, fret et poste (T/1.000 hab)	47.4	N.D.	N.D.	N.D.	76.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	41.7	N.D.	N.D.	N.D.	6.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON													
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
2. Potentiel technologique																											
Nombre d'innovations par classe technologique																											
nécessités courantes, techniques indust., transports	5.0	10.0	7.0	14.0	13.0	17.0	11.0	10.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	27.9	45.9	53.1	67.0	48.1	62.2	38.7	68.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
chimie	11.0	21.0	13.0	13.0	38.0	43.0	49.0	25.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	122.7	128.6	139.6	111.9	169.7	180.2	124.0	107.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
métallurgie, textiles, papier, constr. fixes, mécanique, éclairage, chauffage, armement, sautage	0.0	5.0	5.0	4.0	7.0	7.0	5.0	8.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	0.0	64.3	58.6	49.2	56.6	46.6	38.3	63.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
physique, électricité	3.0	7.0	4.0	3.0	7.0	6.0	7.0	4.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	96.2	200.0	79.3	59.6	100.7	97.4	91.2	45.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	
3. Structures sociales																											
Structure d'âge (en %)																											
0 à 17 ans	22.2	22.1	22.0	21.9	21.9	21.8	21.8	22.1	21.8	21.9	21.8	21.8	21.7	98.2	98	97.8	97.7	97.8	97.7	97.8	97.8	96.7	97.0	98.4	98.5	98.6	
18 à 25 ans	11.3	11.2	11.0	10.8	10.6	10.3	10.1	10.0	9.8	9.7	9.6	9.6	9.7	101.1	101.3	101.4	101.3	101.1	100.7	100.2	99.9	98.4	98.0	99.1	98.7	98.5	
26 à 64 ans	50.0	50.2	50.3	50.4	50.6	50.7	50.9	50.4	51.2	51.3	51.5	51.6	51.7	99.4	99.5	99.6	99.7	99.7	99.8	100.0	100.1	101.3	101.3	100.3	100.4	100.5	
65 ans et plus	N.D.	N.D.	16.6	16.9	17.0	17.2	17.2	17.5	17.2	17.2	17.1	17.0	17.0	N.D.	N.D.	103.5	103.3	103.2	103.2	103.0	102.8	101.2	101.0	101.9	101.5	101.2	
Taux de chômage des moins de 25 ans*	33.9	37.9	39.1	37.8	39.2	38.8	38.2	29.8	35.3	32.5	38.4	39.9	36.6	119.4	119.2	118.1	121.5	124.4	121.2	116.1	110.8	124.7	122.6	120.8	120.5	115.1	
Taux de chômage des plus de 25 ans*	11.2	12.6	12.8	13.2	12.8	14.6	13.6	10	9	10.4	9.9	10.9	11.3	123.1	118.9	121.9	121.1	123.1	124.8	132	119	115.4	118.2	115.1	112.4	117.7	
Taux de chômage des femmes*	18.3	18.9	19.5	19.5	18.8	20.9	20.3	15.2	14.9	15.1	13.2	16	17	125.3	116.7	121.1	119.6	121.3	123.7	127.7	119.7	127.4	119.8	110.9	116.8	124.1	
Taux de chômage des hommes*	11	13.1	13.2	13.1	13	14.3	13	9.7	9.7	10.8	12.2	12.1	11.6	123.6	122.4	124.5	124.8	127.5	125.4	130	115.5	107.8	120	122.0	114.2	111.5	
Taux de chômage de longue durée	8.9	10.7	11.1	11.1	10.9	12.3	11.3	8.0	7.3	8.0	7.6	7.9	8.7	130.8	125.9	126.2	127.7	130.0	131.5	139.9	122.9	131.0	130.1	131.7	120.8	126.3	
Taux de chômage de longue durée (% tot chômage)	60.7	66.0	67.1	67.1	67.2	68.7	70.3	67.0	61.7	63.5	60.2	57.3	62.6	105.7	105.6	103.9	104.4	105.2	106.0	109.2	104.9	109.3	108.4	112.4	104.7	106.8	

* à partir de 2002 : chiffres dans la nouvelle méthodologie Eurostat.

II. Indicateurs complémentaires : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'activité par classe d'âge																										
15 à 24 ans	36.0	37.4	36.5	34.4	33.5	35.2	32.4	33.2	34.3	32.2	30.6	32.1	35.0	99.7	100.0	101.6	99.7	97.7	98.7	99.7	102.8	103.6	103.5	100.3	99.4	107.0
25 à 34 ans	81.3	84.7	84.1	87.3	85.4	86.7	86.4	85.5	83.5	83.7	84.9	84.2	83.5	95.4	98.4	97.4	100.8	99.5	100.1	100.3	99.9	100.0	99.5	99.9	98.6	97.3
35 à 44 ans	74.4	77.3	78.2	79.9	79.5	79.7	80.2	79.0	77.3	78.1	81.1	78.9	80.3	94.5	96.8	98.0	98.8	98.2	98.7	97.1	96.6	96.4	96.9	97.9	96.0	96.2
45 à 54 ans	59.3	66.3	64.2	65.2	68.6	65.6	65.5	65.7	63.2	65.5	66.0	67.3	69.4	93.2	98.7	94.0	94.9	97.9	93.8	94.0	94.9	91.6	94.2	94.3	94.0	93.9
55 à 64 ans	18.4	21.8	19.3	19.1	18.7	19.4	21.9	24.1	20.7	23.6	24.9	27.1	30.9	80.7	92.5	79.7	80.6	77.8	78.8	84.9	92.0	81.8	87.4	83.3	89.4	91.4
plus de 65 ans	1.0	0.4	0.8	0.5	0.5	0.6	1.7	1.7	1.8	ND	ND	ND	1.9	114.3	53.8	86.7	64.3	50.0	90.9	94.4	100.0	112.5	ND	ND	ND	95.0
DEI par études faites																										
primaire	N.D.	39.5	38.4	N.D.	33.6	32.8	32.4	31.9	31.1	30.2	31.0	30.4	30.2	N.D.	107.6	108.2	N.D.	108.6	109.2	109.7	110.2	109.9	110.2	111.3	112.1	111.0
secondaire inférieur	N.D.	34.5	33.7	N.D.	30.0	30.0	30.4	30.6	30.9	30.9	31.0	30.5	30.5	N.D.	103.0	101.3	N.D.	103.7	104.3	105.0	105.0	105.5	105.9	105.5	105.5	105.6
secondaire supérieur	N.D.	19.3	20.4	N.D.	23.8	24.4	24.9	25.3	25.7	26.1	25.7	25.9	26.0	N.D.	93.4	95.2	N.D.	96.7	96.2	96.0	96.4	97.0	97.4	97.0	97.1	97.3
supérieur	N.D.	4.7	5.5	N.D.	7.5	7.5	6.9	6.7	6.5	6.8	5.8	6.3	6.3	N.D.	67.6	71.7	N.D.	77.0	76.8	74.3	73.3	73.0	73.4	71.0	72.0	73.1
Apprentissage	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1	3.2	3.1	3.1	3.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	87.4	88.2	88.7	88.2	89.2	90.3	88.2	88.6	88.5
autres	N.D.	2.0	2.0	N.D.	2.1	2.2	2.3	2.3	2.6	2.9	3.3	3.8	4.0	N.D.	91.3	92.3	N.D.	88.6	85.3	83.0	79.5	75.9	74.1	74.2	74.7	76.9
Taux de satisfaction des offres d'emploi, en % (Forem)	78.4	82.4	82.8	N.D.	N.D.	75.0	84.5	84.5	83.7	78.6	N.D.	N.D.	N.D.	106.1	109.0	105.1	N.D.	N.D.	102.1	102.3	105.0	102.0	93.2	N.D.	N.D.	N.D.
Forem : nombre d'entrées en formation (% Wallonie)	44.2	41.0	44.7	42.8	45.2	44.1	47.9	45.6	46.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	112.8	105.1	114.8	110.2	116.8	114.1	124.8	119.1	120.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Causes de décès																										
Maladie	93.6	93.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	105.4	105.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Accident	4	4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	101.4	98.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Suicide	2	2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	100.5	93.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Homicide	0.2	0.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	81.6	126.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de voitures (pour 100 hab)	37.2	37.9	38.3	38.6	39.6	40.2	40.8	41.5	41.8	42.1	42.3	42.7	43.0	95.8	95.9	96.0	95.8	96.7	97.0	97.2	97.4	97.3	97.4	97.40	97.28	97.33
Nombre d'abonnés au téléphone	43.2	45.6	46.5	47.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	114.1	113.7	114.3	114.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de mandats d'arrêt (% Belgique)	9	N.D.	10.4	N.D.	9.5	8	N.D.	10	10.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	93.1	N.D.	106.4	N.D.	98.7	87.6	N.D.	98.2	102.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : valeurs de base et indices wallons (suite)

	VALEUR DE BASE HAINAUT													INDICE WALLON												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Grèves																										
Nombre de travailleurs concernés	0.3	0.3	1.2	1.1	0.1	0.5	0.9	1.2	1.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	254.1	140.2	99.7	146.2	36.7	79.0	147.5	189	111.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de journées perdues (1000)	146.2	74.5	62.8	41.2	11.7	14.4	16.3	34.2	29.5	9.6	21.6	35.2	119.2	147.8	180.8	166.6	135.1	134.5	137.4	156.9	138.1	154.7	137.1	135.0	158.3	149.7
Nombre de journées perdues/travailleur concerné	13.2	6.9	15.2	18.8	3.6	5.4	1.7	2.4	2.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	101.9	115.7	197.5	127.1	198.0	120.7	79.4	84.2	120.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
4. Etat de l'environnement																										
Nombre de centres d'incinération	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	128.1	128.4	128.7	129.0	129.3	129.7	130.1	130.5	130.7	131.1			
Nombre de décharges - CE : estimation	10	10	8	8	8	8	9	7	7	8	8	8	8	59.6	62.6	46.8	45.9	46	46.1	50.9	25.0	25.0	25.8	25.0	23.5	23.5
Quantités récoltées dans les parcs à conteneurs (kg/hab/an)	N.D.	45.9	85.8	116.2	151.8	147.5	175.1	185.7	190.2	210.6	219.1	237.8	N.D.	N.D.	80.7	97.0	104.3	104.4	93.8	92.5	93.4	94.5	94.2	94.8	94.2	N.D.
Nombre de parcs à conteneurs ¹⁷	N.D.	17	21	30	35	39	43	45	47	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	45.4	50.9	60.9	63.2	66.0	69.1	67.9	68.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Superficie des réserves naturelles ¹⁸ (ha) - % sup. totale	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	15.6	16.2	16.1	16.4	16.9	16.7	16.4	16.6	16.6	18.0	21.2	21.0	21.4
Superficie boisée (ha) - % sup. tot.	12.9	12.9	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	43.5	43.5	43.5	43.4	43.4	43.5	43.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	46.9	43.6
Nombre de friches industrielles	-	-	1100	-	-	-	1130	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	141.6	N.D.	N.D.	N.D.	142.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de stations d'épuration	32	35	47	59	63	63	64	65	66	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	48.5	49.9	57.1	67	69.8	68.9	64.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

¹⁷ Estimations.¹⁸ Réserves naturelles domaniales, réserves forestières, réserves naturelles agrégées.

II. Indicateurs complémentaires : indices belges et européens

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1. Activité économique																										
Répartition sectorielle de la valeur ajoutée totale (en % et indices pop.)																										
agriculture	113.8	128.2	106.7	116.5	103.1	104.5	106.7	99.7	96.2	107.3	113.1	97.0	108.0	74.6	78.8	58.8	65.2	59.8	58.2	56.4	57.0	53.4	56.7	58.7	51.9	N.D.
industrie	95.7	96.0	104.3	102.8	102.3	107.0	105.5	103.4	102.5	101.2	104.4	108.0	103.9	88.5	90.3	99.9	99.7	101.3	104.4	100.9	98.9	96.7	95.6	97.9	99.4	N.D.
services marchands	93.4	92.7	92.0	92.4	92.3	90.3	90.4	91.5	92.5	92.6	92.1	91.0	92.3	102.1	99.4	92.7	92.4	91.4	90.1	91.0	92.1	93.4	92.9	92.6	92.5	N.D.
services non marchands	135.3	136.0	123.1	123.4	126.4	125.9	128.9	129.8	128.3	128.9	124.9	125.3	126.3	119.8	125.9	144.3	144.6	147.7	147.1	151.1	151.2	151.4	155.2	150.7	149.5	N.D.
Sup. agricole utilisée (ha) / nbre d'exploitations	163.0	163.3	163.9	162.6	160.8	160.6	160.5	160.1	158.7	158.6	158.4	158.2	158.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Répartition sectorielle de l'emploi (%)																										
agriculture	89.7	91.6	82.2	79.2	79.7	79.4	79.7	79.8	81.0	81.2	92.5	92.0	N.D.	52.3	53.4	47.4	45.2	44.9	44.7	45.4	44.0	43.5	43.0	48.1	47.0	N.D.
industrie	102.1	101.9	101.3	100.5	100.5	102.6	102.9	103.3	103.0	103.5	104.4	103.3	N.D.	92.4	92.2	90.3	89.5	88.8	90.0	90.2	91.0	91.5	90.8	91.1	89.3	N.D.
dont: sidérurgie	325.4	316.6	307.4	302.6	311.6	265.7	253.7	255.1	283.1	291.2	241.9	226.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont: chimie	87.9	83.1	99.7	97.8	101.0	107.6	108.9	110.9	107.4	106.9	107.9	100.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont: secteurs industriels à forte VA	100.4	99.4	98.4	93.1	95.1	94.8	95.7	98.2	95.3	96.8	95.0	99.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
services marchands	89.9	89.8	90.5	91.0	91.2	89.8	90.0	89.4	90.2	90.0	90.3	91.8	N.D.	94.9	94.5	93.4	93.9	94.3	92.8	92.6	91.8	92.1	91.8	91.9	93.5	N.D.
dont : services aux entreprises	69.1	67.5	71.8	71.8	75.0	71.7	68.5	67.7	67.4	67.7	69.4	68.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont : services financiers	53.1	53.5	56.7	56.9	57.7	57.9	57.5	61.4	57.8	54.6	55.5	57.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont : tourisme	72.6	75.2	72.5	72.4	73.0	73.2	75.6	74.9	75.2	76.0	78.4	80.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
services non marchands	121.3	121.5	122.3	122.8	121.8	122.8	122.3	124.7	122.9	122.3	119.5	118.4	N.D.	138.2	138.4	151.1	151.3	150.5	152.6	153.5	156.2	154.5	155.7	153.5	152.9	N.D.
services (total)	99.6	99.6	100.2	100.7	100.6	99.9	99.8	99.6	99.7	99.5	98.9	99.3	N.D.	99.6	99.6	100.2	100.7	100.6	99.9	99.8	99.6	99.7	99.5	98.9	99.3	N.D.
Nbre d'indép. par catég. d'activité (% emploi tot et indices pop)																										
agriculture	74.1	76.4	74.9	73.9	74.0	74.1	73.8	73.7	74.0	74.3	77.1	77.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
industries extractives	98.8	103.0	87.6	93.2	92.3	97.3	97.6	92.7	87.6	80.5	86.0	87.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
industries manufacturières	74.4	75.5	71.2	70.5	69.8	69.4	69.7	70.5	69.9	68.7	71.7	71.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
construction	74.5	74.1	71.3	70.6	69.9	71.1	71.0	70.7	69.6	68.1	70.4	69.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
services marchands	82.4	82.9	82.4	82.5	80.9	80.1	79.0	78.2	77.6	77.1	77.1	76.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Productivités sectorielles (en euros, aux prix de 1995)																										
Agriculture	117.4	124.8	116.1	132.3	114.1	117.0	118.5	109.1	104.3	114.4	105.0	100.5	N.D.	144.0	144.7	137.0	151.3	134.1	141.8	145.8	140.9	124.0	156.6	128.4	129.1	N.D.
Industrie	90.5	91.1	92.1	91.9	89.6	92.8	90.8	87.5	87.4	84.7	86.0	89.2	N.D.	112.5	113.0	116.6	118.6	121.7	124.4	121.3	117.6	115.5	114.1	116.0	121.5	N.D.
services marchands	91.3	89.9	90.9	91.3	89.2	89.4	88.9	89.4	90.1	89.1	87.6	85.9	N.D.	103.2	102.8	105.8	104.4	101.7	101.3	102.2	102.4	103.6	103.5	102.7	99.8	N.D.
services non marchands	91.4	91.1	90.0	90.4	91.5	91.2	93.2	90.9	91.7	91.4	89.9	90.8	N.D.	111.9	114.3	104.6	107.1	108.8	109.3	113.6	112.5	114.5	115.5	114.7	116.0	N.D.
Inv. d'après les déclarations TVA (%Belgique)																										
agriculture	53.4	60.5	69.1	77.8	66.5	74.3	86.8	94.4	65.1	60.8	59.6	71.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
énergie et eau	22.4	27.2	19.2	25.1	31.2	34.5	32.8	41.3	53.1	81.6	75.4	65.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
extraction et transfo de minéraux non énerg., chimie	84.2	83.5	85.8	88.0	79.5	100.6	94.4	73.5	96.7	97.3	81.4	88.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont : sidérurgie	107.2	52.7	76.9	182.5	87.9	46.1	112.0	47.6	140.0	315.3	263.8	286.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont : chimie	36.9	51.1	66.1	60.5	74.7	96.5	84.0	66.0	66.7	49.1	42.5	48.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
transfo. métaux, mécanique de précision	53.8	53.1	42.2	53.0	48.4	39.8	55.6	40.2	53.9	55.7	42.1	64.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
autres industries	47.2	47.8	62.3	65.3	53.0	50.5	62.8	52.1	53.9	46.5	48.4	43.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
construction	50.7	54.8	50.6	54.3	67.6	61.3	52.5	52.4	55.6	47.1	50.2	51.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
commerce, restauration	56.9	50.7	56.0	53.1	53.8	54.3	48.7	49.1	45.5	41.2	45.0	43.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
transports et communications	15.0	14.1	21.3	17.5	19.2	19.9	16.7	12.8	12.7	14.9	12.7	10.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
institutions de crédits et d'ass., serv. aux entreprises	20.3	19.7	17.7	16.7	17.0	16.9	17.3	17.0	17.2	20.8	21.0	19.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
dont : services aux entreprises	49.9	51.7	52.4	43.5	47.5	48.6	40.0	40.3	38.9	47.2	48.5	45.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
autres services	42.4	50.1	50.2	53.7	44.4	44.5	58.3	69.8	53.3	43.8	46.3	52.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Inv d'après l'ICN (de la Belgique)																										
Agriculture	N.D.	N.D.	66.7	69.0	70.7	67.8	72.8	73.4	68.1	67.6	65.9	79.8	N.D.	N.D.	N.D.	44.1	44.2	45.8	39.7	42.9	41.2	36.0	38.9	33.6	40.9	N.D.
Industrie	N.D.	N.D.	66.5	76.2	73.5	79.4	78.8	72.0	78.3	78.3	75.6	71.0	N.D.	N.D.	N.D.	82.5	96.4	99.3	102.9	98.9	87.7	91.1	86.7	84.6	72.9	N.D.
Services marchands	N.D.	N.D.	55.0	55.8	59.8	57.8	56.1	55.2	50.5	55.3	58.6	51.4	N.D.	N.D.	N.D.	63.9	62.5	67.7	65.5	63.3	63.0	58.8	62.9	65.5	59.0	N.D.
Éducation	N.D.	N.D.	67.1	80.4	64.1	71.7	81.3	94.2	67.2	80.1	69.7	84.9	N.D.	N.D.	N.D.	38.6	44.6	37.3	45.8	55.4	51.3	32.1	38.1	32.6	41.1	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de nuitées / emploi dans le secteur touristique	17.2	17.6	17.2	17.4	18.0	18.4	19.2	19.5	19.4	19.3	18.4	22.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Capacités dans le secteur HORECA (% Belgique)																										
Emploi dans le secteur touristique / population totale (%)	56.0	58.1	55.4	55.0	55.2	55.2	57.0	56.8	56.5	57.2	59.9	61.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Inv. dans le tourisme TVA (% Belgique, ind. pop)	47.8	48.0	40.5	47.4	41.5	43.7	43.7	45.9	55.4	65.7	66.2	67.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Chiffre d'affaires touristique TVA (% Belgique, ind. pop)	42.4	42.0	41.8	40.1	39.2	39.2	40.3	39.2	38.5	40.6	41.3	42.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Exportations (% du total – indice population)																										
Alimentation	15.0	15.6	15.0	15.2	16.2	22.8	28.1	28.2	29.3	32.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Minerais et métaux	33.4	38.0	38.5	34.9	38.1	52.2	49.5	46.9	51.2	53.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Chimie, bois papier	43.0	42.4	38.3	36.0	35.1	44.3	45.8	49.4	47.1	39.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Cuir et textiles	45.8	48.2	53.6	56.4	54.8	65.1	70.9	65.8	68.0	71.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Machines et appareils	47.4	53.7	37.5	34.1	36.6	40.4	37.5	49.3	54.1	53.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Capacités de production d'électricité - 1991 (MW/1.000 hab)	55.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	50.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Chemins de fer - 1992 - km de rails/100 km ²																										
lignes totales	120.8	119.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	318.4	310.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
lignes 2 voies et plus	132.3	132.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
lignes électrifiées	137.9	137.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Autoroutes - km/100 km ²	124.9	124.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	123.3	131.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	537.1	530.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Autres routes - km/100 km ²	114.6	114.6	114.6	114.6	114.6	114.6	106.4	106.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Canaux navigables - km/100 km ²	141.3	141.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	802.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Rivières navigables - km/100 km ²	146.7	146.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Transport aérien, passagers (pr 1.000 hab)	5.4	2.4	2.5	6.6	10.3	8.9	9.2	9.1	29.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	4.0	N.D.	N.D.	N.D.	4.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Transport aérien, fret et poste (T/1.000 hab)	0.1	N.D.	N.D.	N.D.	1.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	0.0	N.D.	N.D.	N.D.	0.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN													
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
2. Potentiel technologique																											
Nombre d'innovations par classe technologique																											
nécessités courantes, techniques indust., transports	19.5	34.9	28.7	48.1	40.4	41.6	29.4	49.1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
chimie	69.5	121.4	70.2	73.4	189.6	154.9	132.3	164.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
métallurgie, textiles, papier, constr. fixes, mécanique, éclairage, chauffage, armement, sautage	0.0	44.2	42.4	38.6	44.1	32.0	31.7	64.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
physique, électricité	12.6	33.4	12.9	11.3	22.0	18.5	23.0	19.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
3. Structures sociales																											
Structure d'âge (en %)																											
0 à 17 ans	101.9	101.7	101.5	101.5	101.7	101.9	102.3	102.7	102.0	102.7	104.3	104.4	104.3	101.7	102.4	102.7	103.3	104.0	104.7	105.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
18 à 25 ans	102	102.8	103.1	103.4	103.0	102.2	101.0	100.1	98.0	97.0	98.0	98.4	99.1	95.2	96.5	97.5	97.8	97.8	97.5	97.0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
26 à 64 ans	97.1	97	97.0	97.1	97.2	97.4	97.7	97.9	99.3	99.5	98.5	98.8	98.9	97.3	97.3	97.0	96.7	96.4	96.2	96.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
65 ans et plus	105.4	105.7	105.5	105.2	104.8	104.4	103.7	103.0	100.7	100.0	100.4	99.4	98.6	110.4	108.4	108.1	108.1	108.1	108.1	107.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Taux de chômage des moins de 25 ans*	184.2	172.3	178.5	181.7	185.8	188.3	181.9	170.3	207.6	183.6	176.1	188.2	170.2	164.6	175.5	185.3	175.0	187.6	202.1	212.2	185.1	241.8	213.8	238.5	246.3	216.6	
Taux de chômage des plus de 25 ans*	164.7	155.6	162.0	159.0	168.4	180.2	188.9	172.4	166.7	162.5	147.8	188.2	159.2	128.7	132.6	142.2	143.5	140.7	165.9	170.0	138.9	138.5	152.9	139.4	151.4	159.2	
Taux de chômage des femmes*	169.4	152.4	158.5	156.0	163.5	178.6	195.2	174.7	198.7	175.6	148.3	168.4	178.9	155.1	150.0	157.3	157.3	154.1	175.6	186.2	155.1	171.3	171.6	145.1	173.9	186.8	
Taux de chômage des hommes*	177.4	170.1	178.4	174.7	183.1	188.2	180.6	167.2	164.4	161.2	160.5	161.3	152.6	115.8	129.7	140.4	135.1	136.8	160.7	160.5	136.6	147	154.3	162.7	161.3	152.6	
Taux de chômage de longue durée	197.7	182.1	182.8	182.8	192.6	205.3	232.2	211.6	228.6	218.7	205.0	192.3	200.4	184.8	188.9	203.8	203.8	200.0	225.0	262.4	234.5	266.1	239.7	221.6	230.8	253.9	
Taux de chômage de longue durée (% tot chômage)	114.5	113.4	108.6	110.5	110.5	111.7	123.5	123.5	127.3	130.3	132.7	116.9	121.1	-	-	137.5	139.8	136.9	-	154.1	149.5	144.7	156.9	145.1	134.9	151.7	

* à partir de 2002 : chiffres dans la nouvelle méthodologie Eurostat.

II. Indicateurs complémentaires : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'activité par classe d'âge																										
15 à 24 ans	92.7	94.0	95.3	93.0	92.8	95.7	90.8	94.1	96.1	90.2	87.4	90.9	100.0	N.D.	N.D.	68.4	65.9	64.7	67.1	60.7	69.5	72.2	67.8	64.7	67.7	73.4
25 à 34 ans	92.6	96.3	95.7	98.6	96.0	97.6	97.5	96.5	96.2	95.3	97.3	95.5	94.2	N.D.	N.D.	101.6	105.1	102.4	103.6	102.5	102.5	100.6	100.4	101.7	100.5	99.8
35 à 44 ans	92.3	95.3	96.0	97.0	96.7	96.5	93.7	92.3	91.9	92.1	94.6	91.5	92.1	N.D.	N.D.	95.4	97.1	96.5	96.3	96.4	93.2	91.4	92.0	95.1	92.2	93.6
45 à 54 ans	90.8	98.7	92.9	94.3	98.4	92.9	91.6	91.0	87.4	89.7	89.6	88.9	89.0	N.D.	N.D.	83.9	84.9	88.8	84.5	83.7	83.6	80.0	82.3	82.2	83.2	84.8
55 à 64 ans	77.5	88.9	76.4	80.3	77.5	78.2	84.6	88.9	79.9	85.2	86.2	86.9	92.8	N.D.	N.D.	47.6	46.4	44.6	46.5	52.1	59.2	50.1	55.4	56.1	59.7	65.6
plus de 65 ans	123.1	53.8	86.7	60.0	66.7	100.0	106.3	113.3	138.5	ND	ND	ND	95.0	N.D.	N.D.	37.1	N.D.	N.D.	30.3	84.8	51.5	52.9	ND	ND	ND	50.0
DEI par études faites																										
primaire	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
secondaire inférieur	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
secondaire supérieur	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
supérieur	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Apprentissage	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
autres	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Taux de satisfaction des offres d'emploi, en % (Forem)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Forem : nombre d'entrées en formation (% Wallonie)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Causes de décès																										
Maladie	113.1	114	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	117.3	114.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Accident	107.9	102.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	139.6	137.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Suicide	125.7	109.4	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	205.5	77	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Homicide	113	179.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	154.3	224	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de voitures (pour 100 hab)	90.7	90.8	90.6	90.2	91.0	90.9	90.9	90.8	90.4	90.7	91.2	91.3	91.6	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre d'abonnés au téléphone	101.9	101.7	102.8	103.8	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	93.9	99.1	101.1	103.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de mandats d'arrêt (% Belgique)	70.1	N.D.	81.6	N.D.	74.9	63.3	N.D.	80.3	84.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

II. Indicateurs complémentaires : indices belges et européens (suite)

	INDICE BELGE													INDICE EUROPEEN												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Grèves																										
Nombre de travailleurs concernés	54.0	157.8	206.5	155.8	19.5	72.7	221.2	337	112	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de journées perdues (1000)	115.9	137.1	120.2	117.5	105.5	110.3	121.3	112.9	106.4	115.7	109.0	121.2	117.8	N.D.	N.D.	100.5	100.6	100.3	100.2	100.4	100.4	100.5	100.1	100.2	100.5	102.5
Nombre de journées perdues/travailleur concerné	370.4	58.0	252.4	285.8	106.5	137.2	88.7	115.3	96.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
4. Etat de l'environnement																										
Nombre de centres d'incinération	74.6	74.8	75.0	78.9	83.4	83.6	84.0	84.2	84.4	84.7	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de décharges - CE : estimation	97.8	100.6	80.8	82	83.4	81.5	92	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	13.2	13.2	10.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Quantités récoltées dans les parcs à conteneurs (kg/hab/an)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de parcs à conteneurs ¹⁹	21	N.D.	47.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Superficie des réserves naturelles ²⁰ (ha) - % sup. totale	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	15.3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Superficie boisée (ha) - % sup. tot.	64.4	64.5	64.4	64.3	64.3	64.5	64.5	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	64.7	64.7	35.7	35.7	37.5	35.6	35.6	38.0	37.9	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de friches industrielles	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de stations d'épuration	88.6	90.8	109.7	129.5	133.7	130.1	123.2	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

¹⁹ Estimations.²⁰ Réserves naturelles domaniales, réserves forestières, réserves naturelles agrégées.

III. EVALUATION DES IMPACTS DU PHASING OUT

III.1. MODELE ECONOMETRIQUE HENNUYER

Ce chapitre a pour objet la description du modèle économétrique identifiant les jeux d'interrelations caractérisant l'économie hennuyère. Celui-ci a été conçu de manière à permettre une mise en œuvre rapide aux fins de politique économique et particulièrement pour évaluer l'impact du plan de développement. Ce modèle, alors baptisé HELM (Hainaut Economic Lead-in Model), avait été utilisé pour l'estimation de l'impact macro-économique du DOCUP hennuyer lors de la précédente période de programmation.

Le modèle décrit dans les pages qui suivent est à présent baptisé HELM 2. Il reprend le schéma théorique de HELM 1 mais se différencie de celui-ci principalement par la manière dont les équations ont été spécifiées et les scénarios de simulation définis. Alors que les équations du modèle HELM avaient été estimées en niveau, celles du modèle HELM 2 recourent à une spécification avec correction d'erreurs. Cette méthode présente l'avantage de faire la distinction entre les relations de court terme et les relations de long terme. Elle s'avère donc particulièrement utile dans le contexte de l'évaluation des politiques de développement car elle peut permettre l'identification des impacts à long terme de mesures de politique économique qui sont opérées au cours d'une période de temps limitée.

Outre ces changements, le modèle HELM 2 est également estimé sur une période plus longue. Alors que HELM 1 avait été estimé sur une période allant jusqu'en 1993, HELM 2 utilise des séries macro-économiques pour lesquelles on dispose d'observations jusqu'à l'année 2005 au minimum. Ainsi, les données relatives à la première période de programmation ont pu être intégrées dans le modèle, ce qui l'enrichit considérablement par rapport à son prédécesseur par le fait que les relations qui ont été estimées prennent dès lors en compte l'information relative à l'expérience du précédent DOCUP.

- *Les fondements théoriques du modèle*

La principale caractéristique du Hainaut au cours de ces trente dernières années, est d'avoir suivi une trajectoire de développement économique en complète opposition par rapport au processus de croissance observé au niveau européen. L'évaluation de l'impact des politiques de développement régional sur l'économie hennuyère soulève la question de la capacité des actions envisagées à assurer un repositionnement de la province au sein des régions européennes. Si une analyse fine des mesures permet de porter un jugement qualitatif sur leur opportunité et leur impact direct sur les composantes économiques concernées, il subsiste la question de l'impact réel de ces mesures et de leur quantification afin d'en évaluer au mieux l'adéquation et d'en apprécier les effets sur la trajectoire de croissance.

A cette fin, un modèle macro-sectoriel de l'économie hennuyère a été construit. La structure du modèle est d'inspiration kaldorienne en ce sens qu'il prête à l'industrie manufacturière un rôle moteur central dans l'activité économique. La dynamique du progrès technique dans l'industrie est considérée être à la base du processus de développement par les gains de productivité qu'il permet de dégager. Néanmoins, la zone étant une petite économie ouverte, l'essentiel de ces gains de productivité détermine sa compétitivité au sein de l'entité fédérale et, de manière plus cruciale, vis-à-vis de l'extérieur. Cette compétitivité externe reste déterminante en matière industrielle car, malgré les importantes chutes d'emploi observées dans ce type d'activité, les exportations industrielles restent prédominantes dans la balance commerciale et ce particulièrement dans la zone considérée. Dès lors, c'est cette compétitivité externe qui fixe largement le potentiel de croissance au sein de la zone en permettant le développement de l'industrie dont la croissance irrigue les autres secteurs d'activité, soit directement par la demande adressée aux services aux entreprises et aux secteurs fournisseurs de biens intermédiaires, soit indirectement via les revenus générés qui favorisent la consolidation et la diversification des services aux consommateurs.

Le renforcement des services aux consommateurs se traduit également par un appel aux services aux entreprises qui apportent un soutien supplémentaire au potentiel de croissance. Un tel processus de croissance conduit à espérer un coefficient multiplicateur important pour l'industrie. Les effets diffusant de la croissance industrielle sont mis en évidence par l'introduction directe d'une variable industrielle dans plusieurs équations relatives aux autres secteurs.

La référence théorique du modèle repose sur plusieurs « lois » (ou hypothèses) énoncées par Kaldor :

- La première postule que la croissance industrielle constitue le moteur de la croissance globale. Non pas parce que l'industrie représente une part importante de la production totale mais suite aux gains de productivité induits engendrés tant de manière interne au sein de l'industrie que de manière externe dans les autres secteurs.
- Par ailleurs, la croissance de la demande permet à l'industrie de réaliser des gains de productivité, ce qui correspond à une seconde « loi » émise par Kaldor. Ces gains de productivité se concrétisent au travers d'économies d'échelle statiques et dynamiques ou de rendements d'échelle croissants au sens large.
- Enfin, la croissance de la production industrielle est fondamentalement déterminée par la croissance des exportations. La demande à l'exportation est une composante majeure de la demande autonome dans une économie ouverte.
- Comme conséquence de ces différentes hypothèses, un taux de croissance rapide des exportations et de la production tendra à engager un processus cumulatif, c'est-à-dire un cercle vertueux de croissance, au travers du lien entre croissance de la production et croissance de la productivité.

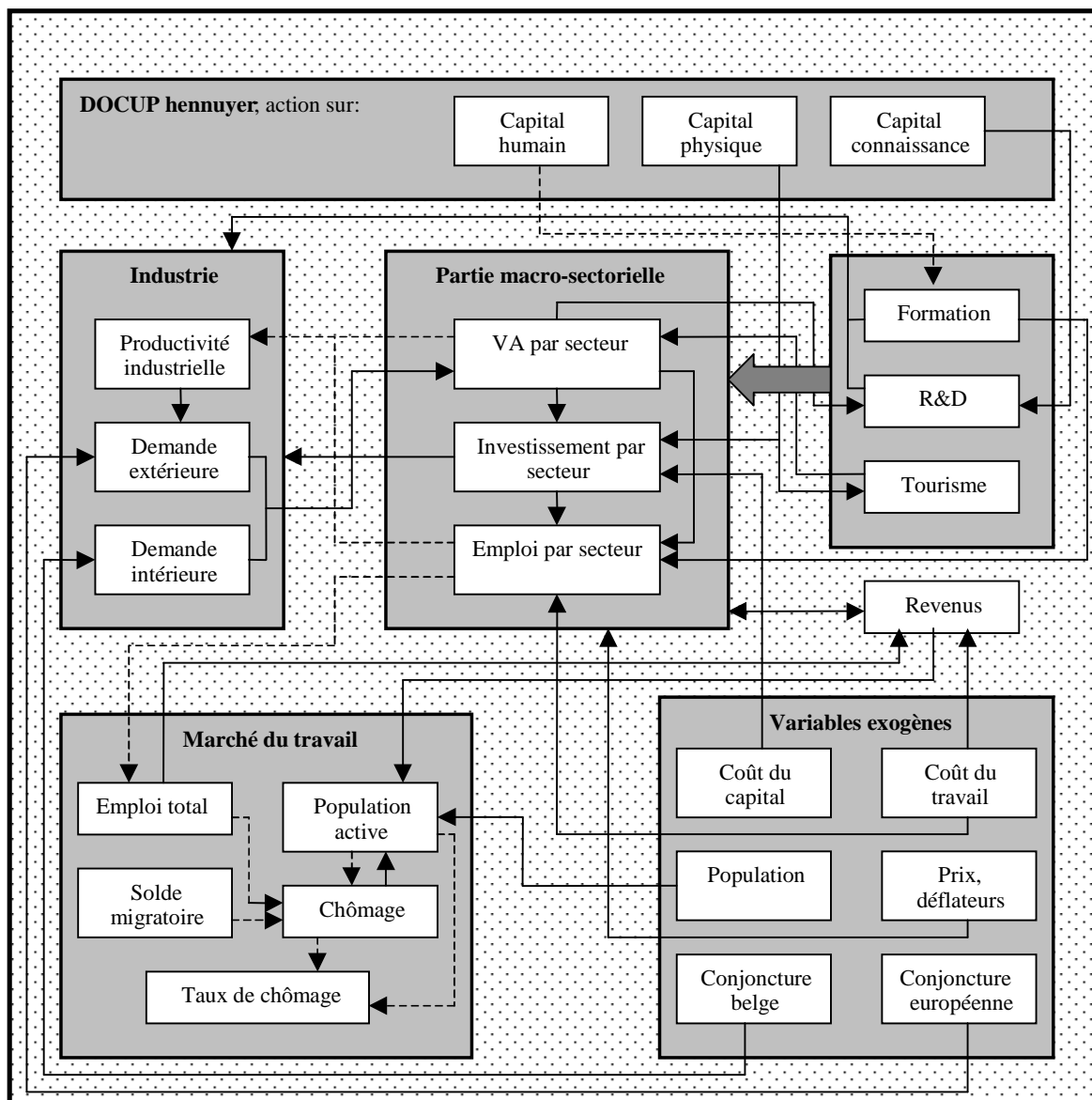
Ces lois mettent en évidence le rôle fondamental joué par le dynamisme industriel dans la croissance économique et, par conséquent, de l'importance de l'expansion de la demande, c'est-à-dire de l'expansion des débouchés. Dans une petite économie ouverte, cette expansion des débouchés est principalement tributaire du développement de ses marchés extérieurs. Les facteurs de compétitivité, eux-mêmes largement dépendants de la productivité, représentent les principaux déterminants de cette demande extérieure.

La dégradation de l'activité économique dans la province a entraîné une diminution des revenus qui handicape le développement des services aux ménages. Dans la mesure où une reprise de l'activité économique est enregistrée, les revenus augmenteront avec pour conséquence un effet d'entraînement sur les services marchands.

Le modèle peut être décrit comme un modèle de causalité circulaire cumulative entre productivité, compétitivité, croissance, et emploi dans lequel on se concentre sur les déterminants physiques de cet enchaînement sans intégrer les composantes de la formation des prix.

Ce modèle kaldorien est cependant étendu en introduisant directement les composantes à la source des gains de productivité : le capital physique, les activités de recherche et développement, le capital humain et le stock de capital en infrastructures publiques. Ces variables représentent des déterminants structurels importants de la compétitivité dynamique de la zone. A la base du modèle, on suppose que le processus de formation de capital total induit par la croissance (perspective de débouchés) et autonome (politiques d'ajustement des structures productives) favorise la croissance de la productivité et ainsi l'existence d'un cercle vicieux de récession ou d'un cercle vertueux de croissance. C'est au travers de ces variables que sera apprécié l'impact du plan de développement quant à sa capacité de stimuler une adaptation structurelle durable du système productif hennuyer. Le schéma ci-dessous synthétise la philosophie d'ensemble du modèle.

Figure 1 : modèle HELM 2 - schéma d'ensemble



- *Le contenu du modèle*

Le manque d'informations régionales désagrégées et la volonté de garder au modèle une grande souplesse de manière à en permettre une exploitation rapide a conduit à en limiter le nombre d'équations. Ainsi comprend-il 22 équations économétriques couvrant 6 secteurs d'activité et 4 grands groupes de variables.

Les 6 secteurs couverts sont respectivement :

- l'agriculture (AG)
- l'énergie (EN)
- l'industrie manufacturière (MAN)
- la construction (CO)
- les services marchands (SM)
- les services non marchands (SNM)

Parmi ces secteurs, l'industrie manufacturière et les services marchands jouent un rôle central dans la conception du modèle.

Les 4 groupes de variables concernent respectivement :

- l'investissement (I)
- l'emploi (E)
- la production (V)
- la demande (V, I, X)

Le concept de capital est, quant à lui, abordé par référence à la notion de capital total qui distingue :

- l'investissement en capital physique
- l'investissement en capital humain
- l'investissement en capital connaissance

Ces jeux d'équations sont complétés par des équations de définition permettant de recomposer les grands agrégats (investissement, emploi et valeur ajoutée) et le processus d'accumulation du stock de capital tant au niveau des secteurs qu'au niveau des différentes catégories du capital total.

Le fonctionnement du modèle recourt à un ensemble d'environ 50 séries annuelles couvrant essentiellement la période 1964-2005. L'estimation de 22 relations économétriques a été réalisée sur la période 1964-2001 et 6 agrégats ont été définis. Les séries ont été calculées à prix constants de 1995. 4 équations ont été en réalité ré-estimées finalement sur une période étendue à 2002 ou 2003, et cela afin d'en améliorer les qualités statistiques (précision et stabilité des coefficients), dont l'une (celle de la valeur ajoutée des services marchands notée VSM) fait exception à la formulation en différences adoptée pour toutes les autres. L'équation de VSM décrit toutefois bien la dynamique de l'activité dans les services marchands puisqu'elle est de forme auto-régressive et comprend des variables explicatives retardées de 1 à 4 ans (v. annexe 2). L'équation de la R&D privée (notée RD) a été réalisée par l'estimation d'un mécanisme de correction d'erreur (à court terme) de l'intensité de R&D (ratio RD sur PIB du Hainaut) autour d'une relation de long terme. Celle-ci relie RD à la R&D publique, au nombre d'étudiants dans l'enseignement universitaire et à l'intensité en R&D dans l'Union Européenne.

Les simulations pour la période 2000-2010 utilisent les dernières données disponibles (généralement 2005 ou 2006).

Dans une petite économie ouverte telle que le Hainaut, les perturbations de l'activité et du contexte économiques peuvent se traduire par des chocs importants. L'estimation des relations entre les diverses variables en est rendue d'autant plus difficile, ces chocs ne pouvant être facilement expliqués par le modèle. Il est dans ce cas nécessaire d'introduire des variables binaires pour tenir compte de ces chocs. L'utilisation de ces variables peut également être rendue nécessaire par une modification importante du mode d'établissement des statistiques utilisées pour constituer les différentes séries (« ruptures »). Il faut remarquer que des variables différentes peuvent être utilisées pour expliquer un même phénomène dans les différentes équations, ce qui s'explique par le fait que les effets peuvent être retardés dans certaines relations ou se manifester de façon différenciée selon les secteurs.

Les équations estimées sont présentées en annexe 2, la définition des variables utilisées et leurs sources sont présentées en annexe 3. La période d'estimation est mentionnée pour chaque équation.

III.2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES MESURES

Afin d'évaluer l'impact des mesures, ces dernières ont été réparties en divers grands blocs en fonction des définitions retenues en matière d'investissement. Par conséquent, l'ensemble des mesures a été considéré comme visant un renforcement du capital total. Les liens entre les mesures du Phasing Out et les différentes catégories de capital sont résumés dans le tableau ci-dessous. Il est important de souligner que sous le vocable « privé » on entend les aides publiques à l'investissement privé et non l'investissement privé lui-même. D'autre part, la répartition des mesures a été effectuée sur base de la catégorie de capital à laquelle elle s'intégrait le mieux (ainsi, par exemple, la mesure « animation économique, assistance PME, promotion de la zone » est reprise dans la R&D publique dans la mesure où elle peut être considérée comme appartenant à la catégorie des innovations organisationnelles).

Tableau 3 : Liens entre les mesures du DOCUP et les catégories de capital total pour la première période de programmation et le Phasing Out

Capital total	Mesures du Phasing Out
Capital physique	
Privé	1.1 – 1.2 – 1.5
Agriculture	3.1 – 3.2 – 3.3
Public	1.3 – 4.2 – 4.3 – 4.4 – 4.6 – 4.7
Tourisme	3.4 – 4.1
Capital humain	5.1 – 5.2 – 5.3 – 5.4 – 6.1 – 6.2
Capital connaissance	
Privé	2.1
Public	1.4 – 2.2 – 2.3 – 2.4 – 2.5 – 4.5

- *Scénarios de simulation*

L'évolution des différentes variables endogènes a été simulée sur base du modèle pour les années 1999 à 2008. La simulation de trois scénarios distincts a été réalisée : celles d'un scénario « avec Phasing Out », d'un scénario avec Phasing Out pour lequel on a retranché les engagements des fonds structurels européens (le scénario de référence), et d'un scénario « sans Phasing Out ».

Le *scénario « avec Phasing Out »* intègre les fonds engagés pour la période durant laquelle le Hainaut bénéficiera de l'Objectif 1. Ce scénario s'inscrit donc dans la continuité des politiques menées au cours des années antérieures, ce qui implique notamment que, contrairement aux autres scénarios de simulation, on n'observera pas de rupture liée à un abandon immédiat des politiques structurelles.

Le *scénario « sans Phasing Out »* permet d'évaluer l'impact global de ce dernier. Les montants totaux sont ici considérés. Les impacts totaux seront obtenus par la comparaison des scénarios « avec Phasing Out » et « sans Phasing Out ». La simulation sans Phasing Out se réfère dès lors à l'hypothèse d'une politique régionale limitée aux seuls montants « hors Phasing Out ». On supprime donc l'impact de toute politique concernée par le Phasing Out, y compris donc les montants engagés par la Région wallonne (cofinancements). Il faut insister sur le fait qu'en procédant de la sorte on supprime des fonds qui auraient sans doute été dépensés sans sa mise en œuvre et qui auraient constitué la poursuite de la politique précédemment menée, mais qui ont été inclus dans la mise en œuvre du Phasing Out.

Enfin, le *scénario de référence* est un scénario intermédiaire dans lequel seul les fonds investis dans le Phasing Out par la Région wallonne ont été pris en compte. Il permettra donc de déduire les impacts

additionnels dégagés par le cofinancement européen des politiques menées dans le cadre du Phasing Out, celui-ci s'élevant à environ 50% des engagements pour chaque catégorie de mesure.

L'impact total attendu du Phasing Out sur un agrégat est obtenu par différence entre les résultats des scénarios « avec Phasing Out » et « sans Phasing Out ». La différence entre les résultats du scénario « avec Phasing Out » et ceux du scénario de référence donne l'impact additionnel que l'on peut attribuer aux fonds structurels européens.

Il est très important d'insister sur l'interprétation à donner à ces résultats. L'impact global donne une estimation de l'effet de l'ensemble des fonds dépensés dans le cadre du Phasing Out, mais il faut garder à l'esprit que, dans la réalité, une partie de ces fonds aurait quand même été dépensée sans le Phasing Out. Le scénario « sans Phasing Out » représente donc, en quelques sortes, un « anti-Phasing Out », c'est-à-dire une situation contrefactuelle qui n'est pas réellement envisageable, mais qui constitue un outil pour l'évaluation de l'impact global des montants dépensés.

Certaines hypothèses de ce scénario sont relativement fortes. Par exemple, le Phasing Out prenant fin en 2007, les hypothèses des différents scénarios sont identiques à partir de 2008, année lors de laquelle il est supposé un arrêt pur et simple des politiques de développement menées jusqu'alors. Cela s'avère peu réaliste dans la mesure où la province du Hainaut a été reconnue au titre de l'Objectif Convergence pour la période 2007-2013.

Il faut également remarquer qu'il serait erroné de comparer les impacts additionnels des fonds communautaires à ceux du scénario « sans Phasing Out » en opérant par simple règle de trois en référence aux montants considérés, les équations du modèle n'étant pas linéaires.

De plus, le scénario « sans Phasing Out » considère des montants inférieurs à ceux qui auraient été dépensés si le Hainaut n'avait plus bénéficié des fonds de l'Objectif 1 après 1999, et introduit donc une rupture de la politique économique menée jusqu'alors et prise en compte par le modèle, ce qui amènera à des résultats nettement plus faibles que ceux obtenus pour les autres scénarios.

Il faudra donc garder l'ensemble de ces aspects à l'esprit pour l'analyse et la compréhension des résultats. L'impact additionnel est celui à considérer avec le plus d'attention, l'impact global donne une estimation de l'effet total du DOCUP, mais doit être interprété avec beaucoup plus de précautions.

Budgets globaux du Phasing Out

Le tableau ci-dessous donne la répartition des engagements pour le Phasing Out sur l'entièreté de la période de programmation 2000-2006 et selon les sept catégories identifiées.

Tableau 4 : Budgets globaux du Phasing Out (2000-2006)

	En milliers d'euros (prix de 1995)		En % des budgets globaux	
	F.P.	F.C.	F.P.	F.C.
Capital physique	276.099	287.107	51	52
Privé	133.663	133.663	25	24
Agriculture	27.098	37.541	5	7
Public	71.925	73.176	13	13
Tourisme	43.413	42.727	8	8
Capital humain	148.645	148.645	28	27
Capital connaissance	115.496	112.464	21	21
Privé	18.399	18.399	3	3
Public	97.097	94.065	18	17
TOTAL	540.240	548.216	100	100

Les mesures ont été réparties en 7 groupes, plus l'assistance technique d'après leurs liens avec les différentes catégories de capital total (capital physique privé / agriculture / public / tourisme, capital humain, capital connaissance privé / public). Nous avons également fait la distinction entre fonds publics et fonds communautaires, les budgets étant pour chaque groupe de mesure répartis entre la Région wallonne et la communauté européenne à concurrence d'environ 50% chacun.

- *Hypothèses*

Pour réaliser les simulations, différentes hypothèses ont été faites quant à l'évolution future des variables exogènes.

En règle générale, celles-ci ont été prolongées avec des projections réalisées au moyen de modèles ARIMA estimés selon la méthode de Box et Jenkins.

Pour un certain nombre d'entre elles, il a été fait usage des prévisions de la Commission Européenne. Au-delà de l'année de la dernière valeur estimée disponible, elles ont également été prolongées avec des ARIMA. En ce qui concerne l'évolution de la conjoncture en Belgique, nous avons utilisé les prévisions de croissance réelle du PIB, réalisées par la BNB et le bureau du Plan.

Une dernière catégorie d'exogènes concerne les variables via lesquelles les engagements du Phasing Out sont injectés dans le modèle. Ces variables prennent des valeurs différentes dans le cadre des différents scénarios selon que l'on en retranche l'entièreté des engagements du Phasing Out (scénario « sans Phasing Out »), que l'on déduise seulement la moitié de ces engagements (scénario de référence) ou que l'on en conserve l'entièreté (scénario « avec Phasing Out »). Les séries qui ont été utilisées lors de l'estimation du modèle sont celles qui incluent, pour chaque année de la période de programmation, les engagements du Phasing Out. Afin de tenir compte des effets de la fin du Phasing Out, les engagements ont été, dans un premier temps, retranchés des séries concernées. Comme pour les autres exogènes, celles-ci ont ensuite fait l'objet d'une projection ARIMA pour les années suivant la dernière observation, après quoi les montants des DOCUP ont été à nouveau rajoutés. En procédant de la sorte, la série concernée suivra donc en principe l'évolution « naturelle » qui devrait être la sienne à la fin de l'actuelle période de programmation, c'est-à-dire au-delà de 2007. Les détails concernant la construction des variables liées à la politique de développement sont décrits ci-après.

- En ce qui concerne le capital physique privé, les effets des aides aux investissements sur les différentes variables endogènes du modèle sont mesurés via la variable « AIDESI ». Dans le scénario « avec Phasing Out », les montants des engagements pour chaque année entre 2000 et 2007 y sont intégrés. Une équation expliquant l'évolution de l'investissement aidé dans laquelle intervient le montant des aides à l'investissement complète l'analyse.
- En matière d'agriculture, les simulations reposent sur l'hypothèse d'un taux d'aide à l'investissement (« TXAG ») différent selon les trois scénarios. Les fluctuations autour du taux d'aide moyen (celui repris dans le scénario de référence) ont été calculées au prorata de la quote part wallonne liée à son cofinancement dans le Phasing Out dans le montant total des dépenses publiques en matière de structures agricoles. La valeur ainsi obtenue est retranchée au taux d'aide moyen pour déterminer le scénario « sans DOCUP ». Dans le cas du scénario « avec DOCUP », c'est la quote part du financement communautaire au Phasing Out dans le total des dépenses publiques en matière de structures agricoles qui est ajoutée au taux d'aide moyen pour obtenir le taux d'aide utilisé dans ce dernier scénario.
- Les montants additionnels investis en capital physique public ont été associés à la variable « IADM ».
- Les montants des engagements relatifs au tourisme ont été intégrés dans la variable ITOUR.
- Pour la formation, il a fallu estimer le nombre de personnes pouvant être formées par année avec les budgets prévus à cet effet dans le cadre du Phasing Out. Cette estimation est en partie basée sur

le rapport d'évaluation à mi-parcours Objectif 3 pour la période 2000-2006 réalisé par ADE. Ce rapport permet notamment de déterminer des coûts moyens par personne formée chaque année pour chaque institution impliquée dans le cadre de l'Objectif 3. En mettant ces données en relation avec les dépenses en matière de formation, on peut obtenir une estimation du nombre d'inscrits dans un cycle de formation du FOREM ou de l'enseignement de promotion sociale en Communauté Française dont la formation est financée par le FSE. Une troisième institution, l'IFPME, dispense également des formations financées dans le cadre de l'objectif 1. Cependant, étant donné l'absence d'information sur le nombre de personnes formées par cet organisme depuis 1994 et l'apparent irréalisme des chiffres concernant le coût des formations dont nous disposions, nous avons préféré l'exclure de l'analyse.

- Les montants des aides à la R&D sont repris dans la variable « AIDESRD » et ceux consacrés à la R&D publique ont été intégrés dans la variable « RDPUB ». Chacune de ces deux variables figurent parmi les variables explicatives de la R&D publique.

III.3. EVALUATION DES IMPACTS

Une analyse par secteur des résultats de simulation est présentée ci-dessous. Elle est centrée principalement sur l'industrie manufacturière et les services marchands. L'analyse porte également sur l'agriculture, les résultats globaux de l'économie hennuyère, la R&D, ainsi que sur le chômage et les revenus. Ces principaux résultats sont synthétisés dans les tableaux et graphiques des prochaines sections. Deux sous-périodes sont considérées : 2000-2004, au cours de laquelle se produisent les premiers effets du Phasing Out et 2004-2008, au cours de laquelle les effets à plus long terme sont constatés.

Il est important de rappeler avant de commencer l'analyse que les résultats obtenus sont des projections fortement tributaires des hypothèses de simulation, et doivent donc être interprétés avec prudence, notamment en ce qui concerne les niveaux futurs des différents agrégats macro-économiques. Les valeurs prévues pour ceux-ci par le modèle économétrique dépendent en effet fortement des hypothèses émises quant à l'évolution future des nombreuses variables exogènes que comprend le modèle (prévisions conditionnelles). Il convient également de rappeler que, dans le cadre de ces simulations, il est supposé qu'il n'existe pas de fonds alternatifs qui se substitueraient à une partie de ceux investis dans le Phasing Out. Néanmoins, les effets de cette hypothèse ne devraient pas se ressentir de manière importante jusqu'à l'horizon 2008 en raison du fait que les effets des mesures se ressentent souvent avec un décalage de deux ans ou plus.

- *Investissement aidé*

La part moins importante qu'occupent les aides à l'investissement dans l'ensemble des fonds consacrés au Phasing Out par rapport à la précédente période de programmation ainsi que la diminution progressive des engagements en la matière entre 2000 et 2006 devraient naturellement conduire à une diminution des investissements aidés tout le long de la période considérée. Comme le montrent les résultats des scénarios représentés dans le graphique ci-dessous, le niveau des investissements aidés tend vers un niveau commun pour chacun des trois scénarios pris en considération dès 2007.

Les hypothèses concernant le montant des aides injectées dans l'économie hennuyère sont reprises dans le tableau suivant. La projection réalisée sur la variable relative aux aides à l'investissement a conduit à supposer que le montant global de celle-ci au cours de la période 2000-2006 sera approximativement égal à **382 millions d'euros** si l'on ne tient pas compte des aides injectées dans le cadre du Phasing Out. Les montants supplémentaires investis dans ce dernier sont de **267 millions d'euros**, dont 50 % proviennent des fonds communautaires.

Tableau 5 : Synthèse des perspectives économiques hennuyères - Modèle HELM 2 - Horizon 2008

		IMPACT ADDITIONNEL							
		HORS PHASING OUT			SANS FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE		AVEC PHASING OUT		IMPACT GLOBAL DU PHASING OUT
		sans politique économique = 0 million			uniquement avec les fonds de la Région wallonne = 540 millions d'euros		= avec l'ensemble des fonds wallons et communautaires = 1088 millions d'euros		(=avec Phasing Out – hors Phasing Out)
		Niveau 1999	Niveau 2008	Taux de croissance annuel moyen de 2000 à 2008 (%)	Niveau 2008	Taux de croissance annuel moyen de 2000 à 2008	Niveau 2008	Taux de croissance annuel moyen de 2000 à 2008	
INVESTISSEMENT CUMULÉ (2000-2008)									
Industrie manufacturière	829	6393	0,14	6491	0,75	6538	0,96	145	
Services marchands	2204	19837	0,32	20617	0,39	21059	0,50	1221	
Total	3763	33270	0,69	34192	0,88	34737	0,99	1467	
VALEUR AJOUTÉE									
Industrie manufacturière	3583	3734	0,46	3792	0,63	3834	0,75	100	
Services marchands	8630	10275	1,58	10436	1,76	10578	1,91	302	
Total	16789	18821	1,01	19072	1,16	19275	1,27	454	
EMPLOI									
Industrie manufacturière	65856	55562	-1,93	56203	-1,81	56731	-1,70	1168	
Services marchands	173768	210929	1,84	216020	2,11	220600	2,35	9671	
Total	377857	410559	0,75	417116	0,93	422752	1,08	12193	
		IMPACT GLOBAL							

Investissement et valeur ajoutée : en millions d'euros et aux prix de 1995.

Les lignes « total » incluent l'ensemble des secteurs de l'économie.

* niveau de 1999 = investissement de l'année 1999 ; niveau de 2008 = investissement cumulé généré.

Les estimations réalisées permettent d'évaluer l'investissement additionnel généré par le Phasing Out à 911 millions d'euros environ pour un coût public supplémentaire de 267 millions. En d'autres termes, une augmentation de 70 % des aides par rapport au scénario sans Phasing Out conduirait à un accroissement de l'investissement aidé de 33 % grosso modo.

Graphique 5 : Impact attendu du Phasing Out sur l'évolution des investissements aidés (en millions d'euros, prix de 1995)

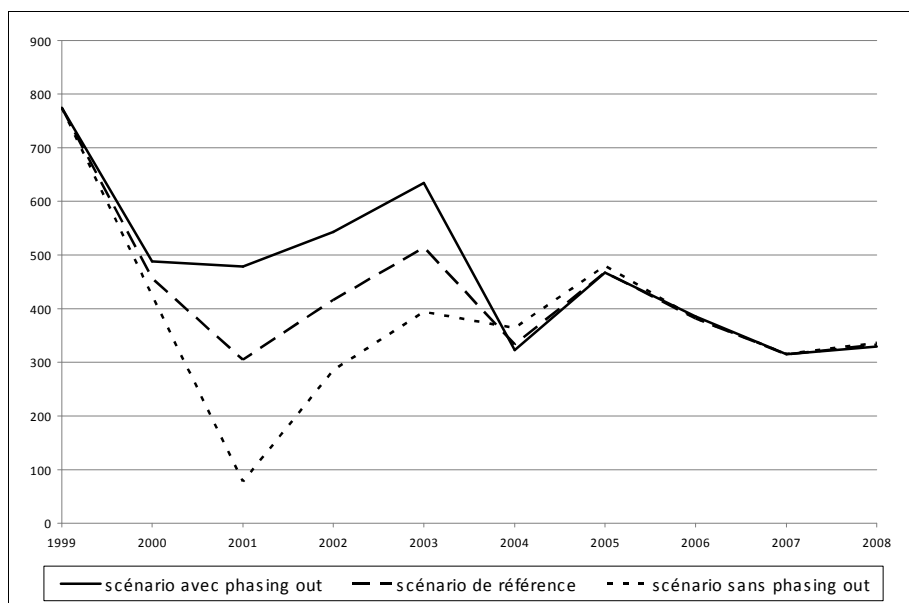


Tableau 6 : Investissements aidés pour la période 2000-2006 (millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Aides Phasing Out	Aides hors Phasing Out	Investissements aidés totaux	Différence en % par rapport au scénario « hors Phasing Out »
Avec Phasing Out	267	382	3634	33,44
Référence	134	382	3189	17,10
Hors Phasing Out	0	382	2723	0,00

- *Industrie manufacturière*

Pour ce secteur d'activité, l'évolution a été très défavorable entre 2000 et 2004, période pendant laquelle, on a observé une chute des investissements de 4,04%, une baisse de l'emploi et une très faible croissance de la valeur ajoutée.

Tableau 7 : Industrie manufacturière - taux de croissance moyens

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements			Emploi		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008
Avec Phasing Out	0,12	1,24	0,75	-4,04	6,01	0,96	-1,05	-2,02	-1,70
Référence	-0,08	1,22	0,63	-3,71	5,25	0,75	-1,31	-1,95	-1,81
Sans Phasing Out	-0,35	1,18	0,46	-3,10	3,47	0,14	-1,60	-1,87	-1,93

La chute des investissements jusqu'en 2004 peut s'expliquer en grande partie par deux facteurs. Le premier est la diminution des fonds consacrés aux aides à l'investissement par rapport à la période de

programmation précédente. Néanmoins, les résultats obtenus lors de l'estimation du modèle indiquent un effet finalement relativement faible des aides sur l'investissement dans l'industrie manufacturière.

Le deuxième élément d'explication est la conjoncture extrêmement défavorable capturée notamment dans l'équation d'investissement par le degré d'utilisation des capacités de production belges et l'accélération de l'activité sectorielle. En dépit du Phasing Out, le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée pour la période 2000-2004 a été très faible, ce qui se répercute au niveau des investissements.

Tableau 8 : Industrie manufacturière - variations par rapport au scénario « avec Phasing Out » (en millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements cumulés			Emploi		
	2000	2004	2008	2000-2004	2005-2008	2000-2008	2000	2004	2008
Avec Phasing Out	3583	3604	3834	3614	2923	6538	66200	62820	56731
Référence	0,00	-0,97	-1,09	-0,52	-0,95	-0,71	0,00	-1,30	-0,93
Sans Phasing Out	0,00	-2,32	-2,60	-1,40	-3,22	-2,21	0,00	-2,78	-2,06

Tableau 9 : Exportations et productivité de l'industrie manufacturière - taux de croissance moyens

Scénario	Exportations			Productivité		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008
Avec Phasing Out	2,08	7,35	5,21	1,18	3,42	2,55
Référence	1,81	7,39	5,08	1,08	2,88	2,20
Sans Phasing Out	1,30	7,39	4,79	0,96	1,51	1,37

Le modèle prévoit une croissance de la valeur ajoutée positive de l'ordre de 1,24% en moyenne annuelle après 2004, et de l'ordre de 0,75% entre 2000 et 2008. Sur cette dernière période, le Phasing Out contribuerait à la croissance de la valeur ajoutée à concurrence d'un gain de 0,29 points de pourcentage. Ce qui conduit à un surplus de 100 millions en 2008. L'évolution de la valeur ajoutée s'explique en grande partie par celle des exportations. Comme le montre le tableau ci-dessus, le Phasing Out influencerait la croissance moyenne de celles-ci au cours de la période 2000-2008 par une augmentation de 0,42 %. Les exportations sont à leur tour influencées par les stocks de capital physique et de capital connaissance, ainsi que par la productivité. Cette dernière dépend aussi fortement des investissements effectués en matière de R&D et, dans une moindre mesure, par la formation de la main-d'œuvre. Sur la période 2000-2008 considérée, le Phasing Out devrait permettre une accélération de la croissance de la productivité en faisant passer le taux de croissance annuel moyen de 1,37 % à 2,55 %. L'accélération de la croissance de la productivité que l'on observe entre 2004 et 2008 peut en grande partie s'expliquer par les effets retardés des dépenses en matière de recherche et développement.

En matière d'emploi, par contre, la tendance observée au cours de ces dernières années, à savoir une diminution récurrente de l'emploi malgré une croissance de la valeur ajoutée, se perpétue dans les projections. Il a néanmoins été estimé que le Phasing Out permettrait de préserver près de 1.170 emplois dans l'industrie manufacturière à l'horizon 2008.

- *Services marchands*

Les simulations du modèle prévoient une hausse des investissements dans les services marchands entre 2000 et 2004, et le maintien de cette croissance jusqu'en 2008 (v. tableau ci-dessous et aussi le graphique plus loin). D'après l'équation de ISM, ceci s'expliquerait par la chute des taux d'intérêt à

partir de 2001 et par les aides à l'investissement prévues par le Phasing Out – auquel le secteur semble d'ailleurs fort sensible.

Tableau 10 : Services marchands - taux de croissance moyens

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements			Emploi		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008
Avec Phasing Out	1,63	1,80	1,91	0,50	0,40	0,50	2,25	1,97	2,35
Référence	1,30	1,86	1,76	-0,06	0,77	0,39	1,81	1,99	2,11
Sans Phasing Out	0,91	1,94	1,58	-0,77	1,36	0,32	1,30	2,01	1,84

Malgré la baisse de l'investissement aidé sur la période 2000-2006, le Phasing Out devrait conserver un impact sur les investissements dans les services marchands et ce, essentiellement au cours de la période 2005-2008 pour laquelle le modèle anticipe que plus de 7 % des investissements réalisés serait à attribuer aux politiques de développement.

Le gain en termes de taux de croissance de la valeur ajoutée jusqu'en 2008 a été évalué à 0,33%. Cela aboutit à une valeur ajoutée additionnelle de 302 millions d'euros la même année par rapport au scénario « sans Phasing Out ». Bien que la valeur ajoutée des services marchands soit largement tributaire, à long terme, de l'évolution de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, elle est caractérisée par une forte croissance, et ce, même lors de la période 2000-2004 (+1,6% par an). Cependant, sans les politiques structurelles, le taux de croissance aurait été de 0,72 points inférieur durant cette période.

Enfin, le Phasing Out permettrait une croissance de l'emploi dans les services marchands supérieure de 0,5 % ($\approx 2,35 - 1,84\%$) par an si l'on considère l'ensemble de la période. La création nette d'emplois aurait été de 9.124 emplois en 2004 et devrait approcher les 9.662 unités en 2008.

Tableau 11 : Services marchands - variations par rapport au scénario « avec Phasing Out » (en millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements cumulés			Emploi		
	2000	2004	2008	2000-2004	2005-2008	2000-2008	2000	2004	2008
Avec Phasing Out	8920	9673	10578	11417	9641	21059	179036	200091	220600
Référence	0,00	-1,61	-1,34	-1,48	-2,82	-2,10	0,00	-2,15	-2,08
Sans Phasing Out	0,00	-3,50	-2,86	-4,57	-7,26	-5,80	0,00	-4,56	-4,38

- *Agriculture*

D'après les dernières estimations, l'effet du Phasing out sur le secteur agricole serait négligeable. En effet, ce secteur ne représente qu'environ 6% des aides structurelles prévues par le Phasing Out (v. tableau des budgets globaux au début de ce chapitre).

Tableau 12 : Agriculture - taux de croissance moyens

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements			Emploi		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008
Avec Phasing Out	0,26	-2,01	-0,98	2,66	-2,06	0,30	-0,85	-1,42	-1,26
Référence	0,26	-2,00	-0,97	2,66	-2,06	0,30	-0,85	-1,42	-1,26
Sans Phasing Out	0,27	-1,98	-0,96	2,66	-2,05	0,31	-0,85	-1,41	-1,26

Celui-ci n'empêchera pas la chute de l'emploi (-1,3% environ en rythme annuel), et de la valeur ajoutée agricoles (-0,98% par an) sur toute la période. De même, le Phasing Out n'aurait pas réellement stimulé un surcroît d'investissement agricole, caractérisé par une croissance très faible (0,30% par an) sur toute la période.

Tableau 13 : Agriculture - variations par rapport au scénario « avec Phasing Out » (en millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements cumulés			Emploi		
	2000	2004	2008	2000-2004	2005-2008	2000-2008	2000	2004	2008
Avec Phasing Out	264	268	242	299	259	558	7761	7435	6922
Référence	0,00	0,02	0,07	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02
Sans Phasing Out	0,00	0,05	0,16	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00	0,03

- *Ensemble des secteurs*

Au niveau de l'économie hennuyère dans son ensemble, le Phasing Out devrait permettre de générer une croissance du PIB additionnelle de 0,26 % en moyenne entre les années 2000 et 2008 amenant ainsi le taux de croissance pour la période à 1,27 %. Le taux de croissance anticipé par le modèle économétrique est certes faible mais s'explique en grande partie par le fait que les projections poursuivent la dynamique peu favorable observée en début de période – avec, rappelons-le, une légère décroissance du PIB en 2002 (cf. le tableau de bord).

Néanmoins, les fonds investis dans le contexte du Phasing Out auraient abouti à un gain de 453 millions d'euros en 2008. De plus, le Phasing Out semble bien avoir amorti la conjoncture défavorable observée entre 2000 et 2004. En effet, selon nos simulations hors Phasing Out, le taux de croissance aurait été assez faible durant cette période (0,28%), alors qu'il a été en réalité supérieur de 0,53 points de pourcentage pour s'établir à 0,81% en moyenne annuelle. Des taux de croissance plus élevés, autour de 1,5% par an, ont été observés pour la période 2004-2008. Pour l'ensemble de la période considérée, la croissance du PIB hennuyer sera principalement la conséquence de la croissance des services marchands.

Tableau 14 : Ensemble des secteurs - taux de croissance moyens

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements			Emploi		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2004-2008	2000-2008
Avec Phasing Out	0,81	1,48	1,27	-0,32	2,10	0,99	0,91	1,03	1,08
Référence	0,57	1,51	1,16	-0,58	2,19	0,88	0,64	1,03	0,93
Sans Phasing Out	0,28	1,54	1,01	-0,87	2,13	0,69	0,32	1,04	0,75

La conjoncture peu favorable entre 2000 et 2004 explique la décroissance des investissements hennuyers durant cette période. Le Phasing Out devrait générer un investissement global de près de 1,5 milliards d'euros entre 2000 et 2008. Comme pour la valeur ajoutée, la croissance des investissements hennuyers serait principalement expliquée par la croissance des investissements dans le secteur des services marchands.

Tableau 15 : Ensemble des secteurs - variations par rapport au scénario « avec Phasing Out » (en millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Valeur ajoutée			Investissements cumulés			Emploi		
	2000	2004	2008	2000-2004	2005-2008	2000-2008	2000	2004	2008
Avec Phasing Out	17199	17905	19275	18773	15964	34737	383775	401649	422752
Référence	0,00	-1,17	-1,06	-1,28	-1,90	-1,57	0,00	-1,35	-1,33
Sans Phasing Out	-0,01	-2,61	-2,35	-3,56	-5,00	-4,22	-0,01	-2,91	-2,88

En termes d'emploi, les projections effectuées au moyen du modèle prévoient une création de 17.900 emplois environ entre 2000 et 2004 et de 39.000 emplois entre 2000 et 2008. Cette année-là, le Hainaut devrait alors compter 422.750 emplois environ parmi lesquels 12.175 (ou 2,88%) seraient à attribuer à la poursuite des politiques de développement dans le cadre du Phasing Out. En outre, le Hainaut devrait connaître une modification dans la répartition sectorielle de l'emploi qui résultera principalement des évolutions prévues au niveau de l'industrie manufacturière et des services marchands et qui se traduira par un glissement de l'emploi de la première vers les seconds. Cette modification de la structure économique de la province devrait être en partie imputée aux politiques régionales, étant donné que celles-ci auront créé plus d'emplois dans les services marchands qu'elles n'en auront sauvegardés dans l'industrie manufacturière (v. aussi les graphiques dans les pages qui suivent).

- *R&D privée*

L'équation dynamique de R&D privée incorpore une relation de long terme la reliant à la R&D publique (RD PUB), au nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur et universitaire et à l'intensité en R&D dans l'Union Européenne. Les résultats des estimations suggèrent que la R&D privée, dans le Hainaut, est surtout influencée par les variations de R&D publique – qui ne produiraient leurs effets qu'après 4-5 ans – et le nombre de jeunes universitaires – traduisant bien évidemment l'influence mutuelle « naturelle » positive entre enseignement (cf. la formation des futurs chercheurs) et recherche.

Tableau 16 : R&D privée : taux de croissance annuel moyen et variations par rapport au scénario « avec Phasing Out » (en millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Taux de croissance moyens (%)			Investissements en R&D cumulés		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000-2004	2005-2008	2000-2008
Avec Phasing Out	4,35	9,01	7,42	1155	1598	2500
Référence	4,11	6,73	6,03	-0,58	-10,57	-5,95
Sans Phasing Out	3,80	2,25	3,36	-1,29	-30,02	-16,75

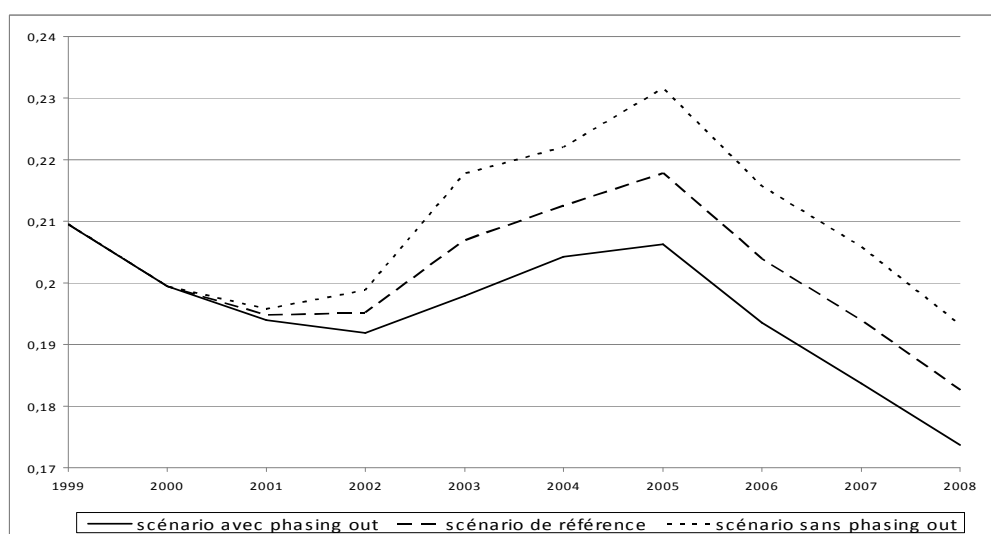
L'impact attendu du Phasing Out – au travers notamment de l'effet direct de RD PUB – sur la R&D privée dans le Hainaut a été évalué à environ 419 millions d'euros (prix de 1995), soit 16,75% du total des dépenses R&D effectuées entre 2000 et 2008. Il importe également de tenir compte du fait que les impacts des mesures sont fortement retardés dans le temps, ce qui a pour conséquence que les investissements en R&D privée qu'elles sont supposées générer seront répartis de manière inégale sur la période considérée. Les simulations suggèrent ainsi une forte accélération des investissements en R&D en fin de période, les impacts cumulés du Phasing Out étant de +30% environ pour la période 2005-2008.

- *Taux de chômage et revenus*

L'effet du Phasing Out sur le taux de chômage reste difficile à évaluer. En effet, les projections présentées ci-dessous doivent être nuancées car elles sont fortement tributaires des hypothèses concernant des exogènes telles que l'évolution de l'emploi frontalier ou de la population hennuyère. En outre, le taux de chômage utilisé dans le cadre du modèle est une estimation basée sur des informations ponctuelles concernant le nombre de navetteurs.

Nous pouvons toutefois remarquer au graphique ci-dessous que malgré la remontée du chômage entre 2003 et 2005, les simulations prévoient, une baisse significative du chômage dès 2006 dans le Hainaut. Si l'évolution jusqu'en 2008 du taux de chômage reste en réalité incertaine, le modèle estimé confirme l'impact favorable du Phasing Out : le taux de chômage serait supérieur au minimum de 2 points de pourcentage pour les années 2003 à 2008 s'il n'y avait pas de Phasing Out.

Graphique 6 : Impact attendu du Phasing Out sur le taux de chômage



Les effets du Phasing Out sur les revenus soumis à l'IPP ont également été évalués lors des simulations. Celles-ci montrent que le Phasing Out devrait générer un gain de croissance de 0,25 % par an, ce qui représente une création nette de revenus réels, à l'horizon 2008 de 326 millions d'euros au prix de 1995 – soit environ 381 millions euros de 2004.¹

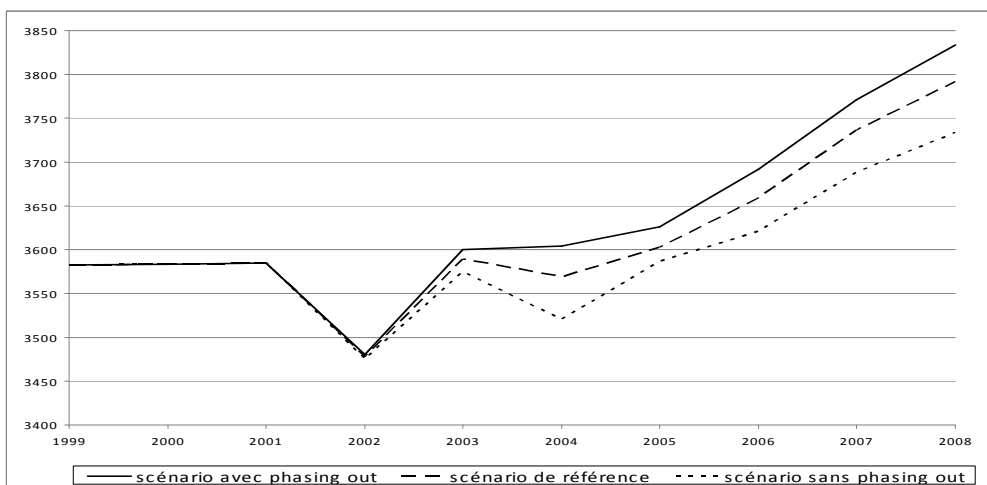
Tableau 17 : Revenus - Taux de croissance moyens et variation par rapport au scénario avec Phasing Out (en millions d'euros, prix de 1995)

Scénario	Taux de croissance moyens (%)			Variation par rapport au scénario « Phasing Out »		
	2000-2004	2004-2008	2000-2008	2000	2004	2008
Avec Phasing Out	2,33	1,36	2,05	11327	12709	13594
Référence	2,17	1,29	1,92	0,00	-0,76	-1,10
Sans Phasing Out	1,98	1,21	1,77	0,00	-1,68	-2,40

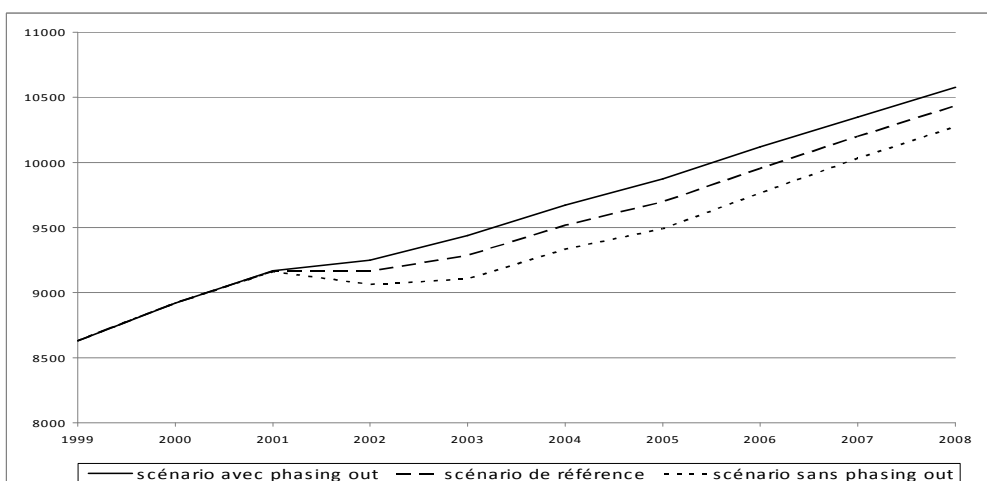
¹ Déflateur utilisé: l'indice des prix à la consommation (source : ICN).

Graphique 7 : Effets attendus du Phasing Out sur l'évolution de la valeur ajoutée (en millions d'euros, prix de 1995)

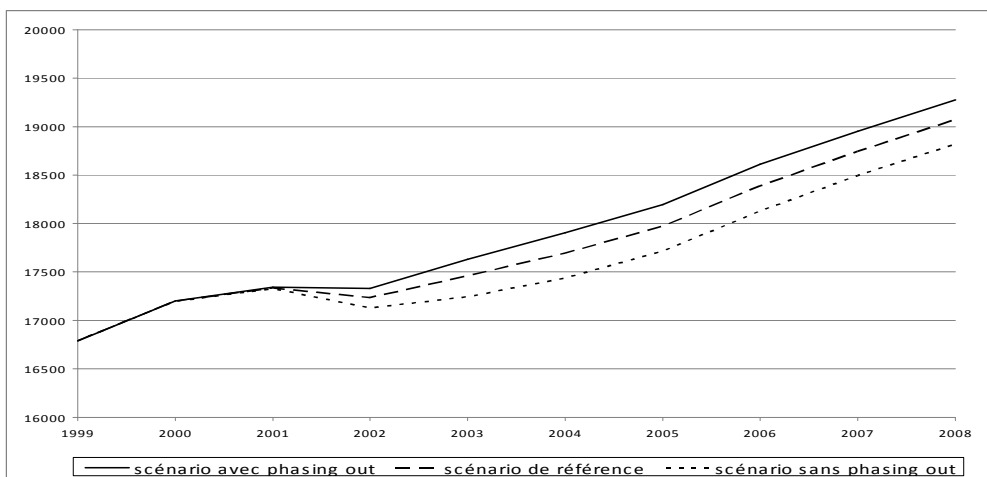
VA de l'industrie manufacturière



VA des services marchands

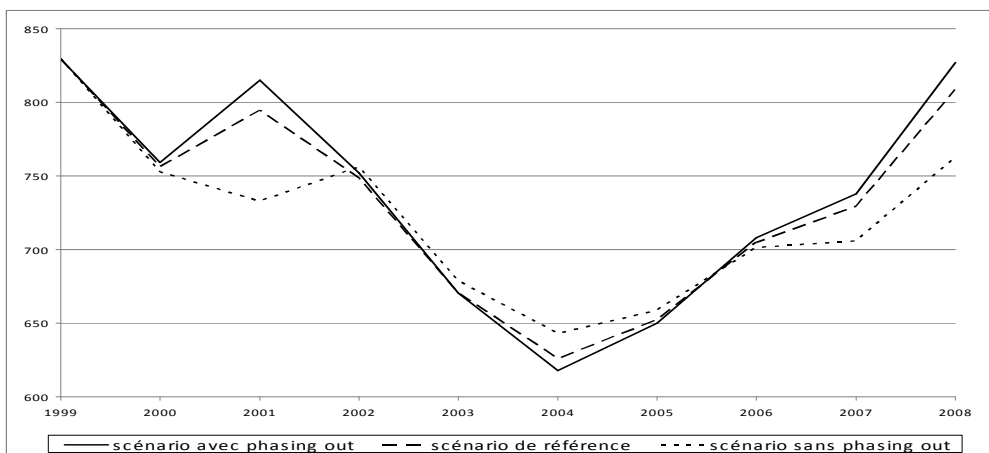


PIB du Hainaut

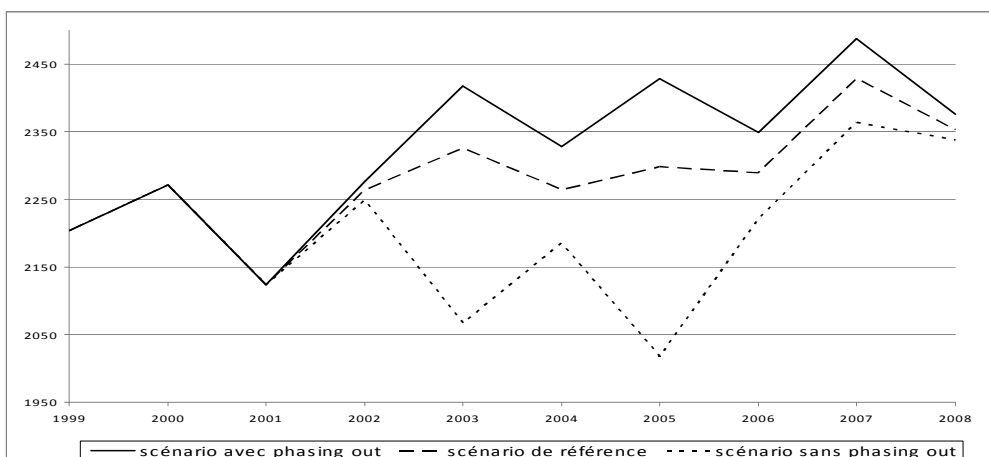


Graphique 8 : Effets attendus du Phasing Out sur l'évolution des investissements (en millions d'euros, prix de 1995)

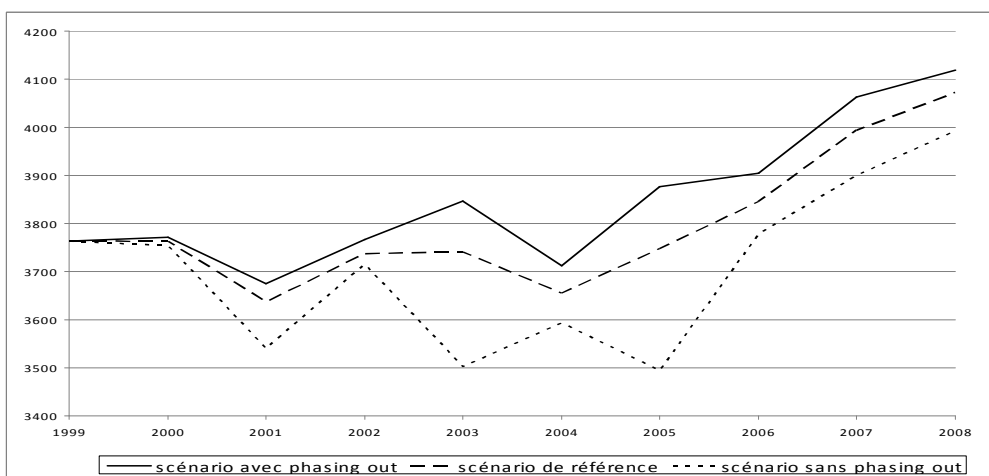
Investissements : Industrie manufacturière



Investissements : Services marchands

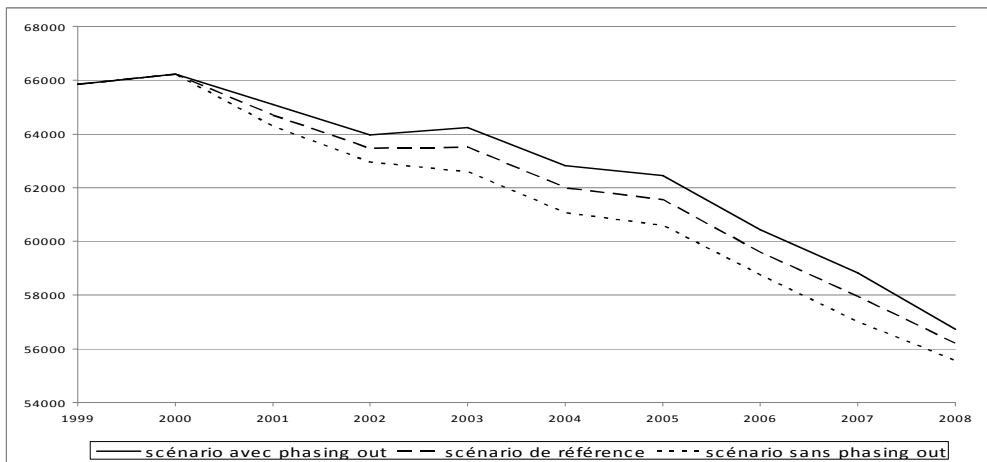


Investissements totaux

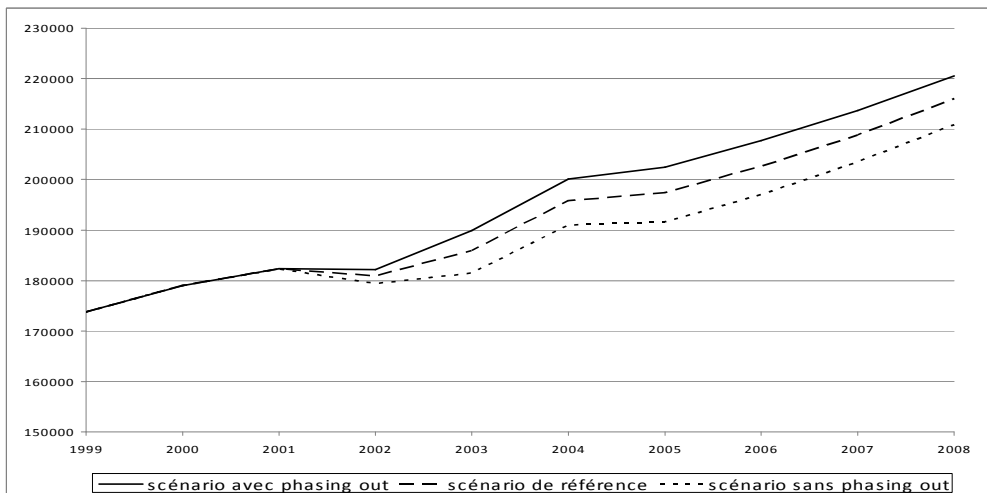


Graphique 9 : Effets attendus du Phasing Out sur l'évolution de l'emploi

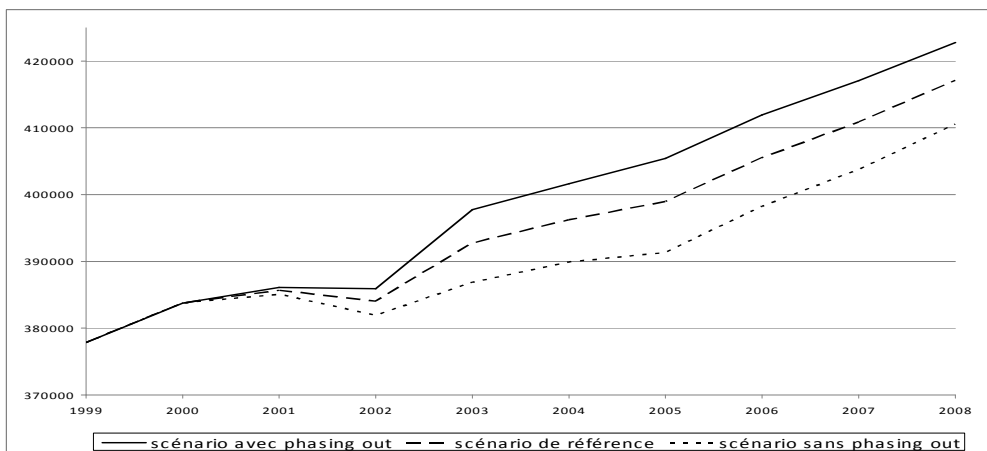
Emploi dans l'industrie manufacturière



Emploi dans les services marchands



Emploi total



IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Sur base des résultats du **modèle économétrique**, les perspectives d'évolution liées à la mise en œuvre du Phasing Out au cours de la période 2000-2008 peuvent être résumées comme suit aux principaux niveaux d'analyse :

Le processus d'accumulation du capital – Au niveau de l'investissement total, la Phasing Out devrait permettre de générer un investissement supplémentaire de 1,5 milliard d'euros environ, correspondant à un gain de croissance annuel moyen de 0,26%. Les gains de croissance de l'investissement manufacturier se réaliseront essentiellement au cours de la période 2004-2008, pour laquelle le modèle laisse par ailleurs entrevoir une évolution plus favorable de la conjoncture. Le gain de croissance moyen de l'investissement dans les services marchands sera de 0,18 % par an entre 2000 et 2008, ce qui devrait engendrer un investissement supplémentaire de 1.221 millions d'euros environ. En matière de dépenses de R&D, le Phasing Out permettra de générer un investissement supplémentaire de 419 millions d'euros jusqu'en 2008, la majeure partie des gains étant prévue pour la deuxième sous-période (2004-2008) au cours de laquelle ils s'élèveront à 410 millions. L'évolution de la R&D devrait alors déterminer très favorablement celle de la productivité dans l'industrie manufacturière entre 2005 et 2008. En d'autres termes, la compétitivité dynamique – par opposition à la « compétitivité-coût » statique – de l'économie hennuyère devrait s'améliorer sensiblement d'ici 2008.

Développement de l'emploi et évolution du taux de chômage – L'effet sur l'emploi total devrait être de 12.175 emplois environ en 2008. Le Phasing Out devrait permettre d'amortir la chute de l'emploi manufacturier de 1.170 emplois environ à l'horizon 2008. Il permettra ainsi de limiter la baisse de l'emploi manufacturier à -1,70 % par an en moyenne, à comparer à une perte de 1,93 % par an dans un contexte « hors Phasing Out ». Par ailleurs, le Phasing Out devrait permettre le gain de 9.671 emplois dans les services marchands entre 2000 et 2008. La croissance de l'emploi dans les services marchands serait ainsi portée à 2,35% par an entre moyenne entre 2000 et 2008. Ce résultat est à comparer à la croissance de 1,84% par an qui serait obtenue dans le scénario « sans Phasing Out ». En conséquence, le taux de chômage devrait se réduire de 2 points en 2008 par rapport à un scénario dans lequel les politiques régionales du Phasing Out n'auraient pas été mises en oeuvre.

Création de richesse – Le surplus de croissance réelle moyen est estimé à 0,26% par an pour le PIB au cours de la période 2000-2008. La croissance moyenne annuelle du PIB du Hainaut a ainsi été estimée à 1,27% environ pour cette période. Le Phasing Out aurait en outre bien amorti les faiblesses conjoncturelles en début de période: selon nos simulations, le PIB du Hainaut aurait cru de 0,28% par an, en moyenne entre 2000 et 2004, en l'absence de politiques régionales structurelles alors que l'on a finalement observé une croissance moyenne de 0,81% par an. En termes de valeur ajoutée totale générée, on aboutit à un gain de 453 millions d'euros en 2008. En ce qui concerne la valeur ajoutée manufacturière, les gains sont de 0,29% par an pour l'ensemble de la période considérée, ce qui conduit à un surplus de valeur ajoutée de 100 millions en 2008. En matière de valeur ajoutée dans les services marchands, les gains de croissance moyens sont de 0,33% par an mais ils se produisent essentiellement entre 2000 et 2004. Cela se traduit par une valeur ajoutée additionnelle générée de 302 millions d'euros en 2008, soit presque trois quarts du gain total généré pour l'économie hennuyère. Concernant les revenus, le Phasing Out permettra un gain annuel de croissance de 0,25% pour la période 2000-2008, ce qui représente un surplus de 326 millions euros aux prix de 1995 – soit environ 381 millions d'euros de 2004.

Agriculture – En ce qui concerne l'agriculture, le Phasing Out ne devrait avoir que très peu d'effets puisque nos simulations n'ont détecté aucune différence significative parmi les scénarios avec ou sans politiques régionales, que cela soit en termes d'investissement ou d'emploi.

La mise à jour des séries jusqu'en 2005 a permis de confirmer les conclusions émises dans le rapport précédent. De plus, les effets du Phasing Out ont été réévalués positivement de manière plus certaine. En 2008, les gains en termes d'emploi total étaient ainsi évalués à 10.800, alors que, actuellement le

modèle suggère une création de 12.175 emplois pour cette même année. De même, le gain au niveau de la valeur ajoutée totale générée en 2008 était anticipé à 379 millions d'euros selon les anciennes prévisions, alors qu'il est évalué à 453 millions d'euros selon les prévisions actuelles. Pour la R&D, l'impact additionnel dû au Phasing Out jusqu'en 2008 a été réévalué de 337 à 419 millions d'euros. Concernant l'investissement et le taux de chômage, les estimations restent similaires. Seul le gain en termes de revenu se voit diminuer en 2008 de 350 à 326 millions d'euros au prix de 1995. Cette dernière estimation du revenu semble toutefois plus cohérente lorsque les valeurs estimées obtenues sont comparées avec celles du PIB.

ANNEXE 1 : SOURCES STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD

I. Indicateurs de base

Indicateur	Source	Valeur de base	Facteur de pondération
1. Activité économique			
PIB par habitant	ICN - calculs propres - EUROSTAT	PIB au prix du marché (en euros/hab, prix de 1995)	Population
Taux de croissance réel du PIB	ICN - calculs propres - EUROSTAT	PIB à prix constants en t (croissance en %)	PIB à prix constants en t-1
Revenu primaire par habitant	ICN - calculs propres	Revenu primaire (en euros par habitant)	Population
Revenu disponible par habitant	ICN - calculs propres	Revenu disponible (en euros par habitant)	Population
Revenu soumis à l'IPP	INS	Revenu total net imposable (en % Belgique)	Population
Nombre de faillites	INS	Nbre de faillites (en % total)	Nombre d'établissements
Création de nouveaux établissements	ONSS	Nbre établ. en t (croissance en %)	Nombre d'établissements en t-1
Nombre d'employeurs - secteur privé	ONSS	Nbre d'employeurs (en % de la pop)	Population
Nombre d'indépendants	INASTI - EUROSTAT	Nbre d' indép. (en % de l'emploi total)	Population
Evolution du nombre d'indépendants	INASTI	Nbre d' indép. en t (croissance en %)	Nombre d'indépendants en t-1
Productivité totale	ONSS - INASTI - ICN - OCDE - calculs propres	PIB au prix du marché (en euros/personne occupée, prix de 1995)	Emploi
Investissements industriels TVA	INS	Dépenses d'inv. indust. TVA (en % Belgique)	Population
Investissements totaux TVA	INS	Dépenses d'inv. TVA (en % Belgique)	Population
Investissements industriels / chiffre d'affaires industriel (TVA)	INS	Dépenses d'inv. indust. TVA (en % du CA industriel)	Chiffre d'affaires industriel
Investissements totaux / chiffre d'affaires total (TVA)	INS	Dépenses d'inv. TVA (en % du CA)	Chiffre d'affaires
Investissements totaux (hors adm. pub.)	ICN - OCDE - calculs propres	Dépenses d'inv. ICN (en % Belgique)	Population
Taux d'investissement (hors adm. pub.)	ICN - calculs propres	Dépenses d'inv. ICN (en % de la VA hors adm. pub.)	VA hors adm. pub.
Nombre de nuitées dans le secteur HORECA	INS	Nbre nuitées/an (en % Belgique)	Population
Taux d'occupation des infrastructures dans l'HORECA	INS - EUROSTAT	Nuitées (/capacités)	Capacités
Inv. TVA dans le secteur du tourisme	INS	Dépenses d'inv. TVA dans le tourisme (en % Belgique)	Emploi dans le secteur touristique
Chiffre d'affaires touristique TVA	INS	Chiffre d'affaires touristique TVA (en % Belgique)	Emploi dans le secteur touristique
Exportations industrielles	BNB	Export. ind. (en % Belgique)	Population
2. Potentiel technologique			
Nombre d'innovations technologiques (demandeurs et inventeurs)	Office européen des brevets - EUROSTAT	Nombre de brevets	Population
Nombre de brevets dans les hautes technologies - inventeurs	Office européen des brevets - EUROSTAT	Nombre de brevets dans les hautes technologies	Population
Productivité R&D en termes de brevets (estimations)	EUROSTAT - SSTC - calculs propres	Nombre de brevets (nbre de brevets / millions d'euros investis)	Investissements R&D industrielle
Intensité R&D industrielle (estimations)	SSTC - EUROSTAT - calculs propres	Dépenses R&D industrielle (en % PIB)	PIB
Investissement R&D industriel par hab (estimations)	SSTC - EUROSTAT - calculs propres	Dépenses R&D industrielle (en euros/hab.)	Population
3. Structures sociales			
Accroissement de la population	INS - EUROSTAT	Population en t (taux de croissance, en pour mille)	Population en t-1

Indicateur	Source	Valeur de base	Facteur de pondération
Densité de population	INS - EUROSTAT	Nbre habitants (hab/ km ²)	Superficie
Taux de natalité	INS - EUROSTAT	Nbre de naissances (pour 1.000 hab)	Population
Taux de chômage total	EUROSTAT	Nbre de chômeurs (en % pop active)	Population active
Nombre de Demandeurs d'Emploi Indemnisés (D.E.I.)	Forem	Nbre de D.E.I. (en % Belgique)	Population
Taux d'activité (définition d'Eurostat)	EUROSTAT	Pop active (en % de la pop âgée de plus de 14 ans)	pop âgée de plus de 14 ans
Taux d'activité (définition de la RW)	Région wallonne	Pop active (en % de la pop âgée entre 15 et 64 ans)	pop âgée entre 15 et 64 ans
Taux d'emploi	EUROSTAT	Pop act. occupée (en % pop tot)	Population
Niveau de formation	EUROSTAT	Nbre de personnes ayant une formation sup, moy, inf. (en % pop active de 25 à 59 ans)	Population active de 25 à 59 ans
Enseignement supérieur	EUROSTAT - Com. Française - Fondation Universitaire – INS	Nbre d'inscrits dans l'enseig. sup. (en % pop de 18 à 25 ans)	Population de 18 à 25 ans
Taux de mortalité	INS - EUROSTAT	Nbre de décès (pour 1.000 hab)	Population
Accidents de la route (avec au moins blessés)	INS - EUROSTAT	Nbre d'acc. route (pour 1.000 hab)	Population
Tués dans les accidents de la route	INS - EUROSTAT	Nbre tués ds les acc. route (en % décès)	Population
Divorces	INS - EUROSTAT	Nbre de divorces (pour 1.000 hab)	Population
4. Etat de l'environnement			
Quantité de déchets ménagers collectés	DGRNE - EUROSTAT - IBGE - OVAM	Déchets ménagers collectés (en kg/hab/an)	Population
Capacité des centres d'incinération	DGRNE - IBGE -OVAM	Cap. des centres d'incinération (en % Belgique)	Population
Pollution atmosph. industrielle : retombées	DGRNE	Moyenne annuelle, en mg/m ² .j	Moyenne espace de référence
Pollution atmosph. industrielle : SO ₂	DGRNE - OCDE	Moyenne annuelle, en µg/m ³	Moyenne espace de référence
Indice de qualité physico-chimique de l'eau	DGRNE	Indice IQ (moyenne)	Indice IQ espace de référence
Capacités d'épuration	DGRNE - VMM	Cap. d'épuration (en % Belgique)	Population

II. Indicateurs complémentaires

Indicateur	Source	Valeur de base	Facteur de pondération
1. Activité économique			
Répartition sectorielle de la valeur ajoutée totale	ICN - EUROSTAT - calculs propres	VA au prix de base sectorielles (en % du total)	Valeur ajoutée totale
Sup. agricole utilisée / nbre d'exploitations	INS	Sup agricole utilisée (par exploitation)	Nombre d'exploitations
Répartition sectorielle de l'emploi total	ONSS - INASTI – OCDE – calculs propres	Emploi par secteur (en % emploi total)	Emploi total
Nombre d'indépendants par catégorie d'activité	INASTI	Nbre indép. par cat. d'activité (en % de l'emploi total)	Population
Productivités sectorielles	ICN - ONSS - INASTI - OCDE - calculs propres	VA sectorielles par personne occupée (en millions FB)	Emploi sectoriel
Inv. sectoriel d'après les déclarations TVA	INS	Dépenses d'inv. sectorielles TVA (en % Belgique)	Population
Inv. Sectoriel d'après l'ICN	ICN - OCDE - calculs propres	Dépenses d'inv. ICN (en % Belgique)	Population
Nombre de nuitées / emploi dans le secteur touristique	INS - ONSS - INASTI -	Nombre de nuitées (/ empl. Tourisme)	Emploi dans le secteur touristique
Capacités dans le secteur HORECA	INS - EUROSTAT	Nbre places/jour (en % Belgique)	Population
Emploi dans le secteur touristique	ONSS - INASTI	Emploi touristique (en % pop totale)	Population
Inv. dans le tourisme TVA	INS	Dép. d'inv. tourisme (en % Belgique)	Population
Chiffre d'affaires touristique TVA	INS	CA touristique (en % Belgique)	Population
Exportations sectorielles	BNB	Exportations sectorielles (en % du total)	Population
Capacités de production d'électricité	EUROSTAT	Cap. de production (en MW/1.000 hab)	Population
Chemins de fer	EUROSTAT	Km rails (pour 100 km ²)	Superficie
Autoroutes	EUROSTAT	Km autoroutes (pour 100 km ²)	Superficie
Autres routes	EUROSTAT	Km routes (pour 100 km ²)	Superficie
Canaux navigables	EUROSTAT	Km canaux (pour 100 km ²)	Superficie
Rivières navigables	EUROSTAT	Km rivières (pour 100 km ²)	Superficie
Transport aérien, passagers	EUROSTAT, INS, MET, sites Internet des aéroports belges.	Nbre passagers (pr 1.000 hab)	Population
Transport aérien, fret et poste	EUROSTAT, INS, MET	En tonnes (pr 1000 hab)	Population
2. Potentiel technologique			
Nombre d'innovations par classe technologique	Office européen des brevets	Nombre de brevets par classe technol.	Population
3. Structures sociales			
Structure d'âge	EUROSTAT	Population par classe d'âge (en % pop.)	Population
Taux de chômage des moins de 25 ans	EUROSTAT	Nbre chômeurs < 25 ans (en % pop active < 25 ans)	Population active de moins de 25 ans
Taux de chômage des plus de 25 ans	EUROSTAT	Nbre chômeurs > 25 ans (en % pop active > 25 ans)	Population active de plus de 25 ans
Taux de chômage des femmes	EUROSTAT	Nbre de femmes au chômage (en % pop active féminine)	Population active féminine
Taux de chômage des hommes	EUROSTAT	Nbre d'hommes au chômage (en % pop active masculine)	Population active masculine
Taux de chômage de longue durée	EUROSTAT	Nbre de chômeurs de longue durée (en % pop active)	Population active
Taux de chômage de longue durée	EUROSTAT	Nbre de chômeurs de longue durée (en % total chômeurs)	Nombre de chômeurs
Taux d'activité par classe d'âge	EUROSTAT	Pop. active par classe d'âge (en % pop)	Population
DEI par études faites	Forem	Nbre de DEI par niveau d'études faites (en % du total)	Nbre de DEI

Indicateur	Source	Valeur de base	Facteur de pondération
Taux de satisfaction des offres d'emploi	Forem	Nbre d'offres satisfaites (en % offres reçues)	Nbre d'offre reçues
Forem : nbre d'entrées en formation	Forem	Nbre d'entrées en formation (en % Wallonie)	Population
Causes de décès	INS - EUROSTAT	Nbre décès, par cause (en % décès)	Population
Nombre de voitures	INS - EUROSTAT	Nbre de voitures (pour 100 hab)	Population
Nombre d'abonnés au téléphone	INS - EUROSTAT	Nbre d'abonnés au téléphone (en % pop.)	Population
Nombre de mandats d'arrêt	Ministère de la Justice	Nbre de mandats d'arrêt (en % Belgique)	Population
Grèves : nbre de travailleurs concernés	INS	Nbre de travailleurs concernés (en % emploi salarié)	Emploi salarié
Grèves : nbre de journées perdues	INS	Nbre de journées perdues (en % emploi salarié)	Emploi salarié
Grèves : nbre de journées perdues/travailleur concerné	INS	Nbre journées perdues (/travail. Concern.)	Nbre de travailleurs concernés
4. Etat de l'environnement			
Nombre de centres d'incinération	DGRNE - IBGE - OVAM	Nombre de centres d'incinération	Population
Nombre de décharges	DGRNE - OCDE - OVAM	Nbre de décharges	Population
Quantités récoltées dans les parcs à conteneurs	DGRNE	Qtés récoltées ds les parcs à conteneurs (en kg/hab/an)	Population concernée
Nombre de parcs à conteneurs	DGRNE - IBGE - OVAM	Nbre de parcs à conteneurs	Population
Superficie des réserves naturelles	DGRNE	Sup. réserves natur. (en % sup totale)	Superficie totale
Superficie boisée	INS - EUROSTAT	Superficie boisée (en % sup. totale)	Superficie totale
Nombre de friches industrielles	Région wallonne - DGATPL	Nbre de friches	Population
Nombre de stations d'épuration (subsidiées par la RW)	DGRNE - VMM	Nbre stations d'épuration	Population

ANNEXE 2 : EQUATIONS DU MODELE ECONOMETRIQUE

Valeur ajoutée par branche d'activité

Agriculture :

$$\begin{aligned} \Delta \log(VAG_t) = & 0,03 + 0,17 \Delta \log(IAG_{t-2}) - 0,32 \Delta \log(VMAN_{t-2}) - 0,38 \Delta \log(VAG_{t-1}) \\ & \quad (3,10) \quad (3,10) \quad \quad \quad (-1,76) \quad \quad \quad (-4,05) \\ & + 0,15 D65 - 0,19 D75 + 0,27 D93 - 0,18 D66 - 0,21 D01 \\ & \quad (-2,56) \quad (-3,41) \quad (4,39) \quad (-2,96) \quad (-3,64) \\ & - 0,11 \Delta \log(IAG_{t-5}) + 0,65 \Delta \log(VMAN_{t-5}) - 0,26 \Delta \log(VAG_{t-5}) \\ & \quad (-1,76) \quad \quad \quad (3,9) \quad \quad \quad (-2,76) \end{aligned}$$

Période : 1961-2003 ; $\bar{R}^2 = 0,69$

Énergie :

$$\Delta \log(VEN_t) = -0,03 + 1,61 \Delta \log(PIBELHH_t + VTOT_t - VEN_t) + 0,20 \Delta \log(IADM_{t-1})$$

(-1,88) (3,04) (2,05)

Période : 1972-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,32$

Industries manufacturières :

$$\begin{aligned} \Delta \log(VMAN_t) = & -0,21 + 0,26 \Delta \log(EXP_t) - 0,88 \log(VMAN_{t-1}) + 0,12 \log(EXP_{t-1}) \\ & \quad (-0,14) \quad (5,86) \quad \quad \quad (-5,86) \quad \quad \quad (3,52) \\ & + 0,50 \log(ETOT_{t-1}) + 0,09 D83 \\ & \quad (3,61) \quad \quad \quad (3,09) \end{aligned}$$

Période : 1972-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,71$

Construction :

$$\begin{aligned} \Delta \log(VCO_t) = & -0,43 + 0,27 \Delta \log(ITOT_t - ICO_t) + 0,43 \Delta^2 \log(REV_{t-1}) \\ & \quad (-0,84) \quad (2,07) \quad \quad \quad (2,11) \\ & + 1,75 \Delta \log(PIBBELHH_{t-1}) - 0,22 \log(VCO_{t-1}) + 0,23 \log(ITOT_{t-1}) \\ & \quad (3,61) \quad \quad \quad (-1,78) \quad \quad \quad (1,92) \end{aligned}$$

Période : 1972-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,60$

Services marchands :

$$\begin{aligned} \log(VSM_t) = & 0,78 + 0,77 \log(VSM_{t-1}) + 0,07 \log(REV_{t-4}) + 0,04 \log(ITOUR_{t-1}) \\ & \quad (1,92) \quad (13,15) \quad \quad \quad (2,14) \quad \quad \quad (3,80) \\ & + 0,09 \log(VMAN_{t-2}) - 0,03 D74 - 0,05 D83 - 0,03 D93 + 0,02 D79 \\ & \quad (2,62) \quad \quad \quad (-2,50) \quad \quad \quad (-4,31) \quad \quad \quad (-2,49) \quad \quad \quad (1,72) \end{aligned}$$

Période : 1972-2003 ; $\bar{R}^2 = 0,99$

Services non marchands :

$$\Delta \log(\text{VSNM}_t) = -0,17 + 0,44 \Delta \log(\text{TRA}_t) + 0,24 \Delta \log(\text{ESNM}_t) - 0,15 \log(\text{VSNM}_{t-1}) \\ + 0,12 \log(\text{ESNM}_{t-1})$$

(-0,50) (3,16)
(1,14)
(-2,61)

(1,78)

Période : 1962-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,72$

Investissement par branche d'activité**Agriculture :**

$$\Delta \log(\text{IAG}_t) = -8,53 + 0,90 \Delta \text{TXAG}_{t-3} - 0,83 \log(\text{IAG}_{t-1}) + 1,28 \log(\text{EAG}_{t-1}) + 1,02 \text{TXAG}_{t-2} \\ - 0,20 \text{D81} - 0,21 \text{D91} - 0,36 \text{D93} - 0,16 \text{D94}$$

(-4,33) (-2,82)
(-6,89)
(5,05)
(3,00)

(-3,19)
(-3,53)
(-5,93)
(-2,36)

Période : 1979-2002 ; $\bar{R}^2 = 0,85$

Énergie :

$$\Delta \log(\text{IEN}_t) = -0,60 + 0,26 \Delta \log(\text{IPME}_{t-4}) - 0,40 \log(\text{IEN}_{t-1}) + 0,43 \log(\text{VEN}_{t-1}) - 0,69 \text{D95} \\ - 0,50 \text{D99}$$

(-0,66) (2,21)
(-4,26)
(2,44)
(-4,14)

(-3,01)

Période : 1967-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,58$

Industries manufacturières :

$$\Delta \log(\text{IMAN}_t) = -0,33 + 0,62 \Delta^2 \log(\text{VMAN}_{t-2}) - 4,07 \Delta \text{CAP}_{t-3} + 0,06 \Delta \log(\text{IAID}_t) \\ + 2,41 \Delta \text{DUC}_t - 0,38 \log(\text{IMAN}_{t-1}) + 0,10 \log(\text{RD}_{t-1}) + 2,98 \text{DUC}_{t-1} - 0,25 \text{D81}$$

(-0,58) (2,60)
(-1,66)
(1,17)

(2,74)
(-4,56)
(2,79)
(3,14)
(-6,29)

Période : 1965-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,46$

Construction :

$$\Delta \log(\text{ICO}_t) = -0,01 - 6,65 \Delta \text{CAP}_{t-3} + 0,12 \Delta \log(\text{IAID}_t) + 0,12 \Delta \log(\text{IAID}_{t-1}) \\ + 0,34 \Delta \log(\text{IMAN}_t + \text{IEN}_t) - 0,52 \Delta \log(\text{ICO}_t) + 0,28 \text{D90}$$

(-0,37) (-2,78)
(3,26)
(3,19)

(2,11)
(-3,43)
(2,11)

Période : 1965-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,45$

Services marchands :

$$\Delta \log(\text{ISM}_t) = -0,04 - 4,95 \Delta \text{CAP}_{t-2} + 0,11 \Delta \log(\text{IMAN}_{t-2}) + 1,21 \Delta \log(\text{ENSSUP}_{t-4}) \\ + 0,08 \Delta \log(\text{IAID}_{t-2}) + 0,08 \Delta \log(\text{IAID}_{t-4}) + 2,75 \Delta \log(\text{POPACT}_{t-2})$$

(-1,82)
(-3,85)
(1,60)
(2,90)

(2,91)
(2,82)
(2,34)

Période : 1972-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,56$

Investissement aidé :

$$\Delta \log(\text{IAID}_t) = 2,14 + 0,75 \Delta \log(\text{AIDESI}_t) + 3,97 \Delta \log(\text{VTOT}_t) - 0,57 \log(\text{IAID}_{t-1}) \\ + 0,32 \log(\text{AIDESI}_{t-1})$$

(4,07)
(14,45)
(2,90)
(-4,42)

(3,65)

Période : 1963-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,90$

Emploi par branche d'activité**Agriculture :**

$$\Delta \log(\text{EAG}_t) = -0,01 + 0,04 [\Delta \log(\text{VAG}_{t-1}) + \Delta \log(\text{VAG}_{t-2})] + 0,04 \Delta \log(\text{IAG}_t) \\ - 0,49 \Delta \log(\text{TRA}_t) - 0,09 \text{D6768} - 0,08 \text{D71} + 0,11 \text{D76} - 0,05 \text{D95}$$

(-3,01)
(1,80)
(2,16)

(-3,61)
(-7,60)
(-4,78)
(6,44)
(-2,57)

Période : 1962-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,80$

Énergie :

$$\Delta \log(\text{EEN}_t) = -0,02 + 0,13 \Delta \log(\text{VEN}_t) + 0,06 \Delta \log(\text{IEN}_{t-2}) - 0,10 \text{D66} + 0,09 \text{D69} \\ + 0,16 \text{D73} + 0,12 \text{D75}$$

(-4,56)
(2,26)
(3,13)
(3,80)
(-3,77)
(3,15)

(5,62)
(4,08)

Période : 1962-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,68$

Industries manufacturières :

$$\Delta \log(\text{EMAN}_t) = -0,03 + 0,22 \Delta \log(\text{VMAN}_t) + 0,20 \Delta \log(\text{VMAN}_{t-1}) + 0,03 \Delta \log(\text{IMAN}_{t-1}) \\ + 0,09 \Delta \log(\text{PROMSOC}_{t-5} + \text{FOREM}_{t-1}) + 0,25 \Delta \log(\text{EMAN}_{t-1}) - 0,05 \text{D67} - 0,04 \text{D81}$$

(-6,57)
(4,47)
(3,80)
(2,51)

(2,21)
(2,56)
(-3,18)
(-2,43)

Période : 1963-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,70$

Construction :

$$\Delta \log(ECO_t) = 1,50 - 0,62 \Delta \log(TRA_t) + 0,71 \Delta \log(VCO_t) - 0,48 \log(ECO_{t-1}) \\ - 0,34 \log(TRA_{t-1}) + 0,50 \log(VCO_{t-1})$$

(3,00) (-1,57) (9,04) (-3,73) (-3,54) (3,58)

Période : 1962-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,72$

Services marchands :

$$\Delta \log(ESM_t) = -0,04 + 0,73 \Delta \log(VSM_t) - 0,34 \Delta \log(TRA_t) \\ + 0,13 \Delta \log(PROMSOC_{t-4} + FOREM_{t-2}) - 0,10 \log(ESM_{t-1}) + 0,14 \log(VSM_{t-1}) \\ - 0,02 D82 - 0,03 D81$$

(-0,13) (5,93) (-2,85) (5,20) (-2,18) (4,02) (-2,46) (3,79)

Période : 1976-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,76$

Recherche et développement

$$\Delta \log \left(\frac{RD_t}{VTOT_{t-1}} \right) = -3,43 + 1,63 \Delta \log(0,5 INTRDEU + 0,5 INTRDEU_{t-5}) \\ + 0,52 \Delta \log(ENSSUP_{t-4}) - 0,39 \log \left(\frac{RD_{t-1}}{VTOT_{t-1}} \right) + 0,19 \log(RDPUB_{t-5}) \\ - 0,27 \log(\mu_{t-1}) + 0,22(D82 + D83) - 0,30 D69$$

(-6,26) (5,67) (1,79) (-6,03) (3,96) (-3,73) (5,92) (-5,24)

$$\text{où } \mu_t = \log(RD_t) - 1,5 \log(ENSSUP_t) + 10$$

(29,7) (29,7)

Période : 1968-2005 ; $\bar{R}^2 = 0,80$

Productivité

$$\Delta \log(PRODMAN_t) = -3,44 + 0,07 \Delta \log(IMAN_t) + 0,10 \Delta \log(RD_{t-3}) \\ + 0,18 \Delta \log(PROMSOC_{t-3} + FOREM_{t-3}) - 0,66 \log(PRODMAN_{t-1}) + 0,15 \log(RD_{t-1}) + 0,02 t \\ - 0,11 D75$$

(-4,93) (2,15) (2,24) (1,90) (-4,96) (3,43) (3,91) (-3,11)

Période : 1967-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,61$

Exportations

$$\begin{aligned} \Delta \log(\text{EXP}_t) = & 0,77 + 0,72 \Delta \log(\text{VOLEU}_t) + 0,67 \Delta \log(\text{PRODMAN}_{t-2}) - 1,36 \Delta \log(\text{TCE}_t) \\ & \quad (0,90) \quad (3,89) \quad (2,26) \quad (-2,15) \\ & + 0,26 \Delta \log(\text{IMAN}_{t-3}) - 0,24 \log(\text{EXP}_{t-1}) + 0,10 \log(\text{VOLEU}_{t-1}) + 0,03 \text{D9610}_{t-1} \times \log(\text{RD}_{t-1}) \\ & \quad (3,22) \quad (-1,67) \quad (1,50) \quad (3,01) \end{aligned}$$

Période : 1972-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,64$

Revenus

$$\begin{aligned} \Delta \log(\text{REV}_t) = & -1,42 + 0,48 \Delta \log(\text{VTOT}_t) + 0,37 \Delta \log(\text{PIBBELHH}_{t-2}) - 0,24 \log(\text{REV}_{t-1}) \\ & \quad (-1,32) \quad (4,49) \quad (2,24) \quad (-4,80) \\ & + 0,22 \log(\text{ETOT}_{t-1}) + 0,30 \log(\text{TRA}_{t-1}) + 0,10 \text{D77} + 0,05 \text{D79} + 0,09 \text{D82} \\ & \quad (2,81) \quad (5,05) \quad (5,48) \quad (3,63) \quad (5,82) \end{aligned}$$

Période : 1964-2000 ; $\bar{R}^2 = 0,84$

Population active

$$\begin{aligned} \Delta \log(\text{POPACT}_t) = & 0,00 + 1,61 \Delta \log(\text{POP}_t) - 0,41 \Delta \text{TXCHO}_{t-1} + 0,14 \Delta \log(\text{TRA}_t) \\ & \quad (0,40) \quad (2,73) \quad (-2,75) \quad (2,23) \\ & - 0,20 \Delta \log(\text{SFRONT}_{t-2}) - 0,03 \text{D67} - 0,02 \text{D68} + 0,02 \text{D8893} \\ & \quad (-3,07) \quad (-3,23) \quad (-3,10) \quad (4,90) \end{aligned}$$

Période : 1964-2001 ; $\bar{R}^2 = 0,65$

Équations de définition

Valeur ajoutée totale :

$$\text{VTOT}_t = \text{VAG}_t + \text{VEN}_t + \text{VMAN}_t + \text{VCO}_t + \text{VSM}_t + \text{VSNM}_t + \text{SIFIM}_t$$

Investissement total :

$$\text{ITOT}_t = \text{IAG}_t + \text{IEN}_t + \text{IMAN}_t + \text{ICO}_t + \text{ISM}_t + \text{IEDU}_t + \text{IADM}_t$$

Emploi total :

$$\text{ETOT}_t = \text{EAG}_t + \text{EEN}_t + \text{EMAN}_t + \text{ECO}_t + \text{ESM}_t + \text{ESNM}_t$$

Nombre de chômeur :

$$\text{DEI}_t = \text{POPACT}_t - \text{ETOT}_t - \text{SFRONT}_t$$

Taux de chômage :

$$\text{TXCHO}_t = \frac{\text{DEI}_t}{\text{POPACT}_t}$$

ANNEXE 3 : DÉFINITION ET SOURCES DES VARIABLES DU MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE

Valeur ajoutée par branche d'activité :

VAG = valeur ajoutée dans l'agriculture (ICN, INS et calculs propres, 1955-2003)

VEN = valeur ajoutée dans le secteur énergétique (ICN, INS et calculs propres, 1955-2001)

VMAN = valeur ajoutée dans les industries manufacturières et extractives (ICN, INS et calculs propres, 1955-2003)

VCO = valeur ajoutée dans la construction (ICN, INS et calculs propres, 1955-2001)

VSM = valeur ajoutée dans les services marchands (ICN, INS et calculs propres, 1961-2003)

VSNM = valeur ajoutée dans les services non marchands (ICN, INS et calculs propres, 1961-2001)

SIFIM = services d'intermédiation financière indirectement mesurés (ICN, INS et calculs propres, 1955-2001)

VTOT = valeur ajoutée totale = VAG+VEN+VMAN+VCO+VSM+VSNM+VSER+SIFIM

Investissements par branche d'activité :

IAG = investissements dans l'agriculture (ICN, INS et calculs propres, 1955-2002)

IEN = investissements dans le secteur énergétique (ICN, INS et calculs propres, 1955-2000)

IMAN = investissements dans les industries manufacturières et extractives (ICN, INS et calculs propres, 1955-2000)

ICO = investissements dans la construction (ICN, INS et calculs propres, 1955-2000)

ISM = investissements dans les services marchands (ICN, INS et calculs propres, 1971-2000)

IEDU = investissements dans l'éducation (ICN, INS et calculs propres, 1970-2000)

IADM = investissement des administrations publiques (ICN, INS et calculs propres, 1970-2000)

ITOUR = investissements dans le tourisme (ICN, INS et calculs propres, 1971-2002)

ITOT = investissement total (= IAG + IEN + IMAN + ICO + ISM + IEDU + IADM)

Emploi :

EAG = emploi dans l'agriculture (ONSS et INASTI, 1961-2003)

EEN = emploi dans le secteur énergétique (ONSS et INASTI, 1961-2001)

EMAN = emploi dans les industries manufacturière et extractive (ONSS et INASTI, 1961-2001)

ECO = emploi dans la construction (ONSS et INASTI, 1961-2001)

ESM = emploi dans les services marchands (ONSS, INASTI, 1961-2001)

ESNM = emploi dans les services non marchands (ONSS, INASTI, 1961-2001)

ESER = emploi dans les services (= ESM + ESNM)

ETOT = emploi total (= EAG + EEN + EMAN + ECO + ESM +ESNM)

Autres endogènes :

DEI = demandeurs d'emploi inscrits (INS et FOREM, 1955-2001)

POPACT = population active (=ETOT + DEI + SFRONT)

RD = dépenses de R&D privées (SSTC et calculs propres, 1963-2003)

IAID = investissements aidés (Ministère des Affaires Économiques et calculs propres, 1962-2001)

EXP = exportations (INS et BNB, 1971-2001)

REV = revenus soumis à l'IPP (INS, 1963-2002)

Variables exogènes

Variables liées aux politiques de développement :

AIDESI = aides aux investissements (Région wallonne et calculs propres, 1962-2001)

AIDESRD = aides à la R&D privée (Région wallonne et calculs propres, 1963-2001)

RDPUB = R&D publique (SSTC et calculs propres, 1963-2003)

Variables relatives à l'enseignement :

ENSSUP = nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement universitaire (Communauté française, 1957-2001)

PROMSOC = nombre d'inscrits dans l'enseignement de promotion sociale (Communauté française, 1957-2001)

FOREM = nombre d'inscrits dans des cycles de formation au FOREM ou, avant la création de ce dernier, à l'ONEM (ONEM, FOREM et calculs propres, 1957-2001)

Autres variables exogènes :

CAP = taux d'intérêt à long terme (CCE, 1961-2002)

DUC = taux d'utilisation des capacités de production belge (BNB, 1955-2002)

INTRDEU = intensité de la RD dans l'Union européenne (OCDE et calculs propres, 1963-2001)

IPME = indice de prix des matières énergétiques (BNB, 1962-2002)

PIBBEL = PIB de la Belgique hors unité extra-régionale (INS, ICN et calculs propres, 1955-2001)

PIBBELHH = PIB de la Belgique hors unité extra-régionale et hors Hainaut (=PIBBEL-VTOT)

POP = population hennuyère (INS et ICN, 1955-2001)

SFRONT = solde frontalier (INS et calculs propres, 1961-2001)

TCE = taux de change effectif (CCE, 1960-2002)

TRA = indice du salaire réel (CCE, 1960-2002)

VOLEU = volume du commerce intra-européen (base de donnée CHELEM du CEPPII, 1967-2000)

Variables binaires

DXX : prend la valeur 1 pour l'année XX et 0 pour les autres années

DXXYY : prend la valeur 1 pour les années XX à YY et 0 pour les autres années.